

Le cabinet Pearson survit à deux votes

OTTAWA (PC) — Le gouvernement minoritaire de M. Lester B. Pearson a survécu à deux votes hier par suite de divisions au sein de l'Opposition, parfois appuyé par les conservateurs et quelques néo-démocrates, parfois par les néo-démocrates, les thompsonnistes et les caouettistes.

Lors d'un premier sous-amendement mis au vote, proposé par M. Caouette, les libéraux ont gardé le pouvoir par 210 votes contre seulement 27. Le 2e amendement, proposé par M. Churchill, les libéraux ont encore maintenu leur emprise par 155 votes contre 85, seuls les conservateurs votant en faveur de l'amendement de M. Churchill.

M. Caouette, demandant qu'il n'y ait pas d'armes nucléaires entreposées dans "l'Etat du Québec" alors que les conservateurs se prononçaient contre l'entreposage d'armes nucléaires "partout au Canada".

Dans son plaidoyer, le porte-parole conservateur, M. Léon Balcer, député de Trois-Rivières, a dit que le "sous-amendement était illogique en soutenant que les crédits étaient opposés aux armes nucléaires au Québec seulement".

"Si le sous-amendement était adopté, dit M. Balcer, cela signifierait que la Chambre se prononce en faveur de l'entreposage d'armes nucléaires ailleurs au Canada. Or, les conservateurs sont contre l'entreposage d'armes nucléaires au Canada d'un océan à l'autre. Nous sommes contre avant, durant et après les élections."

AMENDEMENT SEPARATISTE

Les caouettistes proposent un sous-amendement illogique qui n'a pour but que de maintenir le gouvernement au pouvoir. C'est un amendement séparatiste de la part de

gens qui prétendent ne pas l'être. S'il était adopté, ce serait un accroissement irréparable à l'unité nationale. Nous ne sommes pas élus pour diviser le Canada mais pour travailler à son unité".

A ce moment, M. Caouette est intervenu pour accuser M. Balcer d'interpréter malhonnêtement le sous-amendement qu'il avait proposé, mais il a été rappelé à l'ordre par le président de la Chambre.

Et M. Balcer a poursuivi: "Je suis ici pour m'intéresser à tout le Canada. Le Québec sera fort si le Canada est fort, et vice versa".

A 8 h 15, le président a interrompu le député de Trois-Rivières et mis le sous-amendement au vote, avec le résultat que l'on connaît, de même que l'amendement de M. Churchill.

Terminant le discours qu'il avait commencé lundi soir,

le député créditiste de Lapointe, M. Gilles Grégoire, a soutenu que les Bomarc et les Voodpos n'étaient qu'un semblant de défense et qu'ils compromettaient le rôle du Canada en tant qu'agent de paix.

Il a souligné que les libéraux n'avaient pas trouvé que le gouvernement conservateur avait conclu d'entente nucléaire.

Quant au député libéral de Beauharnois-Salaberry, M. Gérard Laniel, il a déclaré que l'entreposage d'armes nucléaires au Canada était inévitable pour assurer la défense du monde libre et il a proposé l'établissement d'un système de service militaire obligatoire.

Enfin, M. Gérard Girouard, CS-Labelle, a souligné que les gens du Québec étaient opposés aux armes nucléaires et que lui-même avait été élu par des Québécois qui désiraient à Ottawa un député opposé à de telles armes.

À LA CARTE

Classées	29
Décès	21
Féminités	5 et 7
Finance	18 et 19
Horoscope	14
Mois croisés	8
Mouvement des navires	9
Spéciales	16
Sport	11 à 13
Télévision	21

L'ÉVÉNEMENT

97e année — No 142

QUEBEC, MERCREDI 30 OCTOBRE 1963

PRIX CINQ CENTS

MÉTÉO

Généralement nuageux, avec chutes légères de neige. Min. et max. à Québec 30 et 45 (Voir détails en page 2)

L'ouragan "Ginny"

La Gaspésie est isolée...

La Gaspésie et le Bas du fleuve étaient aux prises avec une forte tempête de neige, hier soir. La PP ne rapportait aucun accident mortel, mais elle prévoyait que certaines routes seraient fermées ce matin. La Gaspésie serait paralysée et toute communication téléphonique était impossible de Matapédia à Gaspé, hier soir.

L'ouragan "Ginny" s'est approché des côtes maritimes, hier, et cette chute de neige lui serait attribuable selon les prévisions atmosphériques. La chute de neige était beaucoup moins importante dans la région de Québec.

La tempête commençait à se faire sentir sur la Côte-Nord, hier soir. Le haut des comtés de Bellechasse et Montmagny reposait sous trois pouces de neige hier après-midi. Dans le Parc des Laurentides, un brouillard de neige sévissait jusqu'à l'Écluse. Les régions du Lac-St-Jean et de Chicoutimi ont été épargnées.

De Québec à Montmagny, la neige était mouillante et fondait à mesure. La tempête commençait à se faire sentir dans la région de Rivière-du-Loup. Dans la Beauce, la chute de neige a atteint un pouce. Elle a été un peu plus forte dans les Cantons de l'Est.

LA GASPESIE ISOLEE

Toute communication téléphonique était rompue avec la Gaspésie, hier soir. C'est l'information que nous fournissait une opération d'Amqui. Toute la rive-sud de la péninsule gaspésienne était dans cette situation, soit de Matapédia à Gaspé.

La vallée de la Matapédia était aussi aux prises avec la tempête comme les régions de Rimouski, Ste-Anne-des-Monts et Rivière-du-Loup. Le vent était très fort avec des rafales d'une violence inouïe. Vers 10 h, hier soir, la couche de neige avait atteint cinq pouces dans ces régions. La neige continuait à tomber de plus belle. A cette allure, elle doit atteindre un pied, au matin.

Selon des gens de la PP de Rimouski, Ste-Anne-des-Monts et Rivière-du-Loup, la neige a commencé à tomber au début de l'après-midi. Les routes sont devenues impraticables.



MEFAITS DE L'OURAGAN GINNY: L'ouragan Ginny a atteint les Maritimes, hier, accompagné de vents d'une vélocité de cent milles à l'heure. Un grand nombre de navires ont dû chercher refuge dans le port de Halifax pour se protéger de la tempête. Des lames géantes se sont fracassées contre les quais, tandis que les hautes marées ont atteint un niveau record. On voit ici un navire amarré à un quai que la crue des eaux a inondé. (Téléphoto PC)

Enquête sur la Cour municipale

Par Normand Girard

L'échevin Gérard Moisan n'y est pas allé avec le dos de la cuiller, hier après-midi, lorsqu'il a accusé certains chefs de département, à l'hôtel de ville, de malhonnêteté et qu'il a réclamé et obtenu une enquête complète sur la Cour municipale.

Son collègue Isidore Deschênes affirme pour sa part que la Cour municipale avait fait perdre un million de dollars à la ville de Québec depuis cinq ans, et qu'il réclamait une séance spéciale pour mercredi prochain afin de "nettoyer" et étaler au grand jour et au grand public la situation qui prévaut à cet endroit.

Il a demandé au maire Hamel de bien vouloir aviser le vérificateur en chef de la ville et le vérificateur Lucien-H. Faguy, l'avocat-greffier et l'assistant greffier de même que tous les employés de la Cour municipale et le chef de police de demeurer à la dis-

position du comité administratif pour cette occasion.

M. Moisan a déclaré qu'il avait mené sa propre enquête depuis au moins deux ans et qu'il était maintenant en mesure de prouver les "insinuations" qu'il avait faites tout comme il avait prouvé, il y a une couple d'années, au moyen de photocopies qu'il y avait des choses irrégulières à la Cour municipale.

Il a informé le maire Hamel qu'il possédait les noms de personnes qui avaient été embauchées (Suite à la page 2, 7e col.)

La SSJB de Québec augmenterait ses prêts étudiants

La Société St-Jean Baptiste de Québec songe à "décupler" ses prêts aux étudiants en tirant partie des possibilités de crédit que peuvent lui valoir les montants souscrits lors de ses campagnes annuelles.

Ainsi, en supposant que la campagne de cette année rapporte le \$500,000 prévu, la Société pourrait espérer prêter jusqu'à \$250,000.

Le président de la section de Québec, M. J.-L. Boulet, a profité de la visite que les dirigeants de la campagne ont faite au pré-

Ottawa fera construire douze navires au coût de \$50 millions

OTTAWA (PC) — Le ministre des Mines et des Relevés techniques a annoncé, hier, que son ministère se propose de construire au cours des cinq prochaines années 12 navires de recherche et de relevés hydrographiques au coût de \$50,000,000.

M. William Benedickson a précisé que ces navires serviront à cartographier et à étudier les eaux côtières et intérieures du pays et qu'ils remplaceront plusieurs navires désuets afin de répondre aux besoins pressants que pose l'exécution des travaux océanographiques et hydrographiques.

Le programme sera réalisé en deux étapes. La première prévoit la mise en chantier de cinq navires au coût de \$20 millions et le ministère procédera dans ce cas à des demandes de prix au cours des quatorze prochains mois. La deuxième phase du projet

comprend la construction de sept navires au coût de \$30 millions.

A ce sujet, le député créditiste de Québec-Montmorency, M. Guy Marcoux, a demandé au ministre d'offrir aux chantiers maritimes de la région de Québec l'opportunité de soumettre des offres.

"J'espère que le gouvernement permettra à nos chantiers maritimes de construire quelques navires. Ils possèdent un équipement approprié et cette mesure contribuera à réduire le chômage dans la région".

Quant au député conservateur de Pontiac-Témiscamingue, M. Paul Maréchal, il a déclaré que ce programme continuait et confirmait celui déjà entrepris par l'ancien gouvernement conservateur dans le domaine de l'océanographie et de l'hydrographie.

Autres nouvelles en page 3

Pour les commissions scolaires de la province, d'ici à 1966-67

A trouver: \$500 millions!

par Benoit Massicotte

C'est \$500 millions de plus que le ministre des Finances de la province de Québec devra trouver pour les commissions scolaires de la province d'ici 1966-67, et cela, pour les dépenses d'opérations courantes des commissions scolaires seulement; et cela, c'est en plus des subventions actuelles; et cela, c'est sans tenir compte des dépenses d'immobilisation.

Pour cette année-là, le budget des dépenses d'opérations courantes des 1.600 commissions

scolaires du Québec sera de \$590 millions.

Ces statistiques sont tirées de la deuxième tranche du "dossier du financement de l'éducation", que le ministre de l'Éducation, M. Paul Gérin-Lajoie, prépare pour la conférence fédérale-provinciale du 25 novembre et dont il a fait part aux journalistes lors d'une conférence de presse, hier après-midi.

Pour la seule année 1966-67, a dit le ministre, les besoins nouveaux pour fins d'opérations

courantes coûteront \$178 millions aux commissions scolaires.

Le coût de l'enseignement, par élève, sera passé de \$340 qu'il était en 1962-63, à \$417, soit le niveau actuel moyen pour l'étudiant du cours secondaire. Le coût moyen au cours élémentaire est maintenant de \$271.

"Il est clair, a dit le ministre, que seul un réaménagement fiscal d'envergure pourra permettre au gouvernement du Québec de faire face à ces besoins aussi gigantesques pour aider les commissions scolaires à remplir leurs obligations... Et ce n'est

qu'après s'être lui-même imposé un régime strict de financement des commissions scolaires que le Québec réclame aujourd'hui d'autres sources de revenus".

M. Gérin-Lajoie a rappelé que des 10 provinces canadiennes, c'est actuellement "l'Etat du

Québec qui consacre la plus grande part de son budget annuel à l'éducation."

Cet effort ne vient pas seulement du gouvernement du Québec, mais aussi des commissions scolaires, des instituteurs et de

(Suite à la page 2, 3e col.)

Ainsi, en supposant que la campagne de cette année rapporte le \$500,000 prévu, la Société pourrait espérer prêter jusqu'à \$250,000.

Le président de la section de Québec, M. J.-L. Boulet, a profité de la visite que les dirigeants de la campagne ont faite au pré-

(Suite à la page 2, 5e col.)

Editorial

La minute de vérité

Ce n'est pas d'hier que tout le monde sait que le patronage sévit à l'état endémique dans l'administration des affaires municipales de Québec. Aussi l'échevin Gilles Lamontagne vient-il une fois de plus de sonner le cri d'alarme, dans une conférence prononcée au club Rotary de Québec.

Selon lui, la ville de Québec tombera en banqueroute et en tutelle si les administrateurs municipaux ne voient pas les problèmes urgents. Les deux réformes essentielles qu'il préconise, celle du système administratif et celle du fonctionnarisme municipal, seront la planche de salut. Pour lui, il faut dès maintenant former une commission de la fonction publique pour voir à l'embauchage et à la régie des fonctionnaires.

En toute justice, il faut admettre que le conseil municipal a déjà une certaine idée des réformes à entreprendre. C'est en vue de ce virage administratif qu'il a demandé au gouvernement d'instituer une commission d'enquête sur la fonction publique municipale. Il n'est peut-être pas présomptueux de conclure que le conseil administratif, aussi bien que la population de la capitale québécoise, fonde tous ses espoirs sur la commission Sylvestre, chargée d'enquêter sur l'administration municipale.

Il est d'autant plus important que les édiles et les fonctionnaires de Québec soient à la hauteur de la tâche, que la capitale culturelle du Canada français est en même temps la capitale politique et administrative de toute la province, comme l'a fait remarquer l'échevin Lamontagne. L'ère des cataclysmes est révolue; il faut maintenant passer à la croissance harmonieuse et ordonnée. Les gouvernements provincial et municipal, même le gouvernement fédéral, chacun dans sa juridiction, ont de sérieuses responsabilités à partager, à cet égard. D'ailleurs, une politique de saine administration municipale ne pourra que rendre plus facile la mise en marche des travaux publics (pont, tunnel, parc, rivière, etc) que la population de Québec réclame à grands cris, sans oublier d'importants projets de réaménagement.

Commissions scolaires du Québec

Déficit annuel de \$66 millions

Ventes de blé aux communistes: perte de 1,000 emplois

TORONTO (PC) — M. H. Harold Daoust, directeur canadien des Ouvriers unis du textile d'Amérique, a déclaré, hier, que selon des prévisions conservatrices, la récente vente de blé à la Chine communiste coûtera un millier d'emplois dans l'industrie du textile ici.

Il a précisé que c'était là l'effet de l'acceptation de textiles en remboursement partiel pour le blé. La Chine doit recevoir un minimum de 112,000,000 de boisseaux et un maximum de 186,700,000 boisseaux d'ici le 31 juillet 1966.

Le montant de la vente dépendra des prix futurs sur le marché mondial de blé, mais on peut dire que le prix sera d'environ \$2 le boisseau.

Le déficit d'opérations courantes des commissions scolaires du Québec atteindra les \$66 millions en 1963-64.

Le ministre de la Jeunesse, M. Paul Gérin-Lajoie a dit hier que ce bond de \$35 millions, soit \$24 en 60-61, \$19 en 61-62, \$40 en 62-63 et \$66 pour l'année en cours. Comparativement aux dépenses générales, la proportion du déficit est demeurée sensiblement la même, a dit le ministre.

LES SALAIRES

En '62-'63 seulement, les traitements (Suite à la page 2, 5e col.)



A PARIS — Un quotidien montréalais affirme que des rapports de plus en plus insistants veulent que le ministre provincial des Affaires culturelles, Georges-Émile Lapalme, soit nommé ambassadeur canadien en France. Ottawa n'a encore désigné aucun titulaire pour remplir le poste laissé vacant par Pierre Dupuy, devenu commissaire général de l'Exposition universelle de Montréal en 1967.

Une mise au point du ministre de la Famille

Le ministre de la Famille et du Bien-Être social a confirmé hier que l'assistance supplémentaire que recevaient certains bénéficiaires de la sécurité de vieillesse a été diminuée à la suite de la hausse de pension accordée par le fédéral depuis le 1er octobre. Cette pension a été portée de \$65 à \$75 par mois.

Le ministre québécois administre un programme d'allocations supplémentaires additionnelles pour le bénéfice des personnes âgées qui en justifiaient la nécessité.

Les taux d'assistance supplé-

mentaire aux bénéficiaires de pension de sécurité de la vieillesse s'établissent selon les besoins essentiels de subsistance de

(Suite à la page 2, 8e col.)

Ottawa veut "nettoyer" le Syndicat international des marins du Canada

OTTAWA (PC) — Le premier but que poursuit le gouvernement fédéral dans les démarches des travailleurs sur les Grands Lacs, est de "nettoyer" le Syndicat international des marins au Canada, a déclaré, mardi soir, le premier ministre M. Pearson.

Deux autres objectifs visent à conserver la circulation des navires, en particulier pour les grands charbonniers de blé destinés à l'exportation et aussi, "pour éviter ces disputes de syndicats qui empoisonnent nos relations avec les États-Unis".

"Cela signifie — et je le dis ici très franchement — l'acceptation totale par le gouvernement des États-Unis et par les organisations des États-Unis, des mesures prises par le gouvernement canadien pour régler ce problème", a dit M. Pearson au congrès de la Fédération nationale des Femmes libérales du Canada.

C'était la première fois qu'il s'adressait à une grande assemblée depuis que son gouvernement minoritaire a commencé ses fonctions, après l'élection générale du 8 avril.

L'ouragan "Ginny" ...

(Suite de la première page)

nus dangereuses. La visibilité était nulle, paralysant toute circulation. Toutes les voitures de la PP étaient à l'arrêt. Un agent a dû se rendre sur un accident, sans blessés, vers 5 h., dans la banlieue de Rivière-du-

Loup, et il a eu de la difficulté à revenir.

UN PEU PARTOUT

A Sept-Îles, sur la Côte-Nord, il tombait une neige mouillante, hier soir. Par contre, à Baie-Comeau, la chute de neige avait atteint trois pouces. Les routes étaient dangereuses. Les agents de la route ont fait poser les pneus d'hiver sous leurs voitures de patrouille.

Entre Baie-St-Paul et St-Tite-des-Caps, il est tombé un peu plus d'un pouce de neige. La route 15 était glissante. Comme ailleurs, la PP ne rapportait aucun accident.

La neige n'avait pas touché, hier soir, les régions du Lac-St-Jean et de Chicoutimi. Les automobilistes ont dû affronter dans le parc des Laurentides à partir de l'Étape vers Québec. Un gardien de la barrière de Stoneham ne conseillait pas aux automobilistes de s'aventurer vers Chicoutimi. La route 54 était glissante. La visibilité était mauvaise à cause d'un brouillard persistant.

Le haut des comtés de Bellechasse et de Montmagny reposait hier soir, sous une couche de trois pouces de neige. Un agent du poste de St-Magloire précisait que des lames d'un pied d'épaisseur se formaient à certains endroits. Les pneus d'hiver étaient devenus nécessaires.

Un autobus de la compagnie Lemelin Transport, venant d'Edmundston, est arrivé à Québec avec trois heures de retard, hier soir. Il était dû à 7h45. Le chauffeur dit que la visibilité était très mauvaise et la chaussée, glissante.

Le Canadien National ne rapportait aucun retard important à Lévis. Les convois de voyageurs de l'après-midi avaient quelques minutes de retard. A 11h, hier soir, les convois venant d'Halifax étaient en retard de 15 minutes, selon les prévisions de cette heure-là.

Le premier ministre, lui-même, dirigera la délégation du Québec. M. Lesage a déjà dit qu'il participera à toute la conférence et que chacun de ses ministres intéressés le rejoindra à Ottawa par la parole de la conférence qui le concernera.

On a rapporté des dommages dans ces régions. A Saint-Jean, N.-B., des arbres furent déracinés, le clocher d'une église s'écroula, et plusieurs maisons furent endommagées. Il y eut plusieurs pannes d'électricité.

De partout, les pêcheurs regagnèrent le port et, à Halifax, plusieurs océaniques durent jeter l'ancre.

Pour la commission ...

(Suite de la première page)

tous les citoyens, a dit le ministre.

Il a insisté à plusieurs reprises sur l'effort considérable du Québec.

Il est impensable de freiner l'augmentation des inscriptions, comme il est impossible d'arrêter l'augmentation des dépenses et qu'il est difficile d'exiger des contribuables locaux un effort qui dépassera leurs ressources.

Il reste une solution : que les subventions du gouvernement du Québec aient la marge entre les dépenses et les revenus prévus.

La croissance du nombre d'éèves va à un rythme très rapide, nombre d'écoliers est passé de 678,282 en '53-'54 à 807,238 en '57-'58 et à 881,816 en '60-'61. On prévoit 949,300 élèves pour l'année scolaire actuelle et 1,012,000 pour '65-'67.

Au cours secondaire, l'augmentation a été encore plus considérable, 79,796 en '53-'54, 132,897 en '57-'58, 204,772 en '60-'61. On prévoit 302,000 élèves cette année et 400,000 en '65-'67.

En tenant compte de l'augmentation moyenne par élève depuis '53-'54, et aussi de l'augmentation des étudiants au cours secondaire, le bureau de la planification a prévu le coût par élève, qui fut de \$340 en 1962-'63 pour 1,196,920 écoliers, augmentera graduellement à \$417 pour 1,413,000 écoliers en '65-'67. En même temps, les dépenses d'opérations courantes des commissions scolaires qui étaient de \$406,852,000 en '62-'63, atteindront \$589,346,000 en '65-'67. Elles sont déjà à \$452,970,000 pour cette année '63-'64, avec une augmentation de \$46 millions sur l'an dernier.

Le futur ministre de l'Éducation au Québec, qui ira participer à la conférence fédérale-provinciale pour exposer les problèmes de l'éducation, juge que les décisions prises à cette conférence seront d'une extrême importance pour tous les gouvernements concernés, et en particulier pour le gouvernement du Québec.

Le premier ministre, lui-même, dirigera la délégation du Québec. M. Lesage a déjà dit qu'il participera à toute la conférence et que chacun de ses ministres intéressés le rejoindra à Ottawa par la parole de la conférence qui le concernera.

On a rapporté des dommages dans ces régions. A Saint-Jean, N.-B., des arbres furent déracinés, le clocher d'une église s'écroula, et plusieurs maisons furent endommagées. Il y eut plusieurs pannes d'électricité.

De partout, les pêcheurs regagnèrent le port et, à Halifax, plusieurs océaniques durent jeter l'ancre.

Embarquée d'une automobile à Charlesbourg

Une automobile transportant sept personnes a pris une embardée, hier soir, en bordure du boulevard Laurentien, à Charlesbourg. L'état de personne n'est pas grave.

M. Rosaire Roy, 34 ans, 619 rue Notre-Dame, et M. Gérard Laurentides, et M. Gérard François, 26 ans, 259 rue Laberge, Québec, ont été conduits à l'Hôtel-Dieu par l'ambulance J. Bouchard et fils. M. et Mme Arthur Beaudry, 48 ans, et M. Joseph Cyr, 73 ans, du 253 rue Laberge, ainsi que Ariette Roy, 4 ans, et sa sœur Violette, 8 ans, enfants de Rosaire Roy, ont été dirigés vers l'hôpital du St-François d'Assise.

Selon le rapport des constables Levesque et Bedard, de Charlesbourg, le véhicule circulait sur le boulevard St-Joseph vers Charlesbourg. Le conducteur a voulu emprunter la voie d'accès au boulevard Laurentien et c'est dans cette courbe prononcée que l'auto a capoté. Elle est considérée comme une perte totale.

Sentences sévères à deux accusés

Des sentences sévères ont été imposées à deux accusés par le juge J.-P. Bérubé. Elles ont été rendues au palais de justice de Rivière-du-Loup.

Un père de famille gémeurant près de Rivière-Bloue a été condamné à trois ans de pénitencier pour inceste. Après avoir été examiné par des psychiatres qui l'ont déclaré apte à subir son procès, l'accusé s'est reconnu coupable.

Un individu de la Pocatière que le juge Bérubé avait placé dans le but de l'aider à se réhabiliter a de nouveau recommencé son métier de voleur. Il a été accusé d'avoir volé \$35 dans des bouteilles de lait. Quand le sheriff est allé l'arrêter, il s'est échappé. Ces deux accusations lui ont valu 23 mois de prison.

Vol de \$1,000 à Lachenaie

LACHENAIE, Qué. (PC) — Deux hommes, dont un était armé d'un revolver, se sont enfuis, hier, avec une somme de \$1,000 volée à la Banque Provinciale du Canada à Lachenaie, situé à 70 milles au nord-est de Montréal.

Appui aux noirs d'Afrique du Sud

NEW YORK (Reuter) — 200 personnes environ ont manifesté, hier, pendant deux heures devant le consulat d'Afrique du Sud à New York, demandant la libération des 11 inculpés du procès de Pretoria.

Commissions scolaires du ...

(Suite de la première page)

tements du personnel académique ont augmenté à travers la province de \$15 millions, soit une augmentation de \$7 par élève sur l'année précédente. Cette

La SSJB de Québec ...

(Suite de la première page)

mier ministre hier pour lui demander son avis là-dessus. Ils ont cité l'exemple de Trois-Rivières et St-Hyacinthe où cela se fait depuis quelques années.

M. Lesage a dit qu'il trouve l'idée bonne "du moment que vous ne dépassez pas une marge raisonnable de risque. Mais vous devez charger un intérêt à l'étudiant."

Présentement, le montant est prêt à l'étudiant sans aucun intérêt. Mais il est évident qu'en profitant de son crédit auprès d'une banque ou autre organisme prêteur, il faudra rencontrer un intérêt.

Mais ce serait encore avantageux pour l'étudiant. On pourrait apparemment augmenter non seulement le nombre mais aussi le montant des prêts.

L'an dernier, la campagne de souscription a rapporté \$45,571.34. On espère qu'elle donnera cette année plus de \$50,000. Si on ajoute les \$24,532 détenus en banque, on arrivera à un montant de quelque \$75,000.

La Société pourrait augmenter à \$250,000 par année, des cette année, la somme qu'elle prête aux étudiants, si elle adopte cette formule.

Elle a présentement 418 prêts qui furent consentis depuis ses débuts il y a huit ans. La valeur de ces prêts consentis sur honneur a atteint \$149,834.94 dont \$11,985 ont été remboursés à date.

La campagne du prêt d'honneur dure jusqu'au 1er novembre pour les noms spéciaux. Dimanche, les bénévoles feront la tournée des foyers des paroisses du diocèse hors du grand Québec et, mardi soir, la tournée des foyers du grand Québec.

Plan d'amaigrissement Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi, des livres de graisse disgracieuse! Établissez vous-même ce plan de recette. C'est très facile—et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez quatre onces de Concentré Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Pressez-en deux cuillères à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le plan Naran. Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrouver la sveltesse de votre ligne; et les livres et les pences réduisibles de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaît vite—combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

Enquête sur la Cour ...

(Suite de la première page)

sonnes disposées à témoigner et qu'une pile de dossiers impressionnants avait été mise en sécurité pour éviter que les documents disparaissent d'où là. Le représentant de St-Roch a exigé la protection "à tout prix" des employés qui seront appelés à témoigner contre les chefs intéressés.

M. Moisan a précisé qu'il n'avait d'autre but que celui de protéger la population de la ville de Québec et les employés honnêtes qui ne sont demeurés en dépit des harcèlements de tous genres dont ils ont été victimes.

La gravité des accusations portées, hier après-midi par les représentants de St-Roch et de Limoilou-Ouest pourrait entraîner des développements judiciaires importants s'il est prouvé, mercredi, que leurs affirmations sont fondées.

Les statistiques montrent qu'au cours de l'année scolaire 1962-63, le nombre d'élèves augmentait de 29,188 en '60-'61, et 23,004 pour cette année. Il augmentait de 26,378 en '60-'61, au cours secondaire, et de 31,378, cette année. On prévoit que l'augmentation sera de 33,800 pour 1966-1967.

Croissance en nombre donc, occasionnant une augmentation plus rapide à ce secteur des dépenses. Cette augmentation devient encore plus considérable parce que le coût annuel moyen d'un élève au secondaire a été établi à environ \$415 tandis qu'un élève du cours élémentaire ne coûte que \$271.

Cette croissance manifeste le désir de la population d'un bagage d'instruction plus considérable.

Une mise au point ...

(Suite de la première page)

chacun, compte tenu du montant total du revenu, y compris de la pension de vieillesse. Lorsque le revenu total d'un bénéficiaire est égal ou supérieur à ses besoins essentiels de subsistance, il est évident qu'une allocation supplémentaire ne peut être accordée, affirme le communiqué de presse.

M. Moisan a précisé qu'il n'avait d'autre but que celui de protéger la population de la ville de Québec et les employés honnêtes qui ne sont demeurés en dépit des harcèlements de tous genres dont ils ont été victimes.

La gravité des accusations portées, hier après-midi par les représentants de St-Roch et de Limoilou-Ouest pourrait entraîner des développements judiciaires importants s'il est prouvé, mercredi, que leurs affirmations sont fondées.

Les statistiques montrent qu'au cours de l'année scolaire 1962-63, le nombre d'élèves augmentait de 29,188 en '60-'61, et 23,004 pour cette année. Il augmentait de 26,378 en '60-'61, au cours secondaire, et de 31,378, cette année. On prévoit que l'augmentation sera de 33,800 pour 1966-1967.

Croissance en nombre donc, occasionnant une augmentation plus rapide à ce secteur des dépenses. Cette augmentation devient encore plus considérable parce que le coût annuel moyen d'un élève au secondaire a été établi à environ \$415 tandis qu'un élève du cours élémentaire ne coûte que \$271.

Cette croissance manifeste le désir de la population d'un bagage d'instruction plus considérable.

Cette croissance manifeste le désir de la population d'un bagage d'instruction plus considérable.

LA MÉTÉO

TORONTO (PC) — Minima et maxima pour la journée d'hier dans les principaux centres du Canada:

	Max.	Min.
Vancouver	55	44
Calgary	50	21
Edmonton	45	22
Saskatoon	50	29
Regina	48	32
Churcill	32	18
Winnipeg	48	33
Sault-Ste-Marie	45	31
Toronto	43	34
Ottawa	45	35
Montréal	44	37
Maniwaki	40	30
Québec	39	34
Sherbrooke	36	31
Chicoutimi	40	26
Moncton	58	42
Fredericton	49	35
Halifax	62	48
Sydney	61	49
Gander	49	44
St-Jean T.-N.	50	44
Val-d'Or	35	28

PRONOSTICS

MONTRÉAL (PC) — Voici les prévisions de la météo.

Régions de Montréal, Ottawa, Laurentides, Cantons de l'Est et St-Maurice: nuageux et éclaircissant en fin de journée. Peu de changement dans les températures. Vents du nord de 15 milles avec rafales de 25 milles. Minimum et maximum à Montréal et Ottawa 30 et 45; Ste-Agathe, Sherbrooke et La Tuque 25 et 40.

Régions de Québec et de Toussaint du Lac-St-Jean: généralement nuageux avec chutes de neige légère. Peu de changement dans les températures. Vents du nord de 15 milles avec rafales de 25 milles. Minimum et maximum à Québec 30 et 45.

Régions de l'est du Lac St-Jean Baie-Comeau, Rimouski, Gaspé et Sept-Îles: chutes de neige légère. Peu de changement dans les températures. Vents du nord avec rafales occasionnelles de 30 milles. Minimum et maximum à Chicoutimi 25 et 40; Rivière-du-Loup et Mont-Joli 32 et 40; Sept-Îles 30 et 35.

Le soleil — Lever: 6h24; coucher 4h33; longueur du jour: 10h09.

Les marées

Haute: 4h02 a.m.
Basse: 11h41 a.m.
Haute: 4h30 p.m.

RIVE-SUD
NOUVELLES —
LA REDACTION
333-7111 JOUR
333-7115 SOIR
ANNONCES CLASSÉES —
PHARMACIE AUGER, 1 rue
Guénette Lévis 837-6865
J.-E. PARE, 217 St-Joseph,
Lauzon 837-2471.
ABONNEMENT —
GASTON TURGEON, 5 rue
Régis, Lauzon, 837-9324.
Bureau de 8 h. 30 a.m. à
6 h. p.m.
Samedi 8 h. 30 à 12.00.

Terrain Motel
• Site magnifique • Entrée côté sud Pont de Québec • Convient pour :
HOTEL - MOTEL RESTAURANT, Etc.
MARCEL FORTIN INC.
"Immeuble"
653-9361

UNIQUE EN AMÉRIQUE
24 GRADUES UNIVERSITAIRES POUR VOUS SERVIR DANS LA PROVINCE
Voici trois des associés de ce bureau qui peuvent vous aider à solutionner vos problèmes d'assurances.



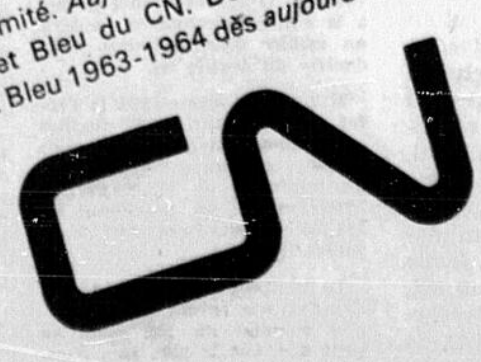
hallé, couture & associés
COURTIERS D'ASSURANCE GÉNÉRALE
AGENTS GÉNÉRAUX POUR L'INDUSTRIELLE COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE
2250 CH. STE-FOY 681-7891

Les tarifs révolutionnaires Rouge, Blanc et Bleu du Canadien National s'appliquent d'un océan à l'autre

Aujourd'hui

Aujourd'hui, le tarif des jours rouges offert aux voyageurs en direction de l'Ouest canadien fait économiser jusqu'à 58%. Il continue d'offrir de fortes économies à ceux qui voyagent entre les provinces de l'Atlantique et Montréal. Aujourd'hui est un jour rouge comme tous les lundis, mardis, mercredis, jeudis et samedis jusqu'à Noël. Aujourd'hui, vous pouvez compter sur des aubaines sensationnelles comme l'illustrent ces prix en voiture ordinaire de Québec (via Lévis) à :

Montréal \$3.60
Ottawa \$6.30
Aujourd'hui comme à chaque jour rouge du calendrier Rouge, Gaspé \$10.50
CN, deux ou plus de deux personnes qui partagent la même place de voiture-lits économisent davantage. Les occupants des voitures ordinaires du Super Continental gratuits. Aujourd'hui, tous les voyageurs de voitures ordinaires de Montréal et Halifax occuperont des places réservées sans frais supplémentaires. Autres avantages : le service d'un préposé, des oreillers fournis gratuitement et l'allocation gratuite de 150 livres de bagage par adulte. Le Super Continental met à la disposition des voyageurs un salon où l'on sert des rafraîchissements. Aujourd'hui, le Service du CN est beaucoup plus rapide entre Montréal et Vancouver. Le CN permet de meilleures correspondances sur toute la ligne; en outre, entre Montréal et Halifax, un Scotian modernisé seconde l'Océan Limité. Aujourd'hui, vous ne trouverez rien qui surpasse les tarifs Rouge, Blanc et Bleu du CN. Demandez à un représentant du CN un calendrier Rouge, Blanc et Bleu 1963-1964 dès aujourd'hui!



Le maire Hamel et l'aire no 3

En procédant par étapes, la question se réglera plus vite

M. Edouard Fiset demeurera le conseiller technique de la Commission d'Aménagement

S. H. le maire Wilfrid Hamel a informé les échevins, hier après-midi, que M. Edouard Fiset, architecte et urbaniste, demeurera le conseiller technique de la Commission d'Aménagement de Québec.

Le premier magistrat a expliqué à l'échevin Emilien Boissinot, en particulier, que la nomination de M. Fiset à la Commission de l'Exposition Universelle de 1967 ne modifierait pas la position qu'il occupe au sein de l'organisme gouvernemental.

M. Boissinot s'était inquiété de la chose au regard du réaménagement de l'aire no 3 de son quartier qui est prévue au prolongement du boulevard St-Cyrille et de la construction de la "Cité parlementaire".

S. H. le maire Wilfrid Hamel a suggéré à ses échevins, hier après-midi, de procéder par étapes dans l'étude du projet de réaménagement de l'aire no 3 du quartier St-Jean-Baptiste afin d'être en mesure, d'ici deux ou trois mois, d'adopter une attitude définitive.

Selon lui, le problème n'est pas tellement compliqué: il se résume à ces quatre points: la "Cité Parlementaire", le boulevard St-Cyrille et le réseau routier, l'aire de réaménagement proprement dite et la nature des contributions gouvernementales à la réalisation de l'ensemble.

"Le problème ainsi divisé en parties, a-t-il expliqué, il semble que ce sera relativement facile d'arriver à une solution. La "Cité Parlementaire", c'est très bref, c'est la responsabilité du gouvernement.

"Quant au boulevard St-Cyrille, il faut se souvenir que le gouvernement a donné à la ville les terrains requis pour son élargissement et qu'il offrira le complément dans quelque temps.

"Si la construction ou l'agrandissement de la "Cité Parlementaire impose des obligations, des dépenses à la ville de Québec, le gouvernement devra payer pour. C'est assez clair", a-t-il dit. Le maire a expliqué qu'il en sera de même pour la construction éventuelle d'un tunnel.

"Si le trafic de la "Cité Par-

lementaire" nécessite un jour sa construction, ceux qui auront créé le besoin paieront pour. Le terrain nécessaire sera là".

Au sujet d'un réseau routier, le maire a dit en substance ce qui suit: "L'aire no 3 se terminant à la Place Dufferin, à l'est, on y a aménagé d'espaces, il sera facile d'y aménager un réseau routier satisfaisant, selon lui.

La disparition de l'hôtel Montcalm et d'un autre important édifice en bordure de la rue des Glacis permettra d'élargir suffisamment cette dernière artère. Il n'envisage pas le futur boule-

Le maire s'est reporté aux discussions et aux études faites antérieurement pour remarquer qu'il avait l'impression qu'on avait essayé de résoudre le problème par tâtonnement, d'un coup sec, et qu'on avait été ébloui par la grandeur et l'envergure du projet.

Le maire s'est reporté aux discussions et aux études faites antérieurement pour remarquer qu'il avait l'impression qu'on avait essayé de résoudre le problème par tâtonnement, d'un coup sec, et qu'on avait été ébloui par la grandeur et l'envergure du projet.

Au nord, l'aire no 3 devrait se terminer à la rue St-Joachim afin de ne pas montrer le dos des édifices construits en bordure de la rue St-Jean. A l'ouest, il n'y a pas de problème, a-t-il dit, parce que seules une ou deux voies secondaires vont disparaître.

Enfin, il y a le réaménagement complet de la côte Ste-Genève avec traversée en plan élevé au-dessus du boulevard St-Cyrille et une boucle pour aller

rejoindre la côte d'Abraham ainsi que la construction d'une voie dans le flanc de la falaise qui ira aboutir quelque part près de la rue St-Roch pour lequel le gouvernement est disposé à contribuer beaucoup, a-t-il expliqué.

"Lorsque notre réseau routier sera bien tracé dans le sens que je viens d'indiquer, a-t-il dit, nous saurons exactement quelles seront la grandeur, la surface et la forme des terrains dont nous pourrions disposer après réaménagement pour l'entreprise privée. Il paraît que nous aurons des offres et nous verrons à ce moment-là ce que nous pourrions en retirer.

Mais il n'y aura aucune obligation de continuer dans le même chemin. Je ne vous demande pas de prendre une décision, je vous demande d'y penser".

En résumé (commentaire personnel), le maire Hamel n'a apporté aucune solution pratique immédiate, sauf qu'il a tracé ce qui lui semble être une voie susceptible d'être empruntée pour en arriver étape par étape à une solution définitive de ce problème épineux.

Laisser au gouvernement le soin de réaliser les projets qu'il envisage, permettre à la ville de Québec d'aménager un réseau routier adéquat avant de songer au réaménagement proprement dit.

La causerie de l'échevin Lamontagne n'a pas plu à tous ses collègues...



MM. J.-B. Soucy, Gérard Fecteau, président du Rotary-Québec; Gilles Lamontagne et Bernard Fortier.

Trop d'improvisation dans l'administration municipale (Lamontagne)

Adressant la parole, hier, au cours du déjeuner hebdomadaire du club Rotary-Québec, l'échevin du quartier Montcalm, M. Gilles Lamontagne a déclaré que le développement actuel de la ville de Québec devait, de toute urgence, être planifié, i.e. que ce développement soit prévu à l'avance et que chaque domaine de l'activité publique soit coordonné avec les autres.

"Notre ville, a dit M. Lamontagne, est à un tournant de son expansion et de son développement. Tout ira bien si nous prenons la bonne direction au bon moment. Mais si nos administrateurs municipaux faillissent à leur tâche et oublient de voir les problèmes urgents pour mieux s'endormir dans le confort de l'oisiveté, notre ville sera bientôt en banqueroute et sûrement alors en tutelle."

A son avis, le bilan des affaires municipales n'est pas riche. On peut se défendre en affirmant que la dette de la ville n'a pas augmenté depuis 10 ans et que plusieurs travaux d'ordre capital ont été réalisés pendant la même période.

"Mais, a poursuivi le conférencier, il ne faut pas juger les hommes publics sur ce qu'ils n'ont pas oublié de faire mais sur ce qu'ils ont pensé à faire. Et si on examine aujourd'hui le bilan de notre ville, on est forcé d'admettre qu'il y a eu chez nos dirigeants municipaux à la fois un manque d'imagination et un manque d'audace."

Selon lui, on aurait tort de se bercer d'illusions et de jouer le jeu de l'autruche. Il faut voir les choses en face et prendre les moyens propres à corriger les situations fausses.

"Au risque de me répéter, a continué l'échevin du quartier Montcalm, je dirai que notre administration municipale est le fruit de l'improvisation systématique. Il n'existe pas, pour les grands problèmes de l'heure de notre cité, de plan d'ensemble prévoyant, étape par étape, la trajectoire complète de la réforme à faire."

"Tel ou là, a-t-il ajouté, on prend des décisions mais elles restent isolées, de sorte qu'on a un nombre incalculable de petits projets qui ne se raccordent pas à une ossature, à une épine dorsale de base."

DEUX REFORMES

Pour le représentant du Progrès civique de Québec, cette politique de raison et de logique demeurera un rêve impossible tant qu'on n'aura pas effectué en profondeur deux réformes essentielles: celle du système administratif de la cité et celle

du fonctionnarisme qui en sert les intérêts.

En ce qui a trait à la réforme administrative, il a affirmé que les dirigeants de la ville de Québec devraient favoriser l'adoption immédiate des mesures que suggérera la Commission Sylvestre dans le rapport qu'elle doit soumettre à la ville à l'issue de l'enquête qu'elle poursuit présentement.

"Je n'irais pas jusqu'à dire de signer un chèque en blanc, a dit M. Lamontagne, mais après tout, à quoi aurait servi cette commission d'enquête si on n'est pas prêt à considérer avec sympathie ce qu'elle aura librement suggéré? Il ne faudrait pas que le rapport de la Commission soit tout simplement rangé, comme tant d'autres, au fond d'un tiroir."

Par ailleurs, la réforme du fonctionnarisme municipal exige la création d'une commission du service civique pour prendre charge de l'embaument et de la régulation du personnel à l'emploi de la ville de Québec, le tout fondé sur des critères de compétence et d'honnêteté.

"Les échevins, a-t-il dit, ont tendance à intervenir à tout propos et ceci n'est pas désirable. Il faut que nos employés le soient devenus par leur compétence et il faut qu'une stabilité les protège suffisamment pour leur permettre de demeurer honnêtes."

D'après lui, c'est à ces deux conditions que l'administration municipale pourra traduire dans les faits l'audace qui animerait son programme et la vision qui animerait ses dirigeants.

M. Lamontagne a été présenté par M. Bernard Fortier et remercié par M. Jean-Baptiste Soucy. Le dîner était présidé par M. Gérard Fecteau.

L'échevin Gilles Lamontagne s'est attiré les foudres de certains de ses collègues, hier après-midi, après que l'échevin Isidore Deschênes eut relevé dans la dernière édition du "Soleil" un résumé des paroles prononcées par le représentant de Montcalm devant les membres du club Rotary de Québec.

M. Deschênes a reproché au porte-parole du Progrès Civique de ne pas faire de distinction et de mettre tout le monde dans le même sac lorsqu'il parle des "administrateurs municipaux qui faillissent à leur tâche et oublient de voir les problèmes urgents pour mieux s'endormir dans le confort de l'oisiveté".

M. Deschênes a tenu à préciser qu'il n'avait jamais dormi à l'hôtel de ville et qu'il n'aimait pas que tout le monde soit mis dans le même sac. Il a demandé à M. Lamontagne pourquoi il faisait des déclarations de ce genre et comment il entendait éviter le chaos qu'il dénonce.

"C'est une tactique politique, a-t-il écrit l'échevin Jos. Matte. Si j'avais seulement cinq ans de moins, je viendrais contre lui lors des prochaines élections, mais je me retire. Ceci ne veut pas dire que je ne l'occuperai pas pour mes hommes et que c'était ce qu'il avait fait en toute franchise et en toute honnêteté. "Il ne se passe pas une séance, a-t-il remarqué, sans que l'un de vous soulève des déficiences dans quelque département."

"Je n'ai pas l'intention d'engager une polémique. Quelquefois les journaux publient nos propos en résumé, hors de leur contexte, je pense que le compte rendu de ma causerie devrait être plus complet dans les journaux de demain."

"Jamais je n'avais rencontré un si petit esprit au sein de mes collègues: je n'ai jamais fait de personnalité. Je m'en suis toujours tenu à des généralités et à critiquer l'administration en général. Je ne me suis pas évertué non plus à détecter des choses sur mes collègues."

M. Matte a également blâmé M. Lamontagne d'avoir fait perdre de l'argent à la ville de Québec quand il a tenté de poursuivre à la ville en Cour supérieure pour faire casser le règlement interdisant l'ouverture des

magasins plus d'un soir par semaine. Enfin, il l'a tenu responsable de la poussière qui a sali les "chaussures" des danseuses de la troupe des Grands Ballets Canadiens lors de la représentation qui eut lieu au Palais Montcalm en fin de semaine. "Mon collègue est membre de ça, a-t-il dit, ajoutant: j'espère que le Comité de Régie du Palais Montcalm" va y voir."

M. Lamontagne a retourné à ses collègues qu'il avait le droit d'exprimer son opinion en tant que citoyen et que c'était ce qu'il avait fait en toute franchise et en toute honnêteté. "Il ne se passe pas une séance, a-t-il remarqué, sans que l'un de vous soulève des déficiences dans quelque département."

M. Matte a également blâmé M. Lamontagne d'avoir fait perdre de l'argent à la ville de Québec quand il a tenté de poursuivre à la ville en Cour supérieure pour faire casser le règlement interdisant l'ouverture des

de ce projet avant d'avoir répondu à cette simple question: la population du grand Québec est-elle assez considérable pour supporter le financement d'une pareille entreprise? Sinon, le gouvernement provincial est-il prêt, à titre de suppléance, à assurer lui-même cette partie des frais qui est au-delà de la possibilité financière des Québécois? Si le gouvernement est prêt à poser ce geste, le projet devrait se réaliser dans le plus bref délai."

Selon lui, la ville de Québec devrait prendre l'initiative de pourparlers avec les compagnies de chemins de fer en vue de l'abolition des traversées à niveau.

"Il faudrait talonner les compagnies suffisamment pour forcer un règlement", a-t-il ajouté. En terminant, M. Lamontagne a rappelé que Québec était la capitale politique de la province et la capitale culturelle du Canada d'expression française.

Un citoyen de Berthier-en-Bas est brûlé vif. M. Victor Beaulieu, 49 ans, a péri dans l'incendie de sa maison à Berthier-en-Bas, hier. Il vivait seul. Son épouse est à l'hôpital et lui-même devait être hospitalisé, ce jour-là. Sa maison de construction ancienne avec une charpente solide de bois s'élevait sur le côté sud de la route transcanadienne, à environ un mille du village de Berthier vers Montmagny. Les voisins ont aperçu le feu vers 23h45 du matin. A ce moment-là, le toit de la maison s'était déjà écroulé à l'intérieur des murs. Les restes calcinés de la victime ont été trouvés vers 10h de la matinée. Ils se trouvaient près de la porte de sortie sous une avalanche de pièces de bois à moitié brûlées. Il semble bien que M. Beaulieu a tenté de s'échapper, mais qu'il a été traqué par les flammes.

Un réflexe politique d'opportunisme suscite en partie l'intérêt au sujet du réaménagement de l'aire no 3...

Selon le représentant du quartier Montcalm à l'hôtel de ville de Québec M. Gilles Lamontagne l'intérêt suscité en certains milieux par le réaménagement de l'aire numéro 3 serait tout simplement l'expression d'un réflexe politique d'opportunisme. Il a émis cette opinion au cours d'une conférence qu'il prononçait devant les membres du club Rotary de Québec, hier après-midi.

Plusieurs, de préciser M. Lamontagne, ont critiqué ceux qui ont tenu à prendre toutes les précautions requises avant de décider. "Pourquoi le rapport Matte dormait dans un tiroir depuis des mois et personne ne semblait se souvenir de son existence. Mais alors pourquoi ce soudain réveil dans le cas de l'aire no 3?"

"Vu que le gouvernement provincial s'intéressait à la chose, a continué l'échevin du quartier Montcalm, il n'était pas bon politiquement de ne pas se montrer très intéressé et très pressé."

Le réaménagement de l'aire no 3 profitera énormément à la ville. "Mais, a-t-il dit, il importe que notre conseil prenne à cet égard ses responsabilités. Après tout, même si le gouvernement provincial solde une partie des frais les contribuables de Québec auront aussi à faire leur part. Il importe donc que Québec se tienne debout dans cette question et fasse en sorte que l'aménagement du boulevard St-Cyrille et le relogement

de ce projet avant d'avoir répondu à cette simple question: la population du grand Québec est-elle assez considérable pour supporter le financement d'une pareille entreprise? Sinon, le gouvernement provincial est-il prêt, à titre de suppléance, à assurer lui-même cette partie des frais qui est au-delà de la possibilité financière des Québécois? Si le gouvernement est prêt à poser ce geste, le projet devrait se réaliser dans le plus bref délai."

Selon lui, la ville de Québec devrait prendre l'initiative de pourparlers avec les compagnies de chemins de fer en vue de l'abolition des traversées à niveau.

"Il faudrait talonner les compagnies suffisamment pour forcer un règlement", a-t-il ajouté. En terminant, M. Lamontagne a rappelé que Québec était la capitale politique de la province et la capitale culturelle du Canada d'expression française.

Un citoyen de Berthier-en-Bas est brûlé vif. M. Victor Beaulieu, 49 ans, a péri dans l'incendie de sa maison à Berthier-en-Bas, hier. Il vivait seul. Son épouse est à l'hôpital et lui-même devait être hospitalisé, ce jour-là. Sa maison de construction ancienne avec une charpente solide de bois s'élevait sur le côté sud de la route transcanadienne, à environ un mille du village de Berthier vers Montmagny. Les voisins ont aperçu le feu vers 23h45 du matin. A ce moment-là, le toit de la maison s'était déjà écroulé à l'intérieur des murs. Les restes calcinés de la victime ont été trouvés vers 10h de la matinée. Ils se trouvaient près de la porte de sortie sous une avalanche de pièces de bois à moitié brûlées. Il semble bien que M. Beaulieu a tenté de s'échapper, mais qu'il a été traqué par les flammes.

La ville désire inclure le BOULEVARD ST-CYRILLE dans l'aire de réaménagement no 3. La ville de Québec demandera au gouvernement provincial d'inclure le boulevard St-Cyrille dans l'aire de réaménagement no 3 du quartier St-Jean-Baptiste.

Le trésorier, M. C.-R. Fontaine, a précisé, hier après-midi, que cette demande fera partie des amendements à la charte qui seront proposés à la Législature en 1964. M. Fontaine a convenu avec l'échevin Gilles Lamontagne qui lui soulevait la chose que la ville de Québec retirerait certains avantages si le gouvernement acquiesciant à sa demande.

On peut manger gras vendredi

La fête de la Toussaint tombant cette année un vendredi, les fidèles ne sont pas tenus à l'abstinence.

Cette décision de l'Archevêché de Québec s'appuie sur le Canon 1252-4.

CHAUFFEZ-VOUS
avec les
HUILES MONTCALM ENR.
1120, 2e Avenue - Limoilou
TEL.: 323-9322

Assemblée publique
L'INDEPENDANCE
DU QUEBEC en marche

CE SOIR
à Donnacona
MARCEL CHAPUT
PARLERA
salle paroissiale
8.15 P.M. - entrée libre,
Bienvenue à tous
ADHÉREZ AU PARTI
REPUBLICAIN
Pour renseignements écrivez au
Secrétaire Régional
885 Ch. Martin, Québec, 18,
L'Ann. parée par
L'ORG. DU P.E.O.

TUILES - PRELATS - TAPIS
VENTE ET POSAGE
• Estime gratuite •
Pour toutes informations:
PLANCHERS MODELES ENR.
620, St-Léon - Tél.: 323-3920

Incroyable!
CONTRE-PLAQUÉ
à l'épreuve de l'eau
feuilles 4' x 8'
Sheeting Select
5.16 2.50 2.85
3-8 3.00 3.30
1-2 4.20 4.45
5-8 5.15 5.40
3-4 6.25 6.50
MODERN PLYWOOD REG'D
Tél.: 842-1969

Air climatisé
Le RESTAURANT LA FAYETTE
565 boul. Charest est
est maintenant assuré de votre entière satisfaction dans le choix de ses plats.
Essayez
• Le Petit Filet en Chevreuil
• Le Canard à l'Orange
• Le Homard Thermidor
(repas complet)
Le Chef défie toutes les maîtresses de maison.
Pour vos banquets et réceptions de toutes sortes demandez:
Antonio DiNardo - 522-2053

AVIS IMPORTANT
A tous les intéressés dans
l'Industrie de la Construction
En vertu de la Convention et du décret de la construction de la région de Québec, la fête de la
TOUSSAINT
(1er nov. 1963)
demeure un jour chômé même si, par communiqué, l'Episcopat canadien permet les oeuvres serviles.
Donc, aucun travail n'est permis en ce jour de fête. En cas d'urgence, tout travail accompli ce jour-là devra être rémunéré au taux de salaire double.
LE COMITE CONJOINT DE L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION DE QUEBEC
Par: J.-E. PICARD, secrétaire

Au Palais de Justice

Il lui refusa la main, le 1er de l'AN... le juge accepta de sévir

Un mineur passera 3 mois en prison

Un journaliste de 19 ans a été condamné à trois mois de prison, hier, par le juge Achille Pettigrew, pour avoir volé une voiture propriété de Traders Finance, s'être enfui en direction de Village Jacques-Cartier, comté de Portneuf, et, avec un compagnon, de s'être introduit par effraction dans le garage Gérard Blanchet, où les deux complices ont volé des objets pour un montant de \$75.

Pleurant, la mère du jeune homme conseilla au juge d'envoyer son fils au Centre Laval pour qu'il y apprenne un métier, à quoi le juge Pettigrew répondit: "Pour que votre fille aille au Centre Laval, je devrai d'abord le condamner au pénitencier. Et pour ces gens, il est souvent difficile de trouver de l'emploi. Si je le condamne à la prison, c'est une impression moins pénible que laissera cette peine".

Cause à témoignages contradictoires

Le juge Paul Roy, de la Cour des Sessions de la Paix, a pris en délibéré une cause qui a donné lieu à des témoignages contradictoires.

Un commis de taverne, accusé d'avoir recélé un revolver d'une valeur de \$75, a déclaré que c'est à titre de gage pour le prêt de \$30 au demandeur qu'il avait obtenu dans un sac de papier, l'arme en question. Deux témoins ont corroboré ce témoignage. Quant au demandeur, sa version est tout autre puisqu'il dit avoir donné le revolver "de main à main" (pas question de sac de papier) et que le prêteur lui remit aussitôt l'argent. Cette dernière remarque contredit l'affirmation du commis de taverne qui affirme être allé voir son patron dans la cave avant de prêter l'argent.

Le Jour de l'An est un jour où les propos injurieux et blessants entre frères et sœurs, au foyer paternel ou maternel, ne doivent pas avoir cours. C'est l'opinion du juge Gérard Lemay, de la Cour de Magistrat, qui a condamné Jules Pageau, frère de Pauline (la demanderesse), à \$8 d'amende et les frais, pour avoir tenu à l'endroit de cette dernière des propos "pas le moins du monde excusables".

L'incident est survenu le 1er janvier dernier, à St-Emile, au cours de l'échange de vœux à la maison paternelle. Jules, l'aîné, arrivé avec sa petite famille, fit la tournée des frères et sœurs et, lorsque parvenu à la hauteur de sa sœur Pauline, il lui tendait la main, il s'exclama: "Toi, je ne te la donne pas, ça ne vaut pas la peine". Une engeulade en règle s'ensuivit.

Le procès de Tardif

Le procès d'Adelard Tardif, un camionneur âgé de 53 ans, de St-Joseph de Beauce, s'est instruit, hier devant le juge Albert Dumontier.

L'inculpé est accusé d'avoir, le 9 juillet dernier, à St-Télesphore, conduit son véhicule d'une manière dangereuse pour le public.

Paul-Emile Drapeau, employé du CNR, âgé de 40 ans, a dit: "Je circulais de Lévis à Charney avec mon épouse. Soudain, j'aperçus un camion qui reculait vers le grand chemin. Les lumières du garage Isabelle éclairaient la partie avant du camion conduit par Tardif. Il reculait lentement, et j'ai dû quitter la partie pavée du chemin pour passer".

Ne souffrez pas UN DENTIER qui bouge

Si votre dentier bouge et menace de tomber lorsque vous voulez manger, rire ou éternuer, ne restez pas ainsi. FASTEETH, une poudre alcaline (non acide) dont vous saupoudrez votre dentier, le tiendra solidement en place. Vous en éprouverez un nouveau confort et une nouvelle assurance. Ne forme ni pâte ni grumeau, ne laisse aucun goût. FASTEETH à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

Bourde du Star et du Globe and Mail

A l'occasion de la visite de M. Malraux, le "Star" de Montréal publiait un reportage interminable et ahurissant sur la situation hypothétique d'un Québec qui serait encore sous la domination française en 1963, dit "Le Droit".

Le "Star" et le "Globe and Mail" ont commis une bourde en laissant entendre que le Québec songerait à l'option d'un retour à la domination française. Nous admirons la France, dit "Le Droit", nous voulons participer à sa culture, mais nous sommes des Canadiens, et des Canadiens français pour ceux qui nous obligent à leur rappeler nos origines.

La pensée canadienne

Réapprendre à être seul

Nous devons réapprendre à écouter, au lieu d'entendre seulement, à regarder au lieu de voir, à s'isoler avec un livre, à l'écart de l'enfer des bruits, a dit M. Guy Frégault à Moose Jaw, ces jours derniers.

On ne pouvait dire mieux, déclare la "Gazette" de Montréal, qui ajoute la question suivante: "Qu'est-ce que l'on apprend à l'école et à l'université sinon à savoir être seul en compagnie d'un livre?"

La spéculation sur le sucre

L'Opposition parlementaire s'est plainte avec raison, la semaine dernière, de la spéculation qui se pratique sur le marché du sucre et elle a demandé au gouvernement d'exercer un certain contrôle sur le prix de cette denrée, dit le "Globe and Mail".

Les ménagères recourent de plus en plus nombreuses à des substituts provenant du maïs, et il sera difficile à l'industrie du sucre, si elle n'est pas plus vigilante, de faire de nouveau accepter son produit, quand les prix recommenceront à baisser.

Les exportations avec les Russes

Le ministre canadien du Commerce a préconisé l'accroissement de nos exportations derrière le rideau de fer, où l'invasion des marchandises canadiennes crée un précédent que les autres peuples occidentaux suivront bientôt avec joie, dit le "London Free Press".

La seule difficulté dans ce commerce provient du fait qu'il faut traiter, non avec les distributeurs, mais avec les gouvernements communistes. Ceux-ci ont tendance à traiter, de leur côté avec les gouvernements de pays libres, ce qui risque de substituer un régime d'entreprises de l'Etat à celui de l'entreprise libre.

TUILES - PRELARTS ET TAPIS

Tuile Vinyl pure et caoutchouc épais pour 1/2", prix en bas du prix du gros. Choix de très belles couleurs. Prise des mesures et estimate gratuits. En vente à l'entrepos.

614 Christophe-Colomb O.
Robert Simard
COUVRE-PLANCHER
Tél. : 683-0462



CE PERCOLATEUR SPÉCIAL VAUT \$3.95 IL NE VOUS COÛTERA QUE \$1.19

... EN ACHETANT UNE
LIVRE DE CAFÉ MAXWELL HOUSE
AU PRIX COURANT

Pensez donc! Un percolateur (en verre Corning à l'épreuve de la chaleur) qui devient une jolie cafetière! Il vaut \$3.95, mais il ne vous coûtera que \$1.19 en achetant une livre de café Maxwell House (placée à l'intérieur) au prix courant.



C'est un percolateur...



...et aussi une cafetière!

LE CAFÉ MAXWELL HOUSE MOULU

Bon jusqu'à la dernière goutte

AUCUN COMPTANT!

SUR VIVRES OU CONGELATEUR

1er VERSEMENT - 1er DECEMBRE
BONI: \$40.00 D'ALIMENTS
GRATIS

A TOUT NOUVEAU CLIENT DE VIVRES ET CONGELATEUR
QUI TELEPHONE DES MAINTENANT!

VOYEZ CE QUE
\$13.54
PAR SEMAINE
PROCURE A VOTRE FAMILLE

CES VIVRES ET CE CONGELATEUR
(de votre choix)

- 30 liv. rôtis de boeuf
- 12 liv. dinde
- 18 liv. bifteck de surchoix
- 12 liv. rôtis de porc
- 12 liv. côtelettes de porc
- 6 liv. baron sans couenne
- 18 liv. bifteck haché
- 6 liv. côtelettes d'agneau
- 6 liv. saucisse de porc
- 12 liv. jambon fumé
- 20 liv. chapons
- 29 liv. légumes assortis
- 18 liv. fruits assortis
- 24 jus variés de 6 onces
- 24 jus de tomates de 20 onces
- 12 chopines crème glacée
- 250 sacs de thé Lipton
- 6 liv. beurre de crèmerie
- 3 liv. café frais
- 20 liv. détergent bleu Colgate



3 MODELES de 15 pi. cu.
VERTICAUX - COFFRES
ou COMBINES

325 liv. D'ALIMENTS SUCCULENTS
(marque rouge et bleue inspectée par le gouvernement)
(Assez pour famille de 5 durant 13 semaines)

'LA QUALITE EN QUANTITE EST ECONOMIQUE'
Les Provisions Economiques Ltée

Dominion Provisioners Ltd.

CONSEILLERS en ALIMENTATION à votre DISPOSITION
de 9 A.M. à 10 P.M.

Vous ne connaîtrez jamais notre proposition si vous
ne vous renseignez pas.

626-0606 - SI OCCUPE - 623-5712

**Bédard: "Divagations de M. le maire!"
Tremblay: "De côté, la politique!"**

M. Jean-Jacques Bédard, député du comté de Québec à l'Assemblée législative, a fait parvenir au secrétaire de la ville de Beauport une lettre dans laquelle il déclare que si le fait de répondre aux demandes de renseignements qui lui sont faites constitue de "l'ingérence municipale", il s'abstiendra à l'avenir de prendre en considération les communications venant

du conseil de Beauport, de ses officiers ou de son procureur. M. Bédard répond ainsi à une récente séance du conseil, avait parlé de l'ingérence du député de Québec dans les affaires municipales de Beauport à la suite de la campagne menée par cette ville pour la construction d'un pont sur le St-Laurent, à l'est de Québec.

ELUCBRATIONS ET DIVAGATIONS

Premier congrès des Jeunes Scientifiques

"Les Jeunes Scientifiques", profitent du congrès annuel de l'ACFAS pour, eux-mêmes, tenir leur premier congrès. Ce groupement compte des élèves de 9e année en montant appartenant aux collèges classiques et aux écoles secondaires.

L'ouverture de ce congrès aura lieu vendredi, 1er novembre à 2 hrs à la faculté de Médecine. Il y aura présentation de communications des délégués, exposition et présentation de films scientifiques. Au programme du lendemain, il y aura un symposium qui portera sur l'organisation des clubs de Jeunes scientifiques dans les écoles et les collèges.

La journée de dimanche offrira à ces jeunes la possibilité d'assister au symposium de l'ACFAS. Il y aura également d'autres séances de discussion et la clôture se fera à 2 hrs. Pendant leur séjour à Québec, les jeunes scientifiques seront logés dans des familles de Québec afin de leur éviter des frais de séjour onéreux pour des étudiants.

M. Bédard écrit: "J'ai pris connaissance des élucubrations publiées dans l'Événement du 17 octobre courant, sous la rubrique: "La Voirie provinciale retarde le développement de Beauport." Lorsque j'ai constaté que ces divagations venaient de Son Honneur le Maire, j'ai été peiné, mais non surpris de ces propos.

"Dans cette affaire du boulevard métropolitain, je n'ai fait que répondre à une demande de renseignements du procureur de la cité, après avoir moi-même constaté que le plan déterminant l'assiette de ce boulevard avait été officiellement déposé au bureau d'enregistrement, le 3 novembre 1962. Il s'agit donc d'un document officiel et je ne vois pas comment Son Honneur le Maire peut en déduire que ma lettre ne constitue qu'une promesse qui n'offre aucune garantie."

Et c'est à ce moment que M. Bédard dit que si le fait de répondre à des demandes de renseignements constitue de l'ingérence municipale, il devra s'abstenir à l'avenir de prendre en considération les communications du conseil de Beauport.

APPEL A LA COLLABORATION
Le maire de Beauport a vivement répliqué qu'à son avis, certaines divergences politiques devraient être mises de côté dans

l'intérêt général. Au niveau municipal, a dit le Dr Tremblay, nous avons nos problèmes et notre devoir, c'est de les régler.

"Attendre des mois pour une autorisation mineure complique énormément le mécanisme administratif municipal, tellement que je me suis demandé si ces retards accumulés n'étaient pas le fait du rôle négatif de quelque puissance occulte," a déclaré le maire Tremblay.

"On m'attaque personnellement, a dit le Dr Tremblay, insinuant malicieusement que je divague lorsque je réclame dans l'intérêt de Beauport et des environs une confirmation plusieurs fois promise verbalement. Je vois là une manœuvre désobligeante et je prétends à l'ingérence pure et simple dans nos affaires municipales et cela dans le but de retarder le développement de Beauport tout en insinuant faussement que le pourrais en être responsable et pour être en mesure ensuite d'exercer un chantage politique sur la population."

En terminant, le maire a dit: "Je fais un appel à une collaboration franche avec M. Bédard. Je suis prêt à lui accorder ma collaboration entière pour rendre à la population les services que nous sommes moralement obligés de lui donner à nos échelons respectifs."

La confirmation écrite que demandait le maire a été transmise, hier soir, au conseil municipal. Elle porte la signature de M. Gérard-D. Lévesque, ministre par intérim de la Voirie.

Le conseil de Beauport étant assuré que le tracé du boulevard métropolitain ne sera pas modifié, ratifiera donc les ententes nécessaires à l'annexion d'une partie de Beauport-Ouest.

Le maire de Neufchatel invite les citoyens à étudier le problème d'une façon objective

Le Conseil de ville de Neufchatel a pris connaissance, hier soir, du règlement 452 de la ville de Loretteville relativement à l'annexion de trois secteurs qui sont actuellement sous son administration. On a de plus adjugé le contrat du projet 1663-C pour l'aqueduc métropolitain à la Compagnie de Construction des Boulevards et remis à plus tard la réponse à la lettre de démission de l'échevin du quartier Saint-Jacques, M. Marcel Moffet.

Le Conseil a été saisi du projet d'annexion des secteurs de Pincourt et l'Ormière, de Ste-Genève et de St-Claude pour la première fois. Ce projet a subi avant-hier sa première lecture au Conseil de ville de Loretteville. Il a fait hier l'objet de deux résolutions de la part de l'échevin Lauréat Couture et du maire, M. Charles-Auguste Savard, résolutions adoptées à l'unanimité.

Le premier a proposé de renvoyer le projet pour étude à une période indéterminée.

Le maire a pour sa part proposé d'engager un avocat-conseil

pour seconder l'avocat actuel de la municipalité afin d'éclaircir les multiples implications légales que ce projet comporte.

"On a soixante jours pour répondre à la notification de Loretteville, a souligné M. Savard, j'en profite donc pour demander à la population, qu'elle soit pour ou contre le projet, d'étudier le problème de façon objective. Les citoyens de Neufchatel sont reconnus pour leur sérieux et je suis sûr qu'ils n'étaleront pas ailleurs les différences d'opinions qui peuvent les diviser. J'espère aussi qu'ils sauront respecter le

point de vue de leurs concitoyens."

Après cet appel à la modération, le maire a assuré les contribuables de sa municipalité qu'ils seront renseignés de la meilleure façon possible sur ce sujet brûlant d'actualité et que le Conseil qu'il dirige n'abdiquera en rien ses responsabilités.

Il a terminé en se déclarant étonné que les séparatistes qui avaient signé la requête d'annexion disaient le faire en vue d'obtenir plus de services, mais, qu'en même temps, ils refusent l'aqueduc métropolitain que Neufchatel leur offre.

UNIQUE EN AMÉRIQUE

24 GRADUES UNIVERSITAIRES POUR VOUS SERVIR DANS LA PROVINCE

Voici trois des associés de ce bureau qui peuvent vous aider à solutionner vos problèmes d'assurances.



Normand Simard, H.E.C. '63



Carol Painchaud, B.Sc.C.



René Paquet, M.Sc.C.

hallé, couture & associés

COURTIERS D'ASSURANCE GÉNÉRALE AGENTS GÉNÉRAUX POUR L'INDUSTRIELLE COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE 2250 CH. STE-FOY 681-7891

DEPUIS CINQ GÉNÉRATIONS

Fondée en 1848

J. LEOPOLD LEPINE, président
ROBERT LEPINE, sec., F. GABRIEL LEPINE, trés.

BUREAU
715 ST-VALLIER EST
(carré Lépine)

FUNERARIUMS

705 St-Vallier est — 96 St-Cyrille est
300 Ste-Foy — 318 de la Canardière
535 des Oblats (J.-Wilfrid Laberge Enr.)
1584 Ch. St-Louis, Sillery (Charles Cloutier Enr.)

NOUVEAU NUMÉRO DE TÉLÉPHONE:
5 29-6811
Un seul numéro pour tous les services

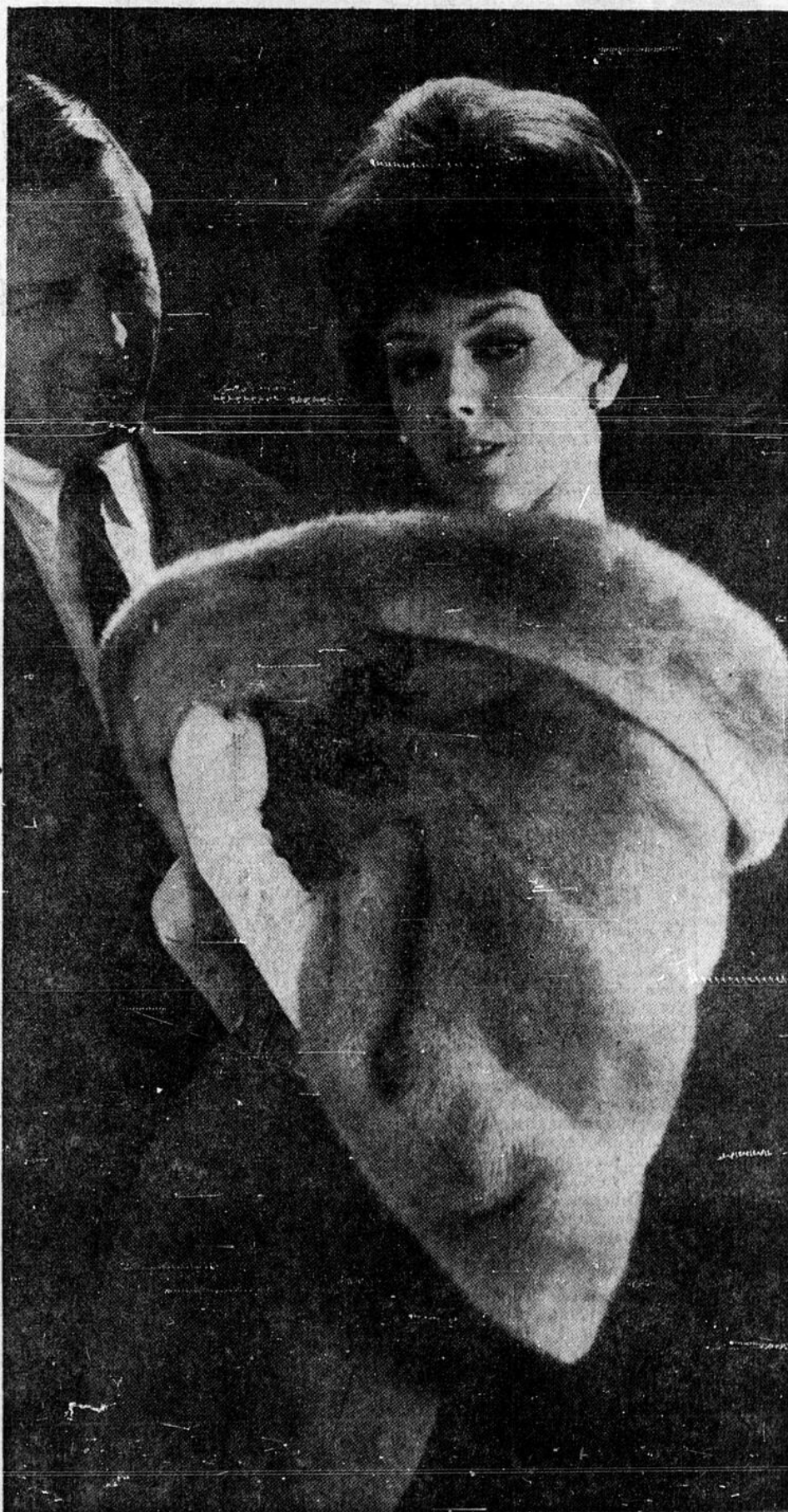
VENTE de FIN d'OCTOBRE

Chez

Prémont Fourrures

125 EST, RUE ST-JOSEPH

- \$69** Jaquette agneau traité, étole renard norvégien. Valeurs jusqu'à \$125.
- \$99** Jaquette rat musqué rasé — cape vison sauvage. Valeurs jusqu'à \$250.
- \$179** Jaquette mouton gris — cape-étole vison canadien pastel. Valeurs jusqu'à \$295.
- \$199** Jaquette mouton de Perse gris — jaquette de mouton de Perse noir — cape-étole vison canadien pastel — cape-étole vison canadien ranch. Valeurs jusqu'à \$395.
- \$249** Jaquette de mouton de Perse brun — jaquette de mouton de Perse teint noir — cape-étole vison canadien perle. Valeurs jusqu'à \$445.



pour 3 jours seulement

LIQUIDATION DE FIN DE SAISON

manteaux courts, capes, étoles...

- \$299** Cape-étole vison canadien saphir — cape-étole vison canadien lutétia — cape-étole vison canadien pastel. Valeurs jusqu'à \$495.
- \$349** Cape-étole vison canadien foncé — cape-étole vison canadien pastel. Valeurs jusqu'à \$500.
- \$399** Etoles vison canadien pastel. Valeurs jusqu'à \$650.
- \$449** Capes-étoles vison pastel. Etoles vison Dark Majestic. Valeurs jusqu'à \$695.

TRES SPECIAL Quatre jaquettes en vison canadien. Escompte 33 1/3 %.



SPÉCIAL EN MANTEAUX LONGS

12 MANTEAUX EN MOUTON RUSSE GRIS. Valeurs jusqu'à \$795. **\$445**

6 MANTEAUX EN MOUTON DE PERSE TEINT BRUN. Valeurs jusqu'à \$795. **\$395**





On manie avec facilité le robot...

La crainte n'engendre pas nécessairement le respect

Paris, (AFP) — Se faire craindre est l'ambition de certains parents. Selon eux c'est le seul moyen de se faire respecter, de se faire obéir, on aimerait cependant savoir ce qu'ils entendent exactement par là. — Car la plupart des enfants "craignent" leurs père et mère, mais de bien des façons différentes.

Il y a loin de celui qui craint de leur faire du chagrin à celui qui reçoit des coups. Si c'est cette dernière sorte de crainte que l'on souhaite instaurer, écartons-la de nos considérations présentes, car elle ne saurait être considérée comme un moyen d'éducation. La première est moins détestable encore faut-il qu'elle naisse spontanément chez un enfant affectueux et sensible. Sinon, si l'on cherche à la provoquer par une pression sentimentale — c'est souvent l'arme des mères, et surtout des mères à qui incombe plus ou moins exclusivement la formation de leurs enfants — elle risque de déséquilibrer ceux-ci.

Dependant ce dont je voudrais parler ici c'est ce que j'appellerai la fausse crainte des parents, celle qui se manifeste alors que ni sévérité excessive ni recours à une sorte de chantage affectif ne la justifient, et qui s'exprime par ces menaces menaçantes, ces petites cachotteries, ces pueriles manœuvres que nous connaissons, il faut bien le dire, à peu près tous. Un verre a été cassé, un mouchoir a été égaré, une commission a été oubliée, et si parmi les jeunes auteurs de méfaits aussi insignifiants il se trouve pour les déclarer eux-mêmes, combien s'efforcent de les dissimuler ou tout au moins attendent qu'ils se découvrent en espérant qu'ils passeront inaperçus? A la contrariété légitime — après tout on préfère les verres intacts et les mouchoirs présents à l'appel, si l'on avait chargé l'enfant d'une commission c'est que l'on avait besoin qu'elle fut faite — s'ajoute un peu de tristesse: est-on donc à ce point redoutable?

En vérité, ce n'est pas tant de nous que les enfants ont peur car ils savent bien qu'ils ne risquent pas grand-chose: une apostrophe de mauvaise humeur, au pire une sanction des plus légères, mais c'est justement de cet accroc pourtant minime à leur confort moral à notre "Mais enfin pourquoi ne me l'as-tu pas dit?" de ne l'aurais pas mangé?" ils répondent: — "Ils répondent: Non mais tu m'aurais grondé!" S'ils étaient plus éloquent ils pourraient même peut-être nous expliquer que toute grandiose mise à part le simple fait d'avoir à fournir

des explications leur a fait préférer la commodité du silence. Avant de blâmer chez eux cet excès de mollesse faisons notre examen de conscience... Sommes-nous toujours bien sûrs d'assumer, vaillamment toutes nos responsabilités? Ne nous arrive-t-il jamais de les esquiver? Voir de solliciter la complicité de nos enfants? Quand c'est maman qui casse ou égaré quelque objet, ne l'entend-on pas dire parfois "Ne le dis pas à papa." Et la majesté, l'autorité virile ne mettent pas non plus papa à l'abri de quelque "ne le dis pas à maman" peut compatible avec sa dignité. Quand au lieu de papa ou maman c'est à un représentant de l'autorité que nous avons affaire: gardien de square, agent relançant la circulation, sommes-nous toujours prêts à reconnaître nos torts?

Une phrase banale, explique toutes ces petites faiblesses: nous n'avons pas "avoir d'ennuis". Elle explique aussi de plus graves déboîsés dans des situations où notre responsabilité personnelle n'est même pas engagée: elle explique que relativement tant d'automobilistes, ainsi que nous l'apprennent les faits divers, passent leur chemin devant un accident ou manifestement des secours seraient nécessaires. Les circonstances sont telles qu'on ne saurait leur imputer par erreur, ils ne risquent rien... Mais que dis-je là? Ils risquent d'être retenus quelque temps, d'être retardés dans leurs affaires ou dans leurs plaisirs. Ils risquent "des ennuis". Donc ils appellent sur l'accélérateur.

"Les voisins étaient bien au courant", nous dit encore la presse quand éclate une affaire d'enfant maltraité, de femme battue, ou de vieille grand-mère sequestrée. "Mais ils se taisaient pour ne pas avoir d'ennuis".

Fort bien. Mais si ces automobilistes circospects, si ces voisins prudents ont des enfants, qu'ils ne s'étonnent pas si eux aussi, dans leur petite sphère, évitent, à tout prix, les ennuis... Il n'est pas question aujourd'hui de les élever à la sportive. Cependant c'est un grand service à leur rendre que de leur apprendre à affronter vaillamment "les ennuis". Et c'est aussi un service à nous rendre à nous-mêmes: nous y gagnerons au moins de ne pas être redoutés comme des croque-mitaine à la moindre observation, au plus léger reproche que nous oserons nous permettre de formuler.

L'enfance exceptionnelle (5)

Le Mt St-Aubert exploite au maximum les aptitudes de chacun

Par Anne-Marie Voisard

Grâce à l'effort et à la persévérance d'éducateurs consciencieux, des garçons, atteints de déficience mentale, peuvent aspirer à une vie normale dans la société. En possession d'un métier, certains arriveront même à fournir un rendement supérieur à la majorité de leurs compagnons de travail pourtant plus doués.

Le Mt-St-Aubert, qui dirige le Rév. Frère Victor Morin, des frères hospitaliers de St-Jean-de-Dieu, accueille cette année quatre-vingt garçons dont les âges varient entre 12 et 18 ans. Les cadres de l'institution ont été considérablement étendus par suite de la construction d'un vaste édifice comprenant un gymnase, un dortoir, des chambres et des salles de repos aussi confortables qu'accueillantes.

ATMOSPHERE

Dès notre arrivée au Mt-St-Aubert, on est frappé par l'atmosphère de gaieté et de franche camaraderie qui règne dans la maison. Les contacts entre élèves et éducateurs sont amicaux et on sent, malgré la discipline exercée, un climat de confiance favorable à la rééducation des jeunes.

Bien qu'un vent de liberté souffle au Mt-St-Aubert, on n'en imagine pas moins la nécessité d'un groupe de spécialistes pour conduire une telle armée de jeunes.

PERSONNEL

Un psychiatre, un médecin, spécialisé en médecine générale, deux psychologues et un travailleur social sont attachés à la maison. Après avoir fait subir à chaque enfant des examens physiques, psychiatriques et psychologiques lors de son arrivée à l'institution, ces spécialistes continueront à suivre le jeune pour étudier son comportement et intervenir dès qu'un problème se pose.

La maison bénéficie également de neuf professeurs spécialisés chargés de l'éducation et d'une partie de la formation des jeunes. Les activités de ces professeurs sont coordonnées par le directeur pédagogique, M. Gérard Cloutier, assisté de M. J.-Paul Rochon.

Durant son séjour à l'institution, le jeune achèvera d'apprendre à lire et à écrire. Il sera également initié aux mathématiques, aux sciences naturelles, à la géographie et à l'histoire.

TRAVAUX MANUELS

Généralement ces garçons ne

pourront pas dépasser le niveau d'une 4e ou même d'une 3e année... d'où la nécessité de leur apprendre un métier qui leur permettra plus tard de pourvoir à leur subsistance. D'ailleurs, heureuse compensation, ces jeunes manifestent pour la plupart un goût et des aptitudes spéciales pour les travaux manuels. Vous seriez étonnés de voir avec quelle adresse et rapidité, ils arrivent à travailler le bois ou à tondre le métal.

Plusieurs meubles ou bibelots, utilisés pour la décoration de la vaste salle de repos ou se défontent les aînés le soir sont fabriqués par les élèves. Notons de fort jolies tables, que plusieurs souhaiteraient voir dans leur salon, de même que des candélabres ou lampes à motifs variés.

PROJETS

Actuellement, outre les classes de travaux manuels, le Mont-St-Aubert d'un métier pendant faire oublier le côté "blairn" qui occupe une place importante dans une institution où la plupart des jeunes déficients de gagner leur vie tout en leur offrant un choix plus vaste de métiers, le ministère de la Jeunesse construira une école technique où le certificat scolaire ne sera pas de

rigueur. Cette école sera vraisemblablement à Québec, mais les jeunes actuellement pensionnaires au Mt-St-Aubert pourront continuer d'y loger. Bien plus on projette la construction sur les terrains du Mt-St-Aubert d'un autre édifice, genre

motel, où tous les jeunes pourront loger moyennant pension lorsqu'ils auront trouvé un emploi.

Toutes ces réalisations et tous ces projets ne doivent pas nous faire oublier que pendant toute l'année, 6 moniteurs, qui sont aussi infirmiers, travaillent sous la direction de M. M. Jean

à la formation des jeunes par le jeu. On favorise les sports de compétition qui apprennent l'art de vivre en société. Une troupe de scouts remporte aussi beaucoup de succès tandis qu'on projette la formation d'un corps de cadets. On achève enfin l'aménagement d'un vaste terrain de jeux.



Une cafétéria moderne qui ressemble beaucoup plus à un restaurant qu'à un réfectoire d'institution.

Les jeunes protégeront la faune

L'insistance de la jeunesse britannique a conduit à la création d'un service de jeunes pour la défense de la faune sauvage, qui fonctionne en tant que section jeunes du Fonds international.

Un célèbre naturaliste britannique, Mr. Peter Scott, fils de l'explorateur antarctique, dit que le but de la nouvelle organisation était d'aider à sauver la vie sauvage du globe. 12.000 jeunes se sont déjà enrôlés dans ce Service qui se divise en deux sections. L'une est le Panda Club des enfants de 5 à 10 ans, l'autre celle des Gardiens de la faune sauvage pour ceux de 11 à 18 ans.

Lors de la création en 1961 du fonds qui se veut être "une sorte d'Arche de Noé internationale moderne", a déclaré Mr. Scott, les enfants répondent en grand nombre à l'appel. Il ajoute: "leur union et l'intérêt

qu'ils portent à la question aideront à mobiliser l'opinion publique contre l'ignorance et l'apathie qui ont permis l'extinction d'une espèce animale en moyenne par an depuis 1900,

extinction qui menace de nombreux autres animaux aujourd'hui". Il espère que le nouveau service de jeunes deviendra bientôt une organisation internationale.



Les casse-tête sont très populaires à la salle de repos.

Les conseils de Gigi



Durant l'exercice du feu à votre école, faites-vous un point d'honneur d'obéir à tous les re-

gements. Surtout observez le silence, car il y aura déjà suffisamment de bruit avec tous ces pas dans les escaliers et les corridors. Le moment n'est pas choisi non plus pour faire des farces. Si une amie veut vous dire quelque chose, rappelez-la au silence avec un sourire. Elle ne s'offensera pas de cela, surtout si vous le faites gentiment. Quand tout le monde sera en sécurité, vous pourrez alors raconter tous les incidents importants survenus au cours de l'exercice.

LE SAVON EST L'ENNEMI DE LA PEAU

Le savon peut dessécher, flétrir et vieillir votre épiderme. Les annonces des fabricants de savon vous en donnent la preuve. Il vous offrent un supplément de cold cream... jusqu'à 25%. Car ils savent que le savon a besoin de la richesse du Cold Cream. Mais pourquoi vous contenter d'un cold cream ajouté au savon lorsque vous pouvez obtenir un véritable cold cream pur, riche et merveilleux — le Pond. Le COLD CREAM DE POND nettoie en profondeur et fait disparaître les impuretés, le maquillage et le mascara que le savon ne peut atteindre. Le COLD CREAM DE POND pénètre profondément dans les tissus déshydratés par le savon. Il les nourrit, les humidifie et les adoucit. Dès ce soir, utilisez le COLD CREAM DE POND.

Madame Michèle Hernandez
de Représentante
LANCÔME

sera à notre comptoir
de cosmétiques les
**30 et 31 octobre
1 et 2 novembre**

Mme Hernandez se fera un vif plaisir de vous conseiller sur les soins du visage et l'art de se maquiller. Elle vous présentera les dernières nouveautés des produits LANCÔME.

Vous êtes cordialement invité à venir la rencontrer à notre nouveau local

AUX GALERIES ST-JEAN
PHARMACIE MORENCY
1100 rue St-Jean — Même No de tel.: 525-5648

La Vogue est aux MONTRES SHEFFIELD

En pendentifs ou en bagues, ayant l'éclat du joyau avec leur verre épais et facetté et le riche fini grené du métal couleur or ou argent.

1g pendentif illustre	29.95
Bague ajustable	29.95
Montre-bracelet en forme de croc, à votre initiative	32.95
Le modèle "Pendola", forme losange, toujours en grande demande	21.95
Quantité d'autres modèles à partir de	12.95

Capitol Jewellers INC.
900 RUE ST-JEAN - QUEBEC

4765
9-17

Patron-mode
par Anne Adams

4765

Dallier jeune et simple, cette robe de ligne "A" vous fera paraître mince et élancée. Elle a un pli profond de chaque côté de la jupe et vous choisirez les manches courtes ou trois-quarts.

Vous obtiendrez ce patron dans les tailles suivantes: 9, 11, 13, 15, 17, la taille 13 requiert 2 1/4 verges d'un tissu de 35 pouces.

Voici schéma et modèle de votre robe et schéma de votre patron. Le patron est payable au pair à Québec, soit en espèces, soit en mandat de poste. Ne pas demander des mesures, vérifiez que celles indiquées.

Commandez vos commandes comme suit:
SERVIR DIX PATRONS
L'ÉVÉNEMENT
MURPHY & F. Q.

Prix: 50c

SOUS LE MONTAGE ET LES CHANGES PAYABLES AU PAIR À QUÉBEC SERONT ACCÉPTÉS. Ne pas demander de mandats ni de livraisons.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.B.—Ces patrons accompagnés d'un lexique et d'une feuille d'explication en français, sont d'un usage rapide et facile.

CORDONNERIE
H. BEAUDOIN

"Et Douceur" — Spécialités:
Souliers recouverts avec matériel de votre choix, réparations générales de cuir, caoutchouc et fermetures éclair.

Tél.: 524-0492

Les bijoux de l'élue...

nous vous offrons la plus belle collection de bagues à diamants qui soit... L'originalité de leur coupe et leur merveilleux éclat vous raviront!

De plus, nous vous offrons un vaste choix de:

- verre taillé — verre soufflé — bijoux — horloges — montres — bibelots — lampes — plaques murales, etc.

Bijouterie
PIERRE BOULET

1048 Avenue Cartier — Québec — Tél.: 524-8355

frais...

PAIN. GÂTEAUX. PÂTISSERIE

La génération actuelle n'a ni la taille ni les goûts de ses aînés

La taille des hommes augmente. Et pas nécessairement... à la taille.

Une autorité en mode masculine assure que le Canadien moyen actuel est plus grand et de plus forte carrure et que sa

taille s'accroît avec chaque génération. Tom Aplin, directeur exécutif de la Men's Clothing Manu-

heureusement il se révèle toujours trop petit : quand notre mannequin d'il y a quarante ans était 36, la plupart des hommes

chef de famille comme le bastion même de la force ne tenait aucun compte du tour de poitrine.

l'homme grandit non seulement plus mais encore plus vite.

accroissement de la stature comporte son bon et son mauvais côté.

de la tenue masculine dans l'amélioration de l'élégance

Les enquêtes médicales révèlent qu'il y a 50 ans les hommes atteignaient leur hauteur maxima à 26 ans alors qu'aujourd'hui ils l'atteignent à 18 ou 19 ans.

Dans les 110 dernières années la moyenne s'est accrue de presque quatre pouces et on ne s'attend pas à ce que cette croissance s'arrête avant que la qualité de l'hygiène alimentaire moyenne ait atteint son maximum.

Pour les manufacturiers, cet

M. Aplin est persuadé que cet accroissement des proportions physiques est essentiellement dû à l'amélioration du régime alimentaire.

"La taille des humains s'est accrue avec la connaissance et la pratique d'une bonne nutrition, explique M. Aplin. Les études entreprises par les médecins prouvent que la hauteur moyenne s'est accrue d'un demi à un centimètre par décade, depuis 1850."

L'homme actuel est plus fort que son grand-père et il est un géant comparé à ses plus anciens ancêtres.

"Ces chevaliers en armures rutilantes de siècles passés n'étaient que des gringalets, continue M. Aplin. La plus grande armure du Royal Ontario Museum ne fait que 5 pieds, 7 pouces. Il y eut aussi Henri VIII qui ses contemporains décriaient comme "énorme" mais qui, déchaussé, ne faisait que 6 pieds, ce qui n'est pas loin de la moyenne actuelle."

Et M. Aplin d'ajouter que



COMME LA TAILLE, LA MODE CHANGE — Pour le soir, un veston rayé noir sur blanc. Le sportif endossera pour sa part une

veste laine et daim dans les tons de gris et jaune, comme ci-dessus, à gauche. A droite, une veste sans manches dans un motif écossais.

facturers Association d'Ontario, prétend qu'au cours des vingt dernières années "le mannequin type de l'homme est passé de 38 à 40 pouces. A la fin des années trente et au début des quarante, notre mannequin était 38 et nous vendions surtout des 40. Aujourd'hui le mannequin type est 40 alors que la plupart des clients s'habillent de 42."

C'est pourquoi la tenue de soirée du père ne va pas au fils. "Bien des jeunes gens ont hérité de leur père un habit de cérémonie qui, la mode ayant peu changé jusqu'à récemment, aurait pu leur convenir. Mal-

Votre travail à l'aiguille

838 Crochetez vous-mêmes ces jolis chapeaux que vous porterez en toutes occasions avec vos toilettes d'automne. Le patron vous indiquera la façon de procéder.



Adressez vos commandes comme suit : SERVICE DES PATRONS L'ÉVÉNEMENT QUÉBEC 2 (P.Q.) Prix : 50c

Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

À PARIS
MOQUETTE: le mot pour un tapis mur à mur.

À QUÉBEC
ROCHETTE: le nom pour un tapis bien posé et qui dure.

Emilien Rochette et Fils Ltée

VENTE

JEAN FORTIN INC.

GRANDE VENTE de NOVEMBRE

DÉBUTANT CE MATIN

ROBES—COSTUMES—MANTEAUX

RÉDUIT 20% À 50%

*SAUF LES NOUVEAUTÉS DES FÊTES

JEAN FORTIN inc.

436 de l'Église
Tél.: 529-4547



Les couches lavées au JAVEX offrent une plus grande sécurité

JAVEX purifie et adoucit les couches et protège ainsi contre l'échauffaison

Il ne suffit pas toujours de laver et de rincer les couches de bébé. Elle peuvent présenter des microbes dangereux et leur surface peut être trop rugueuse pour la peau tendre de bébé. "Javex" fera disparaître toutes traces de dépôts non hygiéniques, rendra aux couches leur blancheur tout en assurant une plus grande protection. Avec "Javex", les mamans n'ont plus à s'inquiéter au sujet des couches.



Les fibres de cette couche sont ternes, dures et risquent d'irriter la peau tendre de bébé. Ceci est causé par des dépôts invisibles qui contiennent des microbes nuisibles.



"Javex" a rendu les fibres de cette couche propres et hygiéniques. Toutes traces de dépôts rugueux ont disparu. La couche est plus douce et offre une plus grande sécurité pour bébé. Et "Javex" lui a donné une merveilleuse blancheur.

Achetez JAVEX® c'est le meilleur

JAVEX est une marque déposée

La hausse de la taxe

Des contribuables de Charlesbourg approuvent les commissaires, mais s'en prennent à M. Gérin-Lajoie

Les contribuables de la ville de Charlesbourg approuvent la commission scolaire d'avoir consenti à accroître le taux de la taxe de \$1,30 à \$1,61 "puisque c'était une condition posée par

le service des finances scolaires du ministère de la Jeunesse pour l'approbation du budget de l'année". Mais ils sont moins tendres pour le ministre de la Jeunesse qu'ils accusent de

faire des commissaires d'écoles de "véritables marionnettes qui n'ont plus qu'à se plier à des exigences".

Le docteur Albert Ouellet, président de la commission scolaire, a lancé une voix dans l'assemblée. "Jamais au contraire", dit-il, "l'éducation a coûté si cher dans la province". Le docteur Ouellet a précisé que les contribuables de Charlesbourg paient 27 pour cent du coût de l'éducation à Charlesbourg.

que la commission scolaire ne pouvait pas se refuser à l'augmentation de la taxe cette année sans consentir du même coup à paralyser la vie scolaire. La décision de la commission

l'on doit réduire les moyens d'éducation offerts à vos enfants ? Je ne crois pas qu'il se trouve quelqu'un dans la salle pour le suggérer. Le ministère de la Jeunesse estime, en se basant sur les barèmes établis par un comité d'experts, que vous devez payer \$1,61 cette année. Il est tout à fait vraisemblable, dit-il, qu'on exige davantage l'an prochain et dans deux ans. C'est à vous, payeurs de taxes, de prouver que vous faites déjà ce qui est raisonnable.

"On est bien mal venu de parler de gratuité scolaire", a lancé une voix dans l'assemblée. "L'éducation a coûté si cher dans la province". Le docteur Ouellet a précisé que les contribuables de Charlesbourg paient 27 pour cent du coût de l'éducation à Charlesbourg.



LES CONTRIBUABLES DE CHARLESBOURG DEMANDENT GRÂCE : — L'augmentation du taux de la taxe scolaire de \$1,30 à \$1,61 à Charlesbourg a provoqué les foudres des contribuables, non pas contre les commissaires d'écoles, mais bien plutôt contre le ministère de la Jeunesse au cours d'une réunion, hier soir. On remarquait à cette soirée d'information, de gauche à droite, M. J.-L. Barrette, directeur des services pédagogiques à Charlesbourg, M. Odilon Chabot, inspecteur d'écoles; le docteur Albert Ouellet, président de la commission scolaire, et M. Paul-Emile Leclair, ex-vice-président de la Ligue des Propriétaires de Charlesbourg.

laire, avait convoqué les contribuables et les parents à une réunion dont il a lui-même établi la tradition depuis quelques années. Ces réunions annuelles jusqu'ici, mais qui promettent de devenir semestrielles dans l'avenir, ont pour objet d'interroger les contribuables aux problèmes d'administration scolaire qui se compliquent d'année en année.

La réunion fut assez animée par moments. Les payeurs de taxes ont certes rouspété, mais tout en reconnaissant que dans les circonstances, la commission scolaire n'est pas à blâmer. Elle subit une situation qui lui est imposée, ont admis des orateurs. Les autorités de la province, d'autre part, qui ont en main des statistiques qui les fixent sur l'indice des richesses à Charlesbourg, ont-ils soutenu, devraient comprendre qu'on a atteint le point de saturation dans le domaine de l'imposition. Les contribuables perdent haleine et ne peuvent plus tenir, dirent-ils.

Le docteur Ouellet a souligné

est l'objet de l'affiche légale, dit-il, et vous avez la parole jusqu'au 8 novembre prochain.

S'il n'y a rien à faire pour cette année, ont repris des membres de l'assemblée prenons alors des dispositions pour l'avenir. Qu'y aurait-il à faire pour prévenir de nouvelles exigences pour l'an prochain ? ont-ils interrogé ?

Le président de la commission scolaire a répondu qu'il appartenait aux propriétaires de prendre l'initiative. Établissez, dit-il, qu'on a véritablement atteint le point de saturation à Charlesbourg et faites admettre vos arguments par le ministère de la Jeunesse. Ou encore, établissez une limite aux responsabilités de la commission scolaire. Le docteur Ouellet a en effet souligné que si les obligations des commissions scolaires s'accroissent depuis quelques années, le public en est responsable pour une bonne part.

Allez-vous décider, dit-il, que

Mots croisés

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13

1														
2														
3														
4														
5														
6														
7														
8														
9														
10														
11														
12														
13														

HORIZONTALEMENT (Solution du dernier problème)

- 1- Réduire au minimum.
- 2- Pression s'étant au sud-est de Terre-Neuve — Déchire.
- 3- Jeter à l'enfer d'un pont (pl.) — L'inventeur de la dynamite.
- 4- Exprimé — Habité par les Britanniques — Plante purgative.
- 5- Art simple — Côté — Cheval de taille moyenne.
- 6- Métal précieux — Sable incouru, en usage chez les Turcs et les Arabes — Fron, pers. — Vieux Prép. lat.
- 7- Pron. pers. — Vieux Prép. lat.
- 8- Sommet visible de la mer — Prép.
- 9- Nom scientifique de la grappe — Fruit tropical délicieux.
- 10- Arbre — Qui se fait en désignant les noms — Ruissseau.
- 11- Bouteille alambique — Du verbe être — Grande étendue d'eau saie.
- 12- Tête de rocher — Conditement.
- 13- Action de remettre dans un lieu — Bannir.

VERTICALEMENT

- 1- Crieur de journaux — Peste.
- 2- Du qui forme la partie supérieure de la cloison des fosses nasales — Terminé en tête arrondie.
- 3- Du sexe masculin — État, de repos du moulin — Substantif.
- 4- Petite île — Immat. du sud-ouest de l'Arabie — Adv. de lieu.
- 5- Adj. poss. — Adj. poss. — Petit copiéiste juif.
- 6- Préfixe — Manque — Ville de Syrie.
- 7- Illusion trompeuse — Coire.
- 8- Pron. pers. — Immobile — Qui a rapport à l'âme.
- 9- Saint, (esp.) — Dans la gamme — Du genre saut.
- 10- Ch. l. de c. (Eure) — Qui concerne la marine de guerre — Marine — Instrument.
- 11- Ancien violon — Fils, en arabe.
- 12- Célébrité — Partie d'un navire.
- 13- De de l'Indonésie (Indonésie) — Devenir adve.



L'hôtesse du Welcome Wagon Service

Frappera à votre porte avec ses cadeaux et des souhaits de la part des marchands et hommes d'affaires sympathiques de votre ville à l'occasion de la naissance d'un bébé, fiançailles et aux nouveaux résidents.

Les hôtesse sont :

- Mme Foëlla Tremblay — Tél. 681-1502
- Mme Lucille Tremblay — Tél. 524-1867
- Mme B. Doherty — Tél. 633-3592
- Mme Rolande Nadeau — Tél. 527-1582
- Mme Rolande Cloutier — Tél. 661-5958
- Mme Denise Demers — Lévis — 839-9571

"OBTENEZ UN SOULAGEMENT RAPIDE DE LA FATIGUE NERVEUSE"

GRÂCE À LA NOURRITURE DR. CHASE POUR LES NERFS

Je me sens libre comme l'air — j'ai enfin obtenu un soulagement rapide des journées "lentes" et des nuits agitées sans sommeil !

De plus en plus de gens découvrent la Nourriture Dr. Chase pour les nerfs. Ils ont trouvé un soulagement des sensations d'agitation, d'irritabilité, de "nervosité" et de "tension".

Vous aussi, vous pouvez vite calmer vos nerfs. La Nourriture Dr. Chase pour les Nerfs commence immédiatement à calmer vos nerfs et à améliorer votre santé en général. Procurez-vous donc la Nourriture Dr. Chase pour les nerfs afin d'obtenir un soulagement rapide de la Fatigue Nerveuse.

La Nourriture DR. CHASE COMBAT la Fatigue Nerveuse

HR ouvert vendredi de 10.00 a.m. à 9.30 p.m.

TR

Solde de sacs à main

25% à 50% de rabais

Un solde remarquable qui comporte des économies substantielles sur les formes, le matériel et les couleurs les plus populaires. L'occasion toute trouvée de vous procurer un sac.

Ordinairement \$10.00 à \$75.00

En cuir verni, veau et maroquin... noir, brun, beige ou tan. Egalement des sacs du soir perlés ou en poul-de-soie, dans une grande variété de couleurs.

Solde de gants

Ordinairement \$2.50 à 22.95

Maintenant \$2.00 à \$12.00

Une variété fascinante, y compris chevreau, daim, tissu et suède... dans les couleurs de la saison. Pointures 6 à 7 1/2.

Toutes les ventes sont finales !

HOLT RENFREW

Place de l'Hôtel de Ville

Stationnement gratuit, 1 hr., nouveau garage Frontenac, 47, rue St-Louis

COSETTE

Je me demande ce qui arriverait si on arrêtait tous ceux qui font des saletés ici !

GLADYS PARKER

Reitman

LE MAGASIN DES FEMMES ÉLEGANTES

La merveille qui vous sied!

Petal Burst

de **Wonder-bra**

\$2.50 CHACUN

Petal Burst est désormais offert en deux modèles — le bandeau à taillade diagonale et le soutien-gorge d'exquise broderie féminine à "aspect de lingerie". Tous deux rehaussent votre silhouette, tous deux assurent un galbe parfait. Achetez dès aujourd'hui l'un et l'autre modèle, ils se complètent.

(à gauche) MODELE BANDEAU
En coton blanc ou satin noir ou blanc. A : 32-36, B : 32-38, C : 32-40.

(à droite) SOUTIEN-GORGE A "ASPECT DE LINGERIE"
En satin blanc. A : 32-36, B et C : 32-38.

Disponibles à :

- 78 Est, rue St-Joseph, 329-5363
- 313 Est, rue St-Joseph, 823-7652
- 800 rue St-Jean, 522-8847
- Place Ste-Foy, 633-0882
- Centre d'Achats Charlesbourg, Charlesbourg, 523-7143
- Centre d'Achats Canadienne, 661-3673
- Place Laurier, 843-5361
- Place Fleur de Lys (St. Hamel)
- Rond-Point, Lévis, 837-8029
- 160 rue Racine Est, Chicoutimi, 543-0623

Tous les magasins ouverts vendredi soir jusqu'à 9h30 — Les magasins des Centres d'Achats: Ste-Foy, Charlesbourg, Place Laurier et Rond-Point, Lévis, sont ouverts les mardi et jeudi soir.

Coorsh

SMOKED MEAT POUR UN SANDWICH CHAUD

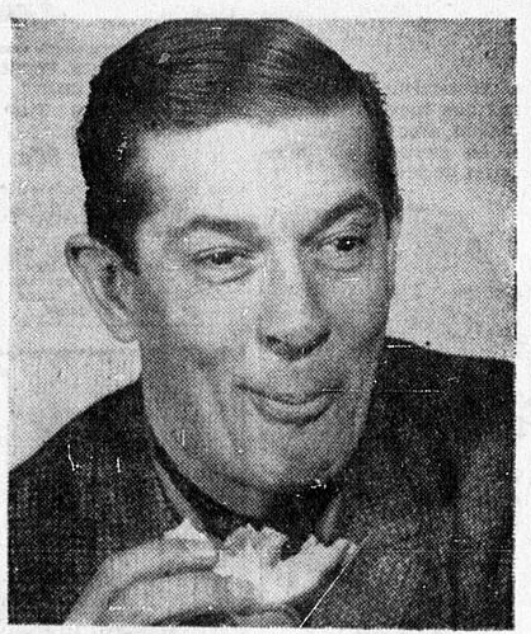
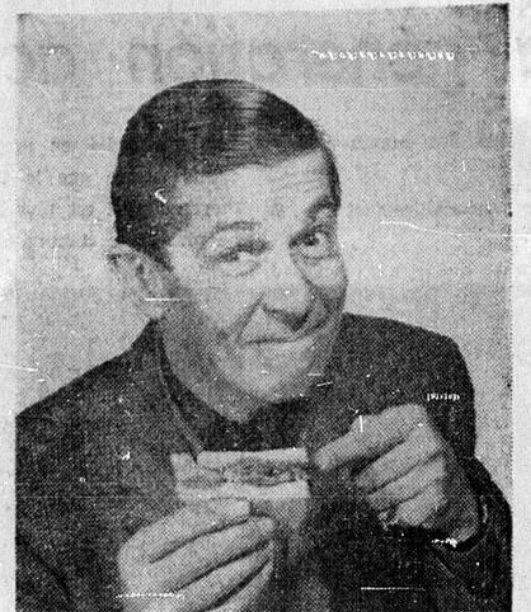
DÉLICIEUX!

LE VRAI SMOKED MEAT POUR UN SANDWICH CHAUD INSTANTANÉ

Un bon conseil de Denis Drouin: "Le Smoked Meat COORSH possède une qualité qui ne peut être imitée. Assurez-vous que le nom COORSH est bel et bien sur l'enveloppe."

Coorsh

le premier des smoked meat



A 40 ans: trop tard pour avoir un bébé?

La naissance d'un premier enfant est-elle trop difficile, voire dangereuse, pour une femme parvenue à l'âge mûr? Dans SELECTION du Reader's Digest de novembre, une mère de 40 ans vous décrit, avec beaucoup de candeur et d'humour, les joies qu'on éprouve à accueillir simultanément son premier enfant et ses premiers cheveux blancs. Achetez votre Sélection aujourd'hui même!

ANNONCE

ANNONCE

Vols de \$30,000

Deux vols d'argent et de marchandises qui dépasseraient les \$20,000 ont été perpétrés en fin de semaine dans les magasins de la Hudson Bay et de Ad Tremblay 5-10-15, à Hauteville, sur la Côte Nord. Le chef de police Hector Lebel a confirmé, hier après-midi, que deux hommes sont détenus en marge de ces

Mouvement des navires

EN DESCENDANT

CAP ST-MICHEL 125 — 13.00-29 Jame Norris, 10.50-29 White Rose, 13.05-29 Maridan C.

SOREL 100 — Pass. 12.20-29 Texaco Warrior, 12.55-29 Régina.

TROIS-RIVIERES 68 — Dept. 13.30-29 Rydbergholm, Pass. 12.55-29 San Benito.

BATISCAN 51 — 11.50-29 Hermann Schulte, 13.05-29 Prins Maurits.

ST-NICOLAS 13 — 12.10-29 Marie-René.

QUEBEC — Dept. 13.00-29 Malou, pass. 13.20-29 Constance Bowater, 12.05-29 Maplebranch, 12.10-29 Mont St-Martin.

ST-JEAN 14 — 09.10-29 Metis 13.05-29 CCGS Puffin, 09.50-29 Margit Brovig, 09.20-29 Nardo 10.50-29 Propontis, 11.25-29 Skrim, 11.30-29 Geert Howaldt, 12.40-29 Easternshell, 13.10-29 Humberdoc, 13.15-29 Irving S. Olds.

ESCOUMINS 122 — 07.50-29 Fernjord, 08.25-29 Huntsmore, 07.55-29 Sea Transport.

QUEST DE MONTREAL

PORT WELLES 298 — 07.20-29 Algie D'Océan, 07.20-29 Fort Henry, 09.00-29 Blanche Hindman.

CAPE VINCENT 160 — 10.45-29 Makefjell.

IROQUOIS 98 — 08.00-29 Sorredoc, 10.12-29 Farrandoc, 11.10-29 Coalfax 12.04-29 Carrigan Head.

ST-LAMBERT 3 — 09.05-29 Franquelin.

EN MONTANT

ESCOUMINS 122 — 10.30-29 Carinthia, 10.25-29 Sandsend, 10.40-29 Wasabard, Prins Casimir, 15.00-29 Alterant 02.00-30, Esso Sao Paulo, 24.00-29, Howard Hindman 22.30-29, Blue Master 23.00-30, Inverewe 20.00-29 Taura 18.00-30.

ST-JEAN, I.O., 14 — 13.15-29 Manchester Commerce, 13.20-29 Torsholm 13.35-29 Rialto, 13.15-29 Polaris, 12.55-29 Senator of Canada, 10.50-29 Niagara.

QUEBEC 0 — Otterburn 14.30-29, Prins Willem Van Orange 14.45-29, Eva Tholstrup 14.45-29, Nipigon Bay 15.30-29, Pass. 12.45-29 Maria G. L., 13.50-29 Champlain, Arr. 12.45-29 CCGS D'Herbville, 10.05-29 CCGS Mar-Mot.

ST-NICOLAS 13 — 11.50-29 Mogen.

BATISCAN 51 — 10.20-29 CCGS Safeguarder.

TROIS-RIVIERES 68 — Pass. 12.50-29 Woodcock, 12.50-29 Corona.

SOREL 100 — Pass. 12.00-29 Empress of Canada, Arr. 10.30-29 Murray Bay.

CAP ST-MICHEL 125 — 13.35-29 Vénus 11.45-29 Avery C. Adams, 10.10-29 Mogen, 11.40-29 D'Vora, 13.05-29 Ste-Foye, 12.50-29 CCGS Montmagny.

MONTREAL 139 — 11.00-29 CCGS Verendrye, 10.30-29 Bawean.



L'HON. PAUL COMTOIS, lieutenant-gouverneur de la province, a ouvert officiellement, hier, la campagne de l'UNICEF en accueillant quelques représentants de l'organisation à Bois-de-Coulonges. A l'occasion de la Journée de l'UNICEF, qui aura lieu demain, 2,000 enfants iront de porte en porte afin de recueillir de l'argent pour les enfants des pays en voie de développement. L'hon. Comtois et l'hon. Jean Lesage ont tous deux accordé leur patronage à la campagne de l'UNICEF. Parmi les invités à Bois-de-Coulonges, on remarquait Mlle Rachel

L. Smiley, présidente de l'UNICEF pour la région de Québec, M. J. Hewitt, président de la section de Sillery, M. G.G. Kirkwood, responsable des relations extérieures, et Mme Georges Marcell, présidente de la Québec Home and School Association, ainsi que deux jeunes personnalités de l'Hallowe'en : Louise Ouellet, de l'école St-Louis-de-France, et Reade Moore, de l'école Bishop Mountain. On voit ici, de gauche à droite : Mlle Smiley, Louise Ouellet, l'hon. Comtois, Reade Moore et le colonel J.P. Martin, chef du cabinet du lieutenant-gouverneur.

741 enfants fréquentent les classes de la Commission scolaire de Beaupré

La commission scolaire de Beaupré a la responsabilité de l'éducation de 741 enfants, garçons et filles, qui fréquentent ses écoles. Elle paie en outre des frais de scolarité, prévus par les lois, en faveur de 106 enfants de son territoire inscrits au niveau secondaire dans des institutions indépendantes ou dans des écoles régies par d'autres commissions scolaires, comme la section classique par exemple.

Par contre, elle accueille dans ses écoles, moyennant des frais de scolarité de \$230 par élève annuellement, 117 enfants des paroisses de Ste-Anne-de-Beaupré, St-Ferréol, St-Joachim et St-Tite-des-Caps, de la 8e à la 11e année.

Les dépenses générales prévues pour l'exercice en cours atteindront les \$196,440 à comparer à \$178,387 l'an dernier. Les revenus anticipés, section générale, seront de \$196,300 contre \$171,348 l'an dernier. Il y aura donc un déficit de \$140. Mais des négociations sont en cours pour une nouvelle convention collective du personnel académique.

Le service de la dette collectera en outre \$65,437 à comparer à \$64,800 l'an dernier. Les revenus section spéciale, seront de \$65,304 cette année pour \$66,778 l'an dernier. Il y aura aussi un léger déficit de \$133 dans la section spéciale. De sorte que le déficit global de l'exercice en cours sera limité à \$273.00. C'est évidemment une situation qu'en-

viennent la plupart des commissions scolaires de la province. De plus en plus en effet, les déficits scolaires s'alourdissent partout.

L'évaluation globale à Beaupré est de \$3,847,100 cette année pour \$3,815,800 l'an dernier. Il faut cependant déduire \$595,000 d'évaluation impossible. Six compagnies dans la municipalité scolaire portent une évaluation de \$2,192,100. Les 483 autres contribuables (418 l'an dernier) ont une évaluation de \$1,070,000.

Le produit des taxes sera de \$115,804. Les compagnies paieront pour leur part \$77,819, soit 67.7 pour cent du montant glo-

bal. Les subventions du gouvernement seront de \$53,256. La commission scolaire recevra en outre \$27,140 en frais de scolarité d'autres commissions scolaires qui lui confient des enfants.

Au chapitre des dépenses, les traitements du personnel acadé-

mique viennent en tête avec \$129,500 à comparer à \$115,484 l'an dernier. L'administration coûtera \$5,020 et l'entretien des écoles \$18,870. Le transport des écoliers entraînera des frais de l'ordre de \$11,400. Il faut aussi prévoir \$9,850 pour les fournitures scolaires.

A l'occasion de l'Hallowe'en "Au Restaurant Bastogne"

JEUDI et SAMEDI SOIR

DINER DANSANT

à \$3.50

y compris verre de vin
Décor et ambiance de l'Hallowe'en



Nous vous offrons aussi notre

TABLE D'HÔTE de \$2.75 à \$4.25

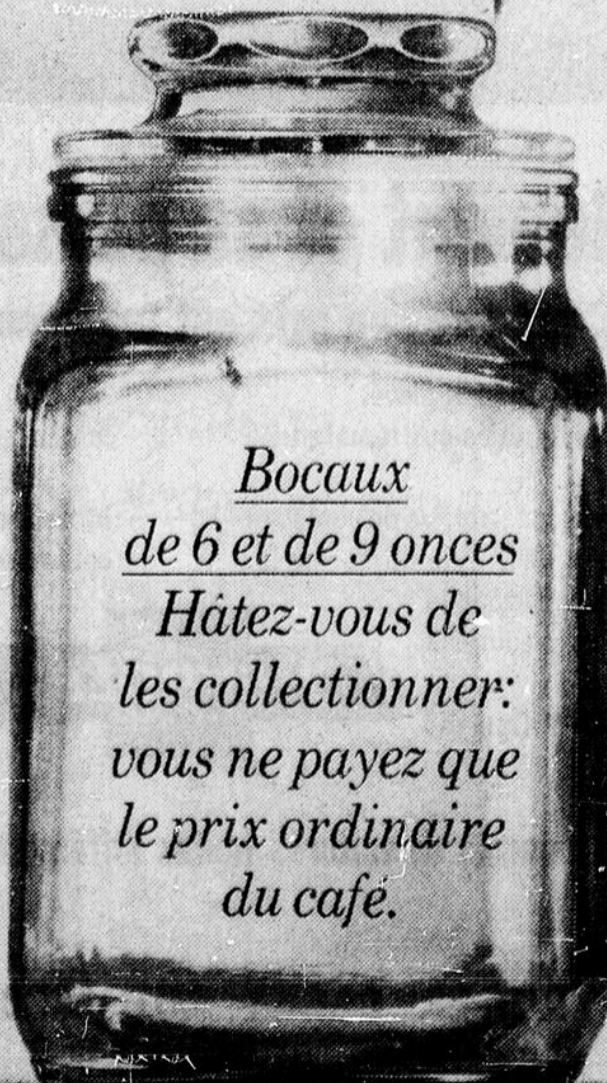
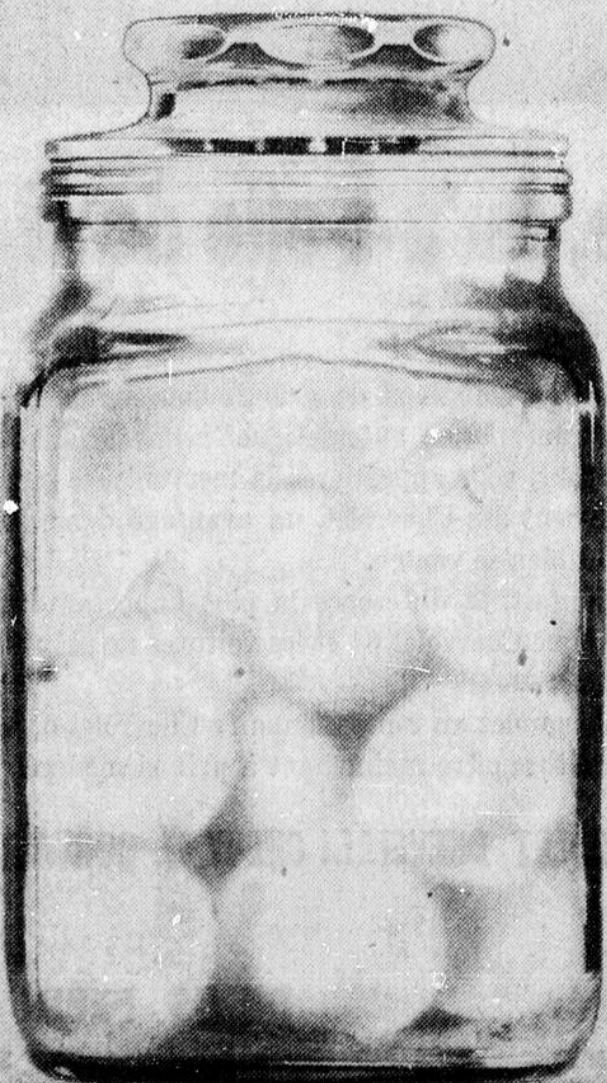


Puisque vous y avez mis des épices du sucre des bonbons et tant d'autres choses...

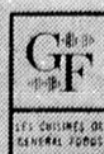
LE YUBAN INSTANTANÉ VOUS REVIENT DANS LES JOLIS



BOCAUX DE CUISINE



Bocaux de 6 et de 9 onces
Hâtez-vous de les collectionner: vous ne payez que le prix ordinaire du café.



"MONTREAL EST A PORTÉE DE LA MAIN quand vous séjournez à L'HÔTEL SHERATON MONT-ROYAL — au cœur de la ville — Tarifs raisonnables Stationnement gratuit pour les personnes qui séjournent à l'hôtel Le célèbre restaurant Kon-Tiki Radio et TV dans toutes les chambres Plan familial spécial!"



Pour vos réservations par système électronique RÉSERVATRON appelez LES HOTELS SHERATON Zenith 4-6030

La pollution de nos eaux est surtout attribuable aux DETERSIFS MÉNAGERS

Par Alfred-C. Garon

La quasi-impossibilité d'éliminer complètement les détergents ménagers dans le traitement des eaux usées constitue la difficulté majeure rencontrée par les techniciens des usines d'épuration des eaux.

La consommation de plus en plus grande de ces détergents synthétiques aggrave encore davantage ce problème. Ces détergents sont tenus responsables de la pollution des rivières et cours d'eau par le dépôt moussieux qu'ils apportent et qui est pratiquement indissoluble.

L'opinion publique, alertée, demande que l'industrie développe un nouveau produit qui soit soluble dans les usines d'épuration des eaux. De nombreux organismes ont fait pression auprès des gouvernements pour qu'ils soient défendues la fabrication et la vente des détergents "durs" qui existent présentement.

Devant l'inquiétude régnant dans certains secteurs de la population à savoir si des progrès ont été réalisés pour trouver la solution à ce problème, le représentant de la Canadian Manufacturers of Chemical Specialties Association, M. D. F.

Carrothers a déclaré au congrès annuel de la Canadian Institute on Pollution Control qui se déroule présentement à Québec, que l'industrie des détergents synthétiques effectue des recherches en ce sens.

Posant tout d'abord une série de questions, M. Carrothers a demandé si la situation est aussi mauvaise que certains semblent le croire.

"Tout d'abord, a-t-il dit, il faut expliquer que les détergents synthétiques sont apparus sur le marché un peu avant la deuxième grande guerre mon-

diale, pour répondre à un besoin des ménagères qui désiraient un produit de lavage qui ne serait pas affecté par la dureté de l'eau."

"Les savons qui étaient alors utilisés sur une grande échelle à ce moment-là, se combinaient avec les sels minéraux contenus dans l'eau pour former une gomme indissoluble qui, en se déposant sur le linge, en rendait difficile le nettoyage et sabotait ainsi le résultat escompté."

"Aujourd'hui, a poursuivi M. Carrothers, 90% de tous les produits servant au lavage et au nettoyage sont des détergents synthétiques. Mais avec les

avantages qu'ont apportés indubitablement ces produits, il faut admettre que certaines difficultés ont également surgi."

"C'est ainsi que dans le cas des détergents synthétiques, quelques-uns des ingrédients qui leur donnent une telle efficacité dans la machine à laver, ont engendré un problème sérieux pour la technique traditionnelle et conventionnelle du traitement des eaux usées."

"L'industrie des détergents, a souligné son représentant, est pleinement consciente qu'elle possède des responsabilités dans ce domaine. D'un côté, elle a devant elle les ménagères qui

désirent avoir un produit efficace à un prix qui convient à leurs bourses et de l'autre, ceux qui s'occupent de l'épuration des eaux qui désirent que ce même produit puisse se dissoudre plus rapidement et plus complètement lors du traitement des eaux usées."

"L'industrie que je représente, a-t-il dit, consacre à l'heure actuelle dans le monde entier, une somme de plus de 5 millions de dollars dans des travaux de recherches pour déterminer l'action exacte des détergents dans les eaux d'égouts et dans les eaux courantes, et également pour développer des pro-

duits qui amélioreront cet état de chose."

"Ces recherches, entreprises dès le début des années '50, alors que le problème apporté par les détergents dans l'épuration des eaux a été soulevé la première fois, ont été intensifiées

depuis 1956 lorsque les compagnies se sont mises résolument à la tâche pour trouver un détergent possédant les qualités nécessaires de solubilité et il n'y a aucun doute que ce problème soit résolu", a dit en terminant M. Carrothers.

Prêtre blessé dans la rue par une auto

M. l'abbé Alphonse Guay, 65 ans, attaché au Collège de Lévis, a été blessé par une auto, vers 6 h. 15 hier soir. Il a été transporté à l'Hôtel-Dieu de cette ville par l'ambulance Gilbert et Turgeon. Les médecins craignent

que le prêtre n'ait été blessé à la colonne vertébrale. L'accident s'est déroulé dans l'avenue Mont-Marie que l'abbé Guay traversait à pied. Les constables Dumont et Lebel ont enquêté. Le prêtre a reçu les premiers soins du Dr Sylvain Auger.

La CHEVROLET 64, le luxe et la douceur du Jet!



Une valeur General Motors

Chevrolet 64, Sedan sport Impala

A part son aspect, son roulement et sa puissance, qu'a-t-elle de si particulier?

(C'est que son prix est tellement modéré)

Autant dire qu'on aurait de la peine à justifier l'achat d'une voiture de prix élevé.

La luxueuse Chevrolet a des lignes pures allongées, vraiment originales qui témoignent d'une réalisation de maître.

L'intérieur spacieux et luxueux comporte de nouvelles combinaisons subtiles de couleurs et de tissus. La nouvelle série Impala super-sport a des garnitures de vinyle ultra-souple. Les sièges avant et arrière rembourrés de mousse et le tapis couvrant tout le plancher font partie de l'équipement standard de tous les modèles, y compris les modèles Biscayne de prix modique.

Il y a sept moteurs au choix, de puissances atteignant 425 CV* (qui dit mieux?).

Et le choix de transmissions de grande douceur de fonctionnement assorties à ces moteurs, va d'une transmission automatique* à une Syn-hro-Mesh à 4 vitesses.*

Et par-dessus tout, vous apprécierez la merveilleuse sensation de confort que procure la douceur de roulement des Chevrolet, un avantage dont certaines marques de voitures coûteuses voudraient bien se vanter.

En fait, la différence la plus importante et la plus notable entre cette magnifique Chevrolet 64 et les voitures de prix élevé, c'est justement son prix lui-même.

Demandez au concessionnaire Chevrolet de vous montrer tout le luxe que cette voiture offre maintenant à prix si modéré.

*Moyennant supplément

CHEVROLET

Votre concessionnaire Chevrolet présente cinq gammes de voitures toutes différentes: CHEVROLET, CHEVELLE! CHEVY II, CORVAIR et CORVETTE

Concessionnaires "CHEVROLET" à Québec et Ste-Foy

LAPORTE AUTOMOBILES Ltée

250 est. Boulevard Charest — Québec — Tél.: 529-4561

ROGER BARRÉ AUTOMOBILES Ltée

1095 de la Canadienne — Québec — Tél.: 529-3331

DENIS PEPIN AUTOS Ltée

2500 Quatre-Bourgeois — Ste-Foy — Tél.: 681-5106

C-1644P

L'ÉVÉNEMENT

Québec, mercredi 30 octobre 1963

Les Sabourinades Sportives



avec Roland Sabourin

APRÈS UNE DISCUSSION PLUTÔT ORAGEUSE

La confrontation Curry-Sabourin, après la joute d'hier soir au Colisée, n'a rien eu de très amical même si nous croyons avoir laissé la chambre des As en très bons termes avec l'instructeur de l'équipe locale.

Toute l'affaire a pris un ton bruyant quand le pilote des As n'a pas aimé quelques observations faites par votre serviteur. "Maintenant, tu deviens un critique", s'écria Curry, à un certain moment.

Notre intention n'est pas de partir en guerre contre l'instructeur des As ou qui que ce soit dans le personnel de l'équipe. Nous ne voulons pas non plus nous transformer en "héros" pour le plaisir des amateurs qui sont mécontents. La situation est assez triste comme elle est là sans que nous nous permettions de l'aggraver.

La remarque qui a fait exploser Curry en fut une à l'effet que trop de membres de l'équipe ne nous semblaient en bonne condition physique. Jugeant sans doute que nous ne l'étions pas nous-même, à en juger par le poids supplémentaire que nous portions présentement, il a probablement cru que nous n'avions pas raison de faire une telle remarque. Cependant, notre rôle n'est pas celui de joueur de hockey, et en tant que nous avons dix bons doigts et un cerveau le moins lucide, nous croyons être en mesure d'accomplir le travail demandé par nos patrons et nos lecteurs.

Une victoire, au lieu d'une défaite aurait probablement évité le tout. Cependant, le sort a voulu que le pointage se lise en faveur de l'équipe adverse. Il est malheureux que ce soit la seule chose qui compte pour nombre de gens qui vont au hockey.

EN MARGE DU RÔLE DES SPECTATEURS

Nous sommes prêt à admettre que les As ont joué mieux que dimanche et ne méritaient pas de subir la défaite, hier soir. Un verdict nul aurait dû être tout au moins leur récompense. Malheureusement, tout le problème est que trop d'amateurs ne sont pas prêts à l'admettre.

Même nous sommes prêt à concéder à Curry que certains spectateurs n'ont pas aidé la cause de l'équipe. Alors que le pointage était encore 1-1 et que les gens travaillaient pour tout au moins sauver le verdict nul, il y avait des gens qui n'étaient pas trop sympathiques et qui semblaient plus désireux de voir un but des Clippers qu'un par les As.

Curry nous a rapporté: "Pour la première fois que je suis dans le hockey, je vois des joueurs revenir au banc et faire des remarques au sujet de l'attitude des spectateurs". Certains auraient même laissé échapper quelque chose dans le genre "que le diable les emporte", selon Curry.

Nous nous permettons de croire que certains athlètes sont devenus nerveux devant cette attitude hostile. Cependant, ils sont des professionnels qui gagnent leur vie en jouant au hockey et ils savent que ces choses arrivent même si elles peuvent être pires à Québec qu'ailleurs.

Selon Curry, nous aimerions plus l'équipe à travailler à une "meilleure éducation" des amateurs. C'est vrai, mais nous ne croyons pas que l'on puisse nous reprocher de ne pas avoir fait notre part pour aider l'équipe. Cependant, il y aura toujours des gens qui ne voudront pas comprendre et le seul moyen de les calmer ce sont les joueurs qui le possèdent, pas les journalistes.

EN POTINANT SUR UN PEU DE TOUT

Après Terry Gray, c'est Bill Dineen qui distribuait les cigares dans le camp des As de Québec, hier... Tout comme son coéquipier, il était la naissance d'un gros garçon... Il est malheureux que le club n'ait pas réussi à gagner afin d'apporter plus de couleur à ces deux joyeux événements...

Paul Bédard a été l'objet d'une fête intime, lundi soir, à l'occasion de son départ pour Montréal où il est appelé à remplir un poste plus important pour la brasserie qu'il représente... Les sports locaux perdent un bon ami, car Paul s'était efforcé de faire beaucoup pour la promotion des sports amateurs... En un peu plus de deux ans à la passez ici, Bédard s'était fait de nombreux amis... Nos meilleurs vœux de succès l'accompagnent...

Il est maintenant définitif que Chalky Dares aura l'occasion de se mesurer une autre fois aux meilleurs amateurs locaux, dimanche après-midi... Le groupe sera probablement réduit à six participants, y compris Thunder Hanover, avons-nous appris... Comme plusieurs conducteurs veulent se rendre à Harrisburg pour l'encan de chevaux, cette course aura lieu plus tôt dans l'après-midi afin de leur permettre de partir assez tôt pour la Pennsylvanie...

Les Canadiens de Montréal seront les visiteurs à Toronto, ce soir... Il sera intéressant de voir si les habitants réussiront à venger l'échec de 4-2 qu'ils ont subi devant leurs propres partisans, il y a deux semaines... Parions que le trio Ferguson-Béliveau-Geoffrin, qui fait le gros du travail pour le club de l'instructeur Toe Blake, sera surveillé étroitement par les Leafs...

En vue du grand tournoi Invitation de badminton

Tout semble indiquer que le tournoi Invitation de badminton Carling en simple et en double, qui sera joué les 8, 9 et 10 novembre au Québec Winter Club, fournira d'excellentes rencontres. À date, les organisateurs ont reçu des entrées de plusieurs clubs de la province.

On confirme la venue dans nos murs de Torben Koppes, du Danemark, qui actuellement demeure à Montréal. Ce dernier pourrait devenir l'un des grands favoris du tournoi. Ed Yablonski, de Toronto et Montréal, détient le titre provincial ouvert. Il avait disposé de Jean-Claude Laprise, en finale, l'année dernière, en trois sets. Pat Espley, de Montréal, qui a pris part, à tous les tournois à Québec, l'année dernière a fait partie de l'équipe canadienne de la coupe Urber. D'ailleurs, elle récolta les honneurs de ce tournoi.

Une vingtaine de joueurs de la région de Montréal seront ici, et mentionnés en autres, Jean-Pierre Hébert et Gaston Fréchette, ex-québécois qui se sont déclarés en excellente condition. Charlesbourg, Loretteville, la salle de Limoilou et les Loisirs St-Sacrement sont les premiers clubs de Québec à faire parvenir leur liste d'inscriptions. Le tournoi éliminatoire pour les joueurs de Québec aura lieu vendredi soir

Victoire du Marceau, 3-1

Le Sylvio Marceau a disposé du Charles-E. Beaudoin 3-1 hier soir, pour rejoindre le Dynamic Industries en tête de la ligue de hockey pee-wee Griffon.

Carpentier, Boutet et Dion ont compté tour à tour dans chacune des périodes pour donner la victoire au Marceau. Richard a marqué l'unique but du Beaudoin dans la deuxième période, réduisant le compte 2-1 après environ six minutes de jeu.

À la suite de cette défaite, le Beaudoin demeure au deuxième rang, deux points en avant de Chouinard qui affrontera le Léo Bernard vendredi.

Gain des Clippers par 2-1

Une autre victoire en supplémentaire



LA SEULE QU'IL LAISSA PASSER: Le gardien de buts Gilles Villemure des Clippers de Baltimore repoussa une trentaine de lancers, hier soir, au Colisée mais il ne put bloquer ce coup de près de Wayne Hicks des As au milieu de la troisième période, quand les locaux égalisèrent les chances 1-1. On voit l'arbitre Bruce Hood à droite de Villemure.

par Léonce JACQUES
Les Clippers de Baltimore avaient fait mal aux As de Québec le printemps dernier en éliminant des séries de la coupe Calder et tout indique qu'ils y ont pris goût et qu'ils n'ont pas perdu cette habitude au cours de l'été.

Hier soir, au Colisée devant une assistance de 3,712 spectateurs désappointés les Clippers ont répété leur exploit de dimanche — si on peut appeler cela un exploit — en triomphant des As par 2-1 en temps supplémentaire, balayant ainsi les honneurs de leur premier séjour de la saison dans la Vieille Capitale.

Et but victorieux a été réussi après 117 minutes quand Mel Pearson, posté près des filets de Charley Hodge, reçut une courte passe du vétéran Harry Piddirny et il compta avec un court lancer dans le haut des filets.

Marc Dufour, un produit de la ligue Junior A provinciale, avait donné une avance de 1-0 aux visiteurs vers le milieu de la deuxième période et Wayne Hicks s'était chargé d'égaliser les chances après dix minutes de jeu dans la troisième période. Sur les recommandations du juge de lignes Henri-Paul Mercier, l'arbitre Bruce Hood venait à peine d'imposer une punition de mauvaise conduite à Dufour quand Pearson alla donner la victoire aux siens. Dufour avait dit sa façon de penser à Mercier, après que ce dernier eut frappé un hors-jeu à la ligne bleue des As, mais la punition eut comme résultat de fouetter l'ardeur des Clippers qui s'assurèrent de la victoire douze secondes plus tard.

Les As affichèrent une meilleure tenue que lors de la joute de dimanche mais cela ne fut pas encore suffisant. Les locaux eurent l'avantage dans la première période mais sans se révéler trop dangereux autour des filets de Villemure.

Le jeu fut assez bien partagé dans la deuxième période mais Villemure se montra à la hauteur de la situation dans les moments dangereux. C'est à la troisième reprise que les As jouèrent leur meilleur hockey de la soirée mais là encore Villemure se signala, principalement contre Ed Hockstra et contre Jimmy Morrison.

CHANCES EGALES 1-1
Marc Dufour ouvrit le pointage à la quinzième minute de la deuxième période en faisant dévier derrière Hodge un lancer de Jean Ratelle. Ce dernier avait reçu la rondelle du joueur-instructeur Aldo Guidolin.

On vit ensuite Villemure sauver avec brio contre Burchell et, à la dernière minute durant l'absence forcée de Rino Robazza, Hodge sauva contre Schinkel.

Le Tour porte ses bourses à \$15,275

Les autorités du Tour du St-Laurent Cycliste ont fait connaître, hier, le montant total des bourses qui sera accordée aux cyclistes et aux équipes lors de la classique de 1964.

On note sur divers points d'importantes augmentations de bourses sur le Tour de 1963, notamment en ce qui concerne le premier au classement général et la somme accordée à tous les coureurs capables de terminer la compétition.

\$1000 AU PREMIER

Le premier au classement général recevra \$1,000.00, ce qui constitue une augmentation de \$300.00 sur la bourse de l'an dernier. Tous les finalistes sont assurés de recevoir au moins \$50, ce qui représente une énorme amélioration sur le passé. Notons également que les prix accordés aux équipes sont également augmentés.

Rien d'officiel n'a encore été dévoilé à ce sujet, mais des pourparlers sont présentement en cours entre les dirigeants du Tour et les autorités du "Soleil & L'Événement" pour que la magnifique trophée et la bourse du "Soleil" soient attribués à la meilleure équipe canadienne.

Un grand total de \$15,275 sera distribué pour le classement individuel à la fin de chaque étape, pour le porteur du maillot jaune, pour les meilleurs équipes au classement général, et pour les coureurs au classement général.

\$4,800 sont réservés au classement individuel pour la fin de chacune des 16 étapes. Les 15 premiers coureurs se partageront \$295 distribués comme suit: 1er: \$50; 2e: \$40; 3e: \$35; 4e: 30; 5e: \$25; 6e: \$20; 7e: \$15; 8e: \$15; 9e à 15e: \$10.

En plus de recevoir le maillot jaune, le premier au classement général après chaque étape, compte tenu des bonifications et des pénalités, recevra un prix de \$25. Soit dit en passant, la remise du maillot jaune se fera immédiatement avant le départ de l'étape suivante.

Un total de \$400 sera donc réservé au maillot jaune.

Un trophée d'équipe, non à débattre, une épingle pour les membres de l'équipe et une bourse de \$200 seront attribués à la première équipe au classement général, déterminé par l'addition du temps des trois premiers coureurs de telle équipe.

La deuxième équipe sera gratifiée d'une bourse de \$150, la troisième d'une bourse de \$100, et à la quatrième équipe d'une bourse de \$50. Un grand total de \$500 aura donc été versé aux équipes.

UN PRIX POUR TOUS

Tous les coureurs qui termineront le Tour auront des prix. Une somme globale de \$9,575 leur sera réservée. Le premier au classement général touchera \$1,000, le deuxième \$700, le troisième \$600, le quatrième \$500, le

cinquième \$400, le sixième \$350, le septième \$300, le huitième \$250, le neuvième \$250, le dixième \$150, du onzième au quinzième \$100 chacun, du seizième au vingtième \$75 chacun, du vingt-et-unième au vingt-cinquième \$65, du vingt-sixième au cinquantième \$60 chacun, et du cinquante et unième à la fin \$50 chacun.

Programme double de la Ligue Junior "A"

La Ligue Junior "A" Provinciale livrera à une expérience ce soir au Colisée. Elle présentera son premier programme double sur semaine avec les As Juniors recevant la visite des Reds de Trois-Rivières à 7 h. 30 et les Bruins de Victoriaville s'affrontant au Citadelles à 9 h. 15.

Le circuit junior a déjà présenté un programme double fort concluant puisqu'il avait fait déplacer une foule de 1999 spectateurs. Mais le programme avait été présenté un dimanche après-midi, le 13 octobre dernier exactement.

Les As Juniors d'Adjutor Côté qui occupent la caverne de classement avec trois points seulement, ont la chance de se tirer de cette fâcheuse position. Leurs adversaires, les Reds de Trois-Rivières leur ont infligé un cuisant échec de 7-3, dimanche dernier, à Trois-Rivières.

Mais Adjutor Côté ne s'en fait pas trop avec cette défaite. Ses hommes ont attaqué à la première période, ont été malchanceux en ratant plusieurs occasions de compter. Les jeunes As se sont découragés par la suite et ont abandonné la lutte dans les deux dernières périodes. Côté demeure convaincu que ses protégés sont capables de vaincre les Reds en fournissant un effort soutenu pendant trois périodes.

MEILLEURS COMPTES
Les Reds s'amènent au Colisée avec les deux meilleurs comptes du circuit. André Hinse et Gilles Lafrance. Hinse domine le classement des pointeurs avec 15 points et Lafrance occupe le second rang avec 11 points.

Adjutor Côté espère que son as René Drolet sortira de sa léthargie et trouvera bientôt le fond du filet avec la même régularité que dans le passé. Drolet joue bien dans le cours de la saison et a été nommé dans le Parc des Champs de Bataille chaque fin de semaine depuis janvier jusqu'à mars.

Grâce aux services bénévoles de plus de 500 moniteurs, on pourra recevoir cette année environ 700 enfants à qui on dispensera la technique de ski sanctionnée par l'Alliance des Moniteurs de Ski du Canada.

La direction de la Société a fait parvenir une carte d'inscription aux 508 anciens élèves de l'an dernier qui devront la retourner avant le 30 novembre.

700 enfants attendus aux cours populaires de ski

À compter du 15 novembre jusqu'au 15 décembre, la Société recevra les demandes d'admission des nouveaux élèves, garçons et filles, âgés de 9 à 14 ans au cours de la prochaine saison de ski. L'an dernier 634 enfants s'étaient inscrits, dont 508 s'étaient qualifiés pour le concours de fin d'année, et avaient suivi les cours de ski gratuits qui se sont donnés dans le Parc des Champs de Bataille chaque fin de semaine depuis janvier jusqu'à mars.

Les moniteurs de la Société suivront des cours théoriques les 18 et 25 novembre au local de la Fédération des Oeuvres, au 55 de la rue d'Autel, tandis que les cours pratiques se donneront d'une part, dans le Parc les 7 et 8, 14 et 15 décembre, et d'autre part, au Lac-Beauport les 21 et 22, 28 et 29 décembre.

Les cours de la Société débuteront samedi matin le 4 janvier et le grand concours de classification de fin de saison aura lieu dans le Parc des Champs de Bataille, dimanche, le 8 mars 1964.

HOCKEY

HIÉR

Ligue Américaine	Baltimore 2, Québec 1
Ligue Nationale	Detroit 1, Chicago 5
Ligue Griffon	Marceau 3, Beaudoin 1
Ligue Centrale	Minneapolis 3, St. Louis 7
Ligue de l'Est des E.U.	Clinton 4, Philadelphie 4
Ligue Junior "A"	Knoxville 10, Charlotte 4
Ligue Junior "B"	St. John's 4, St. John's 4
Ligue Senior "A"	St. John's 4, St. John's 4
Ligue Senior "B"	St. John's 4, St. John's 4

AUTOBUH

Ligue Américaine	Pittsburgh 4, Cleveland 2
Ligue Nationale	Montreal 4, Toronto 2
Ligue Junior "A"	Trois-Rivières vs As Juniors
Ligue Junior "B"	Victoriaville vs Citadelles
Ligue Centrale	Omaha 3, St-Paul 1
Ligue de l'Ouest	San Francisco 4, Portland 2
Ligue de l'Est	Vancouver 2, Denver 2

SECTION EST

Providence	PJ G P N PP PC Pts
Hershey	9 4 3 1 28 23 19
Quebec	10 4 6 0 31 32 8
Baltimore	10 3 6 0 31 34 7
Springfield	6 3 3 0 19 27 6

SECTION OUEST

Pittsburgh	PJ G P N PP PC Pts
Rochester	7 5 2 0 35 20 10
Buffalo	8 3 5 0 22 35 6

LIGUE NATIONALE

Chicago	PJ G P N PP PC Pts
Toronto	4 4 3 0 21 17 8
Montreal	5 4 1 1 25 16 9
Detroit	7 8 3 4 19 23 7
New York	8 3 3 0 24 16 6
Boston	8 1 6 1 10 25 3

LIGUE DE L'OUEST

Denver	PJ G P N PP PC Pts
San Francisco	8 4 3 1 29 29 9
Portland	5 4 2 0 25 19 8
Los Angeles	6 3 3 0 20 32 6
San Jose	6 3 3 0 20 32 6
San Jose	6 3 3 0 20 32 6

LIGUE JUNIOR "A"

Victoriaville	PJ G P N PP PC Pts
T-Rivières	5 2 2 1 25 24 5
Citadelles	5 2 2 1 25 24 5
As Juniors	5 2 2 1 25 24 5

LIGUE DIMANCHE-MATIN

Griffon	PJ G P N PP PC Pts
P-E. Guy	4 2 2 1 18 14 5
Malouin	4 2 2 1 18 14 5
Bisilval	4 2 2 1 18 14 5
Pelletier	4 2 2 1 18 14 5
Bisilval	4 2 2 1 18 14 5

LIGUE PEE-WEE GRIFFON

Dynamic	PJ G P N PP PC Pts
Marceau	1 3 0 0 10 2 6
Beaudoin	4 2 2 0 6 6 4
Chouinard	2 0 0 0 2 2 0
St-Ambrise	0 0 0 0 0 0 0
Bernard	2 0 2 0 2 2 8 0

Une loi contre la corruption

WASHINGTON (PA) — La corruption en vue d'influencer le résultat d'un événement sportif pourrait bien être considérée une offense fédérale selon un projet de loi approuvé, hier, par le comité judiciaire sénatorial des États-Unis. Le projet prévoit un emprisonnement de 10 ans et une amende de \$5,000. Le Sénat a déjà passé un tel projet l'an dernier, mais la Chambre des représentants n'a pas jugé bon de l'appuyer.

avec hus-ski, on s'amuse ferme sur la neige!

avec hus-ski, on s'amuse ferme sur la neige!

Ce véhicule tout-terrain avance à 25 milles à l'heure et plus, peut transporter 3 adultes ou 4 petits et loge dans un coffre de voiture; facile à conduire — même pour un enfant! Passez voir votre dépositaire HUS-SKI — vous ne le regretterez pas!

FABRIQUÉ AU CANADA APRÈS 6 ANS DE MISE AU POINT TECHNIQUE

LE SAVOY RESTAURANT français
32 Côte de la Fabrique
DU NOUVEAU (Vin compris)
5 choix tous les midis (Tout inclus \$1.25 à \$1.75)

Faites l'essai d'une robuste voiture mais silencieuse à prix modique



Toute Nouvelle en 1964!
Une silhouette nouvelle — l'embrayage entièrement automatique Borg-Warner est facultatif.
LA NOUVELLE HILLMAN MINX 1600
Essayez-la dès aujourd'hui chez votre concessionnaire Hillman Sunbeam
VOITURES ROUTES: HILLMAN - HUMBER - SUNBEAM
AUTO MODERNE LIMITÉE
498, rue de la Couronne, Québec — Tél.: 529-5381

Wharram et Chicago gagnent 5-1

Reggie Chartrand souhaite un essor nouveau dans la boxe

MONTREAL (PC) — Reggie Chartrand a décidé d'abandonner la boxe professionnelle à l'âge de 22 ans. Aujourd'hui, soit huit ans plus tard, il a un emploi comme garçon de table, occupe ses moments de loisir à lire des livres de célèbres philosophes comme Jean-Jacques Rousseau et Blaise Pascal et dirige une école de boxe à déficé, dans un ancien temple protestant.

Chartrand se proclame également séparatiste, groupement dont le but principal est l'indépendance du Québec. Reggie Chartrand s'est porté acquéreur de l'édifice en question, situé dans un faubourg de l'est de la Métropole, au coût de \$15,000, il y a un an.

A l'intérieur, on retrouve son bureau, dissimulé comme une petite cachette. Sur la table: un téléphone, le livre des records de boxe de Nat Fleisher et un bouquin de Raymond Barbeau, figure dominante du mouvement séparatiste au Québec.

ANCIEN ASPIRANT

Anciennement reconnu comme l'un des meilleurs mi-moyens au pays, Chartrand ne mesure que cinq pieds et sept pouces. Il a les yeux enfoncés, entourés de cicatrices, les cheveux noirs frisonnants, le nez plat et l'air irrité. Bref, le physique typique d'un ancien boxeur.

Aujourd'hui, à 165 livres, il pèse environ 20 livres de plus que le soir où il rencontrait Tony Percy pour le championnat mi-moyen canadien en 1954. Il perdit une décision en douze rounds.

Chartrand est toutefois sympathique. Il s'exprime d'une façon candide et gesticule en élevant quelquefois la voix afin d'être convaincu qu'il a été bien compris. Son vocabulaire est marqué d'expressions et de paroles qui tentent à faire croire à une instruction dépassant la sixième année.

Fondamentalement, il veut écrire des livres. Quant au sujet de la boxe proprement dit, "ne cache pas ses mots."

"La boxe est à l'agonie" dit-il, "à cause de l'homme qui est également à l'agonie. L'homme meurt de 10 à 15 ans avant son temps, à l'âge de 40 ans, parce qu'il est dans un dépérissement physique. Le modernisme de la vie en a fait une femmelette. L'homme est devenu trop paresseux. Il a vu la femme le supplianter dans plusieurs domaines et il est trop paresseux pour faire quoi que ce soit pour revendiquer ses droits."

"Une dépression économique serait la tonique idéale pour réhausser la boxe. C'est essentiellement indispensable à quelqu'un dont les ambitions futures sont limitées."

Il est rigoureusement opposé à ce que la boxe soit interdite. "C'est l'un des moyens les plus efficaces pour quelqu'un qui veut démontrer sa masculinité et son honneur. Personne ne veut être forcé à monter dans le ring. Un boxeur décide de pratiquer ce sport parce qu'il le veut. Il est libre de monter dans le ring ou d'accrocher ses gants, quand bon lui semble."

JEUNESSE DIFFICILE

Mais au fait, pourquoi Chartrand a-t-il abandonné la boxe? "Personnellement, je n'avais pas un avenir trop brillant dans la boxe. Du moins, mes ambitions étaient limitées. J'ai toujours eu la peau tendre autour des yeux et je coupais facilement. Mais je considère que j'ai été un bon boxeur de petits clubs."

Un solide simple de 246 réussi par René Gaudreau

Au dernier programme de la Ligue de Petites Quilles classe "A" Québec-District, les quatre premiers de chaque section sont demeurés en place. Commencement-t-on réellement à accepter si tôt, l'alignement qui de droit, doit revenir à chaque équipe, ou si, d'ici quelques programmes encore, des sursauts d'énergie feront-il changer l'alignement des équipes, du tout au tout? On peut tout prévoir avec des équipes de ce calibre aujourd'hui, un point semble encore assez facile à rattraper, mais après la période des Fêtes, ce ne sera pas la même chose et il faudra batailler très dur pour avancer d'une position; toutes les équipes savent bien cela.

Quilleuses du district

La dernière rencontre a marqué des avancées dans la section I: Laurier Lanes et Centre Loretteville ont gagné chacun une place; et l'Hôpital St-Michel

Le Centre DEROY améliore sa position au classement en disposant de son adversaire, 3 à 1

Monique Mathieu a roulé un triple de 452 dont un simple de 182. Pour les perdantes du Centre de Loisirs Mgr Marcoux, Lorraine Poitras joua 419 dont un simple de 184.

Le Buffet de la Colline a repris la position avec le Centre St-Jean-Baptiste en disposant des Loisirs St-Sacrement par 4 à 0. Un triple de 486 par Marilève Tremblay dont un simple de 192 et un autre de 476 par Roland Desgagnés ont été joués. Chez les perdantes Yolande Corrigan a réussi 453.

Le Centre St-Jean Baptiste et le Tournoi Provincial ont annulé 2 à 2. Mme Maureen D. Buteau du Tournoi Provincial a le mieux figure dans ce match avec 456 dont un simple de 172.

Chez le St-Jean-Baptiste Rachel Piset a joué 450 dont un simple de 179. Le plus haut simple de la rencontre a été joué par Margot Grenier avec 190.

POSITIONS DES ÉQUIPES

Équipes	PG	Pts	Quilles Tot.
Buffet de la Colline	10	150	150
St-Jean-Baptiste	9	135	135
Centre Loretteville	8	120	120
Centre DEROY	7	105	105
Centre Mgr Marcoux	6	90	90
Tournoi Provincial	5	75	75
Salle Lévesque	4	60	60
Centre St-Sacrement	3	45	45

MOYENNES INDIVIDUELLES

Noms	Parties	Moy.
Danielle Cloutier	30	176.4
Claude Brochu	30	170.5
J.-Marc Dumas	30	178.9
Marie Rose	30	167.13
Jacques Lévesque	30	167.13
Gerry Bond	30	166.9
Robert Rheaume	30	164.28
Martin Cloutier	30	164.28
Michel Frochette	30	164.28
Normand Vermette	30	164.28
Guy Chantal	30	164.17
Raymond Jones	30	164.3
Yves Rancourt	30	164.3
André Lefebvre	30	163.79
Denis Gaudreau	30	163.9

RECORDS À BATE

Plus haut simple individuel:	213
Plus haut triple individuel:	784
Plus haut triple d'équipe:	971
Plus haut triple d'équipe:	2261

Contre Detroit et Howe; trois buts pour Wharram

CHICAGO (PA) — Ken Wharram a réussi le premier truc du chapeau de sa carrière de sept ans dans la Ligue Nationale de hockey, hier soir, en conduisant les Black Hawks de Chicago à un gain de 3-1 sur les Red Wings de Detroit.

En portant leur série de parties sans revers à sept, les Hawks ont empêché Gordie Howe d'améliorer le record de 544 buts de Maurice Richard, lequel il avait égalé dimanche soir dernier, à Detroit. Howe n'a obtenu que quatre lancers sur les filets rivaux.

De plus leur victoire a porté à six points leur avance en tête du circuit.

Wharram a compté à deux reprises en moins d'une minute à mi-chemin du premier engagement, puis il a complété son truc du chapeau dans la dernière reprise après que Al MacNeil et Johnny McKenzie eussent donné une avance de 4-0 aux locaux.

Norm Ullman a privé Glenn Hall d'un blanchissage avec un sur un jeu de puissance en l'absence de Wharram.

A la suite d'une collision avec Bobby Hull le gardien Terry Sawchuk, de Detroit, a subi une coupure qui a nécessité trois points de sutures au premier engagement.

Encore adolescent, il se rendit à Montréal où il trouva un emploi dans une manufacture de vêtements à \$15 par semaine. Il entreprit également sa carrière comme boxeur amateur. Après avoir pris sa retraite, il retourna à la littérature, et il dévora plusieurs volumes classiques.

Il y a un an, Reggie commença à donner des leçons de boxe. Il acheta une ancienne église protestante, y apporta des rénovations, installa un ring de 45 pieds par 70, trois sacs de sable, trois sacs légers, des poids et haltères, des miroirs pour la boxe imaginaire et l'équipement servant à aménager un gymnase.

L'avenir des As demeure incertain

Nous reproduisons intégralement la chronique écrite par notre confrère Claude Larochelle, dans "Le Soleil" d'hier, et traitant de l'avenir des As dans la Ligue Américaine de hockey. Elle fait suite à une entrevue personnelle avec le gérant général des As, M. Robert Martineau, et elle apporte des précisions sur les rumeurs qui circulent depuis quelques jours.

Au carrefour des Sports

UN GOUFFRE QUE LES AS VEULENT EVITER

Il n'y a que quatre clubs professionnels au Canada: Montréal, Toronto, Vancouver, et Québec. Mais Québec, suivant une persistante rumeur, perdrait bientôt son club de la Ligue Américaine. Pendant que les villes de Cincinnati et St-Louis sont mentionnées, on dit par ailleurs que les huit autres clubs du circuit Balmer apprendraient avec plaisir la disparition des As de Québec. Les bruits ont pris plus de force alors que les As y allaient d'une piètre performance contre les Clippers de Baltimore devant une faible assistance du dimanche de 5,841 spectateurs.

La rumeur est-elle fondée? Nous avons posé la question à qui de droit. Mais nous ne sommes guère plus avancés puisque le directeur général Robert Martineau, après avoir répondu que les As ne se laisseraient pas entraîner dans un gouffre, s'est efforcé d'ajouter que le bruit concernant le transfert des locaux n'avait pas pris naissance chez les As.

Ce qui pourrait signifier en d'autres termes que si les As songent à abandonner la Vieille Capitale, ils ne veulent pas le crier sur les toits tant que l'idée n'aura pas mûri. Ce qui porte à croire également que les As espèrent applanir les obstacles qui empêchent leur progression.

De dire Robert Martineau: "Si on n'a pas plus de monde, il va arriver quelque chose. Quoi exactement, je ne le sais pas. Mais on n'ira pas se jeter dans un gouffre. Cependant, je dois dire que la rumeur, ce n'est pas nous qui l'avons lancée. Heureusement, il y a quelque chose qui nous tire une épine du pied en dépit des assistances plus basses, et c'est le fait que cette année, nous n'avons pas acheté trop de joueurs. C'est ça qui nous sauve. Mais les assistances ne peuvent rester là. Sinon, je le répète, il va arriver quelque chose."

LES AS SE LIVRENT-ILS A DU CHANTAGE?

Martineau n'a pas voulu nous dire si ce "quelque chose" comprend un transfert de franchise à Cincinnati ou à St-Louis. Mais nous avons l'impression nette que les As ne songeraient pas à fuir le Colisée si la ville de Québec consentait à de meilleures conditions. Si les concessions du Colisée leur étaient accordées, par exemple.

Afin de secouer l'apathe des amateurs de hockey de Québec, et dans le but de briser la résistance des autorités municipales, on a accusé les As de faire du chantage.

"Il n'y a aucun chantage, répliqua sèchement le directeur général des As. Nous n'avons pas l'intention de faire de pressions innées auprès de qui que ce soit. Il s'agit de dire les choses telles qu'elles sont. Et les As ne peuvent continuer à opérer au Colisée avec les assistances actuelles et les conditions faites par la ville présentement. Ce sont tout simplement des faits que nous révélons au public."

Très bientôt les As et les autorités municipales croiseront le fer dans un duel palpitant.

"Notre contrat avec la ville prend fin en 1964, nous annonce Robert Martineau. Bientôt il faudra engager de nouvelles négociations. Nous ne signerons certainement pas avec les présentes conditions. Si la ville nous offre le même contrat, nous déménagerons, nous plierons bagage ou je ne sais quoi."

Roger Roy se signale au snooker

Roger Roy, du Cercle des Voyageurs de Commerce de Québec Inc. a abattu de la grosse besogne au cours de la dernière fin de semaine en établissant trois nouveaux records dans les concours pour le championnat de snooker du club. En effet, Roy a établi un nouveau record pour la plus haute série à date avec 49 points. Il a de plus compté le plus haut total de points pour une partie avec 97 et aussi le plus haut total de points pour un match de trois parties avec 212.

Les activités ont été grandes au cours de la semaine dernière. Les résultats des matches ont quelque peu varié, les positions autour parmi les "leaders". La lutte s'annonce très corse, car les rencontres du calendrier régulier sont sur le point de se terminer. Il ne reste plus que treize rencontres à jouer sur un total de cinquante-cinq. Dimanche soir dernier Phil Renaud occupait le premier rang suivi par Gustave Jobin et Roger Roy.

Les compteurs de la Nationale

Voici la position des joueurs dimanche soir le 27 octobre courant:

J	B	A	Pts	Pn	
Mikita	9	6	8	14	8
Geoffrion	8	6	8	12	4
Béliveau	7	3	9	12	4
Hull	7	3	9	12	2
Wharram	6	5	7	12	2
Hillman	3	4	11	8	4
Perzagoon	2	4	5	9	10
McDonald	2	4	5	9	10
Goyette	2	2	6	8	2
Falkner	2	3	4	7	0
MacGregor	2	4	2	6	2
Mahovich	2	4	2	6	2
Roby	2	4	2	6	2
Pulford	2	1	5	8	4
Howe	2	4	2	6	2
Horton	2	3	2	6	8

Le plus haut total de match pour 3 parties: Roger Roy 212

Le plus haut total de points pour 1 partie: Roger Roy 97

Le plus haute série de points: Roger Roy 49

Le plus haut total de points pour 3 parties: Roger Roy 212

Le plus haut total de points pour 1 partie: Roger Roy 97

Le plus haute série de points: Roger Roy 49

Le plus haut total de points pour 3 parties: Roger Roy 212

Le plus haut total de points pour 1 partie: Roger Roy 97

Le plus haute série de points: Roger Roy 49

Le plus haut total de points pour 3 parties: Roger Roy 212

Le plus haut total de points pour 1 partie: Roger Roy 97

Le plus haute série de points: Roger Roy 49

Le plus haut total de points pour 3 parties: Roger Roy 212

Le plus haut total de points pour 1 partie: Roger Roy 97

Le plus haute série de points: Roger Roy 49

Le plus haut total de points pour 3 parties: Roger Roy 212

Le plus haut total de points pour 1 partie: Roger Roy 97

Le plus haute série de points: Roger Roy 49

Le plus haut total de points pour 3 parties: Roger Roy 212

Le plus haut total de points pour 1 partie: Roger Roy 97

Le plus haute série de points: Roger Roy 49

Le plus haut total de points pour 3 parties: Roger Roy 212

Le plus haut total de points pour 1 partie: Roger Roy 97

Le plus haute série de points: Roger Roy 49

Le plus haut total de points pour 3 parties: Roger Roy 212

Le plus haut total de points pour 1 partie: Roger Roy 97

Le plus haute série de points: Roger Roy 49

Le plus haut total de points pour 3 parties: Roger Roy 212

Le plus haut total de points pour 1 partie: Roger Roy 97

Le plus haute série de points: Roger Roy 49

Le plus haut total de points pour 3 parties: Roger Roy 212

Le plus haut total de points pour 1 partie: Roger Roy 97

Le plus haute série de points: Roger Roy 49

Le plus haut total de points pour 3 parties: Roger Roy 212

Le plus haut total de points pour 1 partie: Roger Roy 97

Le plus haute série de points: Roger Roy 49

Le plus haut total de points pour 3 parties: Roger Roy 212

Le plus haut total de points pour 1 partie: Roger Roy 97

Le plus haute série de points: Roger Roy 49

Le plus haut total de points pour 3 parties: Roger Roy 212

Le plus haut total de points pour 1 partie: Roger Roy 97

Le plus haute série de points: Roger Roy 49

Le plus haut total de points pour 3 parties: Roger Roy 212

Le plus haut total de points pour 1 partie: Roger Roy 97

Le plus haute série de points: Roger Roy 49

Le plus haut total de points pour 3 parties: Roger Roy 212

Le plus haut total de points pour 1 partie: Roger Roy 97

Le plus haute série de points: Roger Roy 49

Le plus haut total de points pour 3 parties: Roger Roy 212

Le plus haut total de points pour 1 partie: Roger Roy 97

Le plus haute série de points: Roger Roy 49

Le plus haut total de points pour 3 parties: Roger Roy 212

Le plus haut total de points pour 1 partie: Roger Roy 97

Le plus haute série de points: Roger Roy 49

Le plus haut total de points pour 3 parties: Roger Roy 212

Le plus haut total de points pour 1 partie: Roger Roy 97

Le plus haute série de points: Roger Roy 49

Le plus haut total de points pour 3 parties: Roger Roy 212

Le plus haut total de points pour 1 partie: Roger Roy 97

Le plus haute série de points: Roger Roy 49

Le plus haut total de points pour 3 parties: Roger Roy 212

Le plus haut total de points pour 1 partie: Roger Roy 97

Le plus haute série de points: Roger Roy 49

Coup d'oeil sur le fil

MEXICO CITY (UPI) — Le Mexique est pratiquement assuré d'être choisi comme site du tournoi mondial de 1970 en vue du championnat de soccer. La déclaration a été faite hier par Guillermo Canedo, président de la Fédération mexicaine de soccer.

DETROIT (UPI) — Les Tigers de Detroit ont annoncé hier que Frank Carswell pilotera de nouveau le club Syracuse de la Ligue Internationale de baseball l'an prochain. Carswell a 46 ans et est devenu le pilote des Chiefs en juin dernier et garda le club en tête de la section nord du circuit durant la balance de la saison.

SELKIRK, Ecosse (UPI) — Chic Calderwood, champion mi-jour de Grande-Bretagne et de l'Empire britannique, a été condamné hier à trois mois de prison après avoir été trouvé coupable d'assaut. Calderwood a versé un cautionnement de \$28 pour retrouver sa liberté en attendant de porter sa cause en appel.

Le plus haut total de match pour 3 parties: Roger Roy 212

Le plus haut total de points pour 1 partie: Roger Roy 97

Le plus haute série de points: Roger Roy 49

Le plus haut total de points pour 3 parties: Roger Roy 212

Le plus haut total de points pour 1 partie: Roger Roy 97

Le plus haute série de points: Roger Roy 49

Le plus haut total de points pour 3 parties: Roger Roy 212

Le plus haut total de points pour 1 partie: Roger Roy 97

Le plus haute série de points: Roger Roy 49

Le plus haut total de points pour 3 parties: Roger Roy 212

Le plus haut total de points pour 1 partie: Roger Roy 97

Le plus haute série de points: Roger Roy 49

Le plus haut total de points pour 3 parties: Roger Roy 212

Le plus haut total de points pour 1 partie: Roger Roy 97

Le plus haute série de points: Roger Roy 49

Le plus haut total de points pour 3 parties: Roger Roy 212

Le plus haut total de points pour 1 partie: Roger Roy 97

Le plus haute série de points: Roger Roy 49

Le plus haut total de points pour 3 parties: Roger Roy 212

Le plus haut total de points pour 1 partie: Roger Roy 97

Le plus haute série de points: Roger Roy 49

Le plus haut total de points pour 3 parties: Roger Roy 212

Le plus haut total de points pour 1 partie: Roger Roy 97

Le plus haute série de points: Roger Roy 49

Le plus haut total de points pour 3 parties: Roger Roy 212

Le plus haut total de points pour 1 partie: Roger Roy 97

Le plus haute série de points: Roger Roy 49

Le plus haut total de points pour 3 parties: Roger Roy 212

Le plus haut total de points pour 1 partie: Roger Roy 97

Le plus haute série de points: Roger Roy 49

Le plus haut total de points pour 3 parties: Roger Roy 212

Le plus haut total de points pour 1 partie: Roger Roy 97

Le plus haute série de points: Roger Roy 49

Le plus haut total de points pour 3 parties: Roger Roy 212

Le plus haut total de points pour 1 partie: Roger Roy 97

Le plus haute série de points: Roger Roy 49

Le plus haut total de points pour 3 parties: Roger Roy 212

Le plus haut total de points pour 1 partie: Roger Roy 97

Le plus haute série de points: Roger Roy 49

Le plus haut total de points pour 3 parties: Roger Roy 212

Le plus haut total de points pour 1 partie: Roger Roy 97

Le plus haute série de points: Roger Roy 49

Mathews utilisé au champ gauche

MILWAUKEE (PA) — Le voltigeur de gauche débutant des Braves de Milwaukee, en 1964, sera le meilleur joueur défensif de troisième base de la Ligue Nationale.

En effet, Eddie Mathews, qui a dominé ses rivaux au coin chaud pour la première fois en 12 ans dans les majeures, a déjà évolué pendant 42 parties au champ gauche à différentes occasions urgentes. Le gérant Bobby Bragan a fixé définitivement son choix sur lui pour la saison prochaine.

Un porte-parole des Rangers a révélé que Plante s'était senti malade à Toronto vendredi dernier. Il a pris part aux deux défaites des Rangers en dernière fin de semaine.

Si Plante est incapable de jouer contre Boston ce soir, son remplaçant sera probablement Gilles Villeneuve, du Baltimore, de la Ligue Américaine.

A Montréal, Head a révélé qu'il avait traité Plante et que celui-ci sera probablement capable de rejoindre les Rangers aujourd'hui.

"Son état n'est pas mauvais", a révélé Head, dont la clinique est sise dans le Forum de Montréal.

"Plante est venu ici par avion hier après-midi et il est possible qu'il retourne par le même moyen en deça de 24 heures."

Quelques semaines plus tard, tout en parlant de sa santé et du fait qu'un gardien devait supporter 40 livres d'équipement, Plante avait déclaré: "Si je suis victime d'une autre crise d'asthme, je prendrai peut-être ma retraite, car je ne veux pas mourir dans les filets."

On sait que les Rangers ont fait l'acquisition de Plante l'été dernier lors d'un échange impliquant sept joueurs.

Un porte-parole des Rangers a révélé que Plante s'était senti malade à Toronto vendredi dernier. Il a pris part aux deux défaites des Rangers en dernière fin de semaine.

Si Plante est incapable de jouer contre Boston ce soir, son remplaçant sera probablement Gilles Villeneuve, du Baltimore, de la Ligue Américaine.

A Montréal, Head a révélé qu'il avait traité Plante et que celui-ci sera probablement capable de rejoindre les Rangers aujourd'hui.

"Son état n'est pas mauvais", a révélé Head, dont la clinique est sise dans le Forum de Montréal.

"Plante est venu ici par avion hier après-midi et il est possible qu'il retourne par le même moyen en deça de 24 heures."

Quelques semaines plus tard, tout en parlant de sa santé et du fait qu'un gardien devait supporter 40 livres d'équipement, Plante avait déclaré: "Si je suis victime d'une autre crise d'asthme, je prendrai peut-être ma retraite, car je ne veux pas mourir dans les filets."

On sait que les Rangers ont fait l'acquisition de Plante l'été dernier lors d'un échange impliquant sept joueurs.

Un porte-parole des Rangers a révélé que Plante s'était senti malade à Toronto vendredi dernier. Il a pris part aux deux défaites des Rangers en dernière fin de semaine.

Si Plante est incapable de jouer contre Boston ce soir, son remplaçant sera probablement Gilles Villeneuve, du Baltimore, de la Ligue Américaine.

A Montréal, Head a révélé qu'il avait traité Plante et que celui-ci sera probablement capable de rejoindre les Rangers aujourd'hui.

"Son état n'est pas mauvais", a révélé Head, dont la clinique est sise dans le Forum de Montréal.

"Plante est venu ici par avion hier après-midi et il est possible qu'il retourne par le même moyen en deça de 24 heures."

Quelques semaines plus tard, tout en parlant de sa santé et du fait qu'un gardien devait supporter 40 livres d'équipement, Plante avait déclaré: "Si je suis victime d'une autre crise d'asthme, je prendrai peut-être ma retraite, car je ne veux pas mourir dans les filets."

On sait que les Rangers ont fait l'acquisition de Plante l'été dernier lors d'un échange impliquant sept joueurs.

Un porte-parole des Rangers a révélé que Plante s'était senti malade à Toronto vendredi dernier. Il a pris part aux deux défaites des Rangers en dernière fin de semaine.

Si Plante est incapable de jouer contre Boston ce soir, son remplaçant sera probablement Gilles Villeneuve, du Baltimore, de la Ligue Américaine.

A Montréal, Head a révélé qu'il avait traité Plante et que celui-ci sera probablement capable de rejoindre les Rangers aujourd'hui.

"Son état n'est pas mauvais", a révélé Head, dont la clinique est sise dans le Forum de Montréal.

"Plante est venu ici par avion hier après-midi et il est possible qu'il retourne par le même moyen en deça de 24 heures."

Quelques semaines plus tard, tout en parlant de sa santé et du fait qu'un gardien devait supporter 40 livres d'équipement, Plante avait déclaré: "Si je suis victime d'une autre crise d'asthme, je prendrai peut-être ma retraite, car je ne veux pas mourir dans les filets."

Mathews utilisé au champ gauche

MILWAUKEE (PA) — Le voltigeur de gauche débutant des Braves de Milwaukee, en 1964, sera le meilleur joueur défensif de troisième base de la Ligue Nationale.

En effet, Eddie Mathews, qui a dominé ses rivaux au coin chaud pour la première fois en 12 ans dans les majeures, a déjà évolué pendant 42 parties au champ gauche à différentes occasions urgentes. Le gérant Bobby Bragan a fixé définitivement son choix sur lui pour la saison prochaine.

Un porte-parole des Rangers a révélé que Plante s'était senti malade à Toronto vendredi dernier. Il a pris part aux deux défaites des Rangers en dernière fin de semaine.

Si Plante est incapable de jouer contre Boston ce soir, son remplaçant sera probablement Gilles Villeneuve, du Baltimore, de la Ligue Américaine.

A Montréal, Head a révélé qu'il avait traité Plante et que celui-ci sera probablement capable de rejoindre les Rangers aujourd'hui.

"Son état n'est pas mauvais", a révélé Head, dont la clinique est sise dans le Forum de Montréal.

"Plante est venu ici par avion hier après-midi et il est possible qu'il retourne par le même moyen en deça de 24 heures."

Quelques semaines plus tard, tout en parlant de sa santé et du fait qu'un gardien devait supporter 40 livres d'équipement, Plante avait déclaré: "Si je suis victime d'une autre crise d'asthme, je prendrai peut-être ma retraite, car je ne veux pas mourir dans les filets."

On a pu établir le niveau d'effort fiscal que les commissions scolaires de la province devraient fournir pour se trouver sur un pied d'égalité

L'effort fiscal déterminé pour chaque commission scolaire n'est pas un taux de taxe imposé par le gouvernement; il constitue simplement l'effort raisonnable que doit consentir une commission scolaire avant de solliciter du gouvernement, l'approbation d'un budget déficitaire.

C'est ce qu'a déclaré le ministre de la Jeunesse, après avoir souligné que le conseil des ministres est fermement décidé à normaliser l'impôt foncier pour fins scolaires afin que, partout dans le Québec, l'effort soit comparable.

M. Paul Gérin-Lajoie a expliqué que le Comité d'étude des budgets des commissions scolaires a établi les quatre points suivants:

a) Les taux d'imposition foncière sont très disparités d'une municipalité à l'autre et, d'autre part, l'évaluation actuelle varie entre 10% et 90% de la valeur marchande des biens fonciers imposables;

b) Le principe d'équité suivant est acceptable pour l'ensemble de la province: toutes les commissions scolaires doivent au moins faire un effort équivalent sur le plan de l'impôt foncier;

c) La réévaluation technique étant réalisable à court terme, il est nécessaire d'utiliser une autre base pour corriger ces disparités;

d) Les indices de richesse foncière et d'effort fiscal foncier réel, calculés par le Bureau de la planification du ministère de la Jeunesse, sont établis de façon à fournir une base équitable pour la normalisation de l'impôt foncier, au niveau urbain et au niveau rural.

Le Comité d'étude a donc adopté la méthode des indices par laquelle on peut évaluer, à l'aide de techniques statistiques, non pas la richesse foncière réelle, en valeur absolue, mais des valeurs qui sont comparables, d'une municipalité à l'autre et qui reflètent la richesse foncière relative de chacune.

Les prêts aux municipalités

Entente signée entre Québec et Ottawa

Québec et Ottawa ont maintenant signé l'entente en vue de l'application de la loi qui permettra au Québec de mettre à la disposition des municipalités des prêts pour une somme totale de \$115,344,660.

C'est le sous-ministre des Affaires municipales au Québec, M. Jean-Louis Doucet, et le président de l'Office du développement municipal et des prêts aux municipalités (fédéral), M. K. W. Taylor, et M. Jean Miquelon, le vice-président, qui ont signé l'entente.

Elle devait être signée avant le 31 octobre, soit demain, mercredi dernier. Le conseil des ministres a donné l'approbation finale à la signature de l'entente.

La Commission municipale de Québec, présidée par M. Paul Lambert, a été désignée comme agent du gouvernement du Québec pour l'exécution de l'entente.

En vertu de ces deux lois, fédérale et provinciale, la commission municipale met à la disposition des municipalités du Québec, pour des travaux municipaux, des prêts représentant les 2/3 du coût estimatif de l'entreprise, déduction faite de toutes autres subventions fédérales ou provinciales. Si le travail est terminé avant le 1er avril 1966, la municipalité ne rembourse que les trois-quarts du prêt.

Le gouvernement vise à la gratuité scolaire à tous les paliers

QUÉBEC (PC) — Le premier ministre Lesage a déclaré hier que son gouvernement vise à la gratuité scolaire à tous les paliers.

"Je comprends que des étudiants s'impatientent mais dès 1960, nous avons prévu qu'il faudrait éliminer cette mesure sur plusieurs années", a dit le chef du gouvernement.

Horoscope

MERCREDI, 30 OCTOBRE

BELIER (20 mars au 19 avril) — Jour actif au cours duquel vous rencontrerez beaucoup de gens. Vous serez facilement irritable mais vous arriverez quand même au but désiré. Possibilité d'un voyage.

TAUREAU (20 avril au 20 mai) — Des complications exigeront de vous beaucoup de patience qui sera cependant récompensée. Une aide inattendue vous sera utile.

GÉMEAUX (21 mai au 21 juin) — Votre santé sera meilleure. Vous rencontrerez des gens intéressants et importants du monde des affaires. Réunion inattendue.

CANCER (22 juin au 22 juillet) — Ne rimez pas votre travail pendant les derniers jours par le doute et l'incertitude. Les perspectives générales sont bonnes. Mettez votre correspondance à date.

LION (23 juillet au 22 août) — Journée chanceuse où vous réglerez des problèmes compliqués. Essayez d'éclaircir des malentendus. Soyez plus généreux.

VIERGE (23 août au 22 septembre) — Journée relativement calme à perspectives excellentes au travail et dans les affaires personnelles. Vous aurez une visite agréable.

BALANCE (23 septembre au 23 octobre) — Irritabilité et incertitude régneront. Plusieurs choses vous demanderont concentration et persévérance. Satisfaction dans vos affaires personnelles.

SCORPION (24 octobre au 22 novembre) — L'avenir est favorable. Des circonstances heureuses vous aideront dans vos projets. Succès personnel. Surprise agréable et nouvelles importantes.

SAGITTAIRE (23 novembre au 21 décembre) — Soyez entreprenant et optimiste et, avec un peu de chance, vous trouverez la solution à vos problèmes. Journée agréable et nouvelles propositions.

CAPRICORNE (22 décembre au 19 janvier) — Des détails vous irritent mais dans l'ensemble la journée sera bonne. Vous concluez des ententes. Ne négligez pas votre correspondance. Succès en affaires.

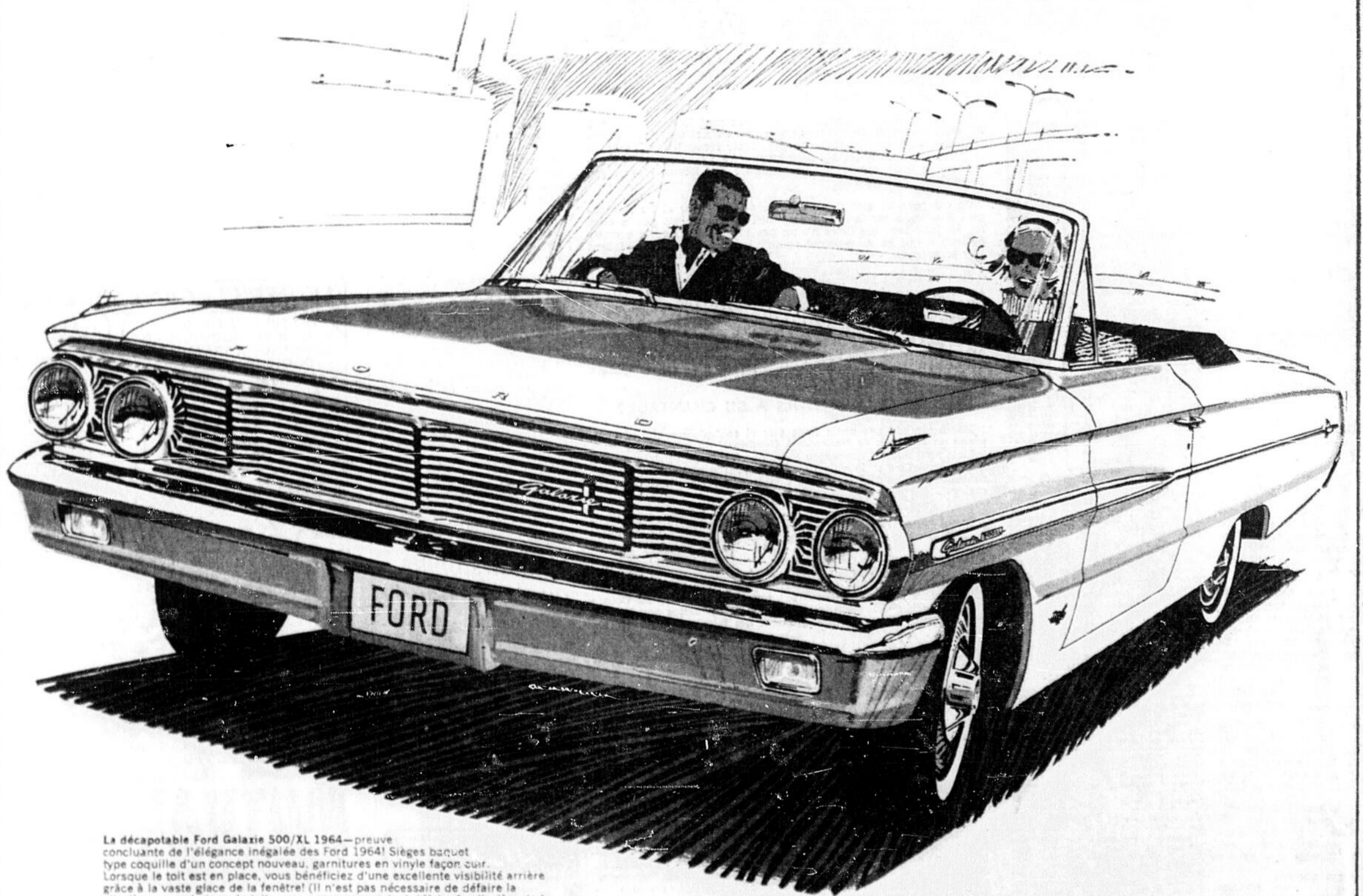
VERSÉAU (20 janvier au 18 février) — Bonne journée au cours de laquelle vous vous sentirez en excellente forme et très actif. Solutions apportées à des problèmes. Vie amoureuse mouvementée.

POISSONS (19 février au 20 mars) — Obstacles mineurs qui, cependant, ne devraient pas nuire à vos projets. Des gens autour de vous sont prêts à vous aider moralement et matériellement. Soyez reconnaissant.

C'est au volant qu'on constate l'excellence générale de la Ford '64 à couple super élevé.

La Ford 1964 excelle sur toute la ligne! Voici ce que cette excellence générale vous vaut en fait d'avantages: une voiture exceptionnellement exempte de vibration—massive, facile à manoeuvrer, plus stable, plus sûre, plus robuste... la Ford 1964 à couple super élevé adhère sûrement à la route, freine doucement, se conduit avec précision. Une voiture qui reste confortable après des heures de voyage. Une voiture roulante à souhait, qui se moque des conditions de la route. Une voiture d'une apparence riche et élégante, d'une fraîcheur toute nouvelle! Cette nouvelle Ford à couple super élevé n'attend que votre bon plaisir, pour vous fournir des randonnées toujours agréables... en ville... à la campagne... où que vous alliez. Essayez-la et vous constaterez à quel point elle est supérieure à toute autre.

Venez faire l'essai de la Ford '64 à couple élevé, la voiture d'une excellence générale, chez le Vendeur Ford!



La décapotable Ford Galaxie 500/XL 1964—preuve concluante de l'élégance inégalée des Ford 1964! Sièges baquet type coquille d'un concept nouveau, garnitures en vinyle façon cuir. Lorsque le toit est en place, vous bénéficiez d'une excellente visibilité arrière grâce à la vaste glace de la fenêtre! (Il n'est pas nécessaire de défaire la glissière pour abaisser le toit; vous pouvez cependant défaire la glissière de la fenêtre arrière pour laisser entrer l'air). Choix de 16 modèles de Ford à couple super élevé en quatre séries, dont la Ford Custom, la Custom 500, la Galaxie 500 et la Galaxie 500/XL. On ne fait pas mieux!

L'une des superbes voitures de Ford Canada... construites au Canada. Certaines caractéristiques illustrées ou mentionnées ici sont fournies moyennant supplément.



LAURENTIDE AUTOMOBILES INC.

25 Sud, rue Dorchester — Tél.: 525-8181

MOTORS LIMITED

777 Ouest, Boul. Charest — Tél.: 681-4626

GARAGE W. MARTIN LTEE

Rond-Point, Lévis — Tél.: 837-8801



VENTE DE BLE A LA TCHÉCOSLOVAQUIE — Le ministre canadien du Commerce, Mitchell Sharp, assis à droite, et J. Poula, ministre adjoint au Commerce étranger de la Tchécoslovaquie, ont signé, hier, à Ottawa, un accord touchant la vente de 44,400,000 de boisseaux de blé canadien à Belgrade. M.

Poula a déclaré aux journalistes à la signature du traité commercial que sa délégation pourrait bien se rendre incessamment à Washington pour y discuter aussi d'autres achats de blé. Le ministre Sharp a déclaré par la suite que le commerce du blé canadien était maintenant ouvert à presque tous les pays derrière le rideau de fer. (Téléphoto PC)

La sécurité d'emploi face aux changements techniques

Les cheminots seraient forcés de faire la grève

OTTAWA (PC) — Les cheminots seront peut-être forcés de se mettre en grève pour obtenir la sécurité d'emploi, face aux changements techniques opérés dans les compagnies de chemins de fer, a déclaré mardi un chef de syndicat.

Cette menace de grève a été faite par M. A. R. Gibbons, secrétaire du Comité national législatif de la Fraternité internationale des cheminots, au cours de son témoignage devant les membres du comité.

Il a précisé que les cheminots s'impatientsent des tergiversations pour s'assurer une protection

de leur emploi, demandée d'abord aux compagnies de chemins de fer, et ensuite sur la Colline parlementaire dans les soumissions annuelles au gouvernement.

Accusant les compagnies de différer leur accord aux demandes de leurs employés, en marge de l'automation, il a dit: "En terme de marchandage collectif, cela signifie qu'une grève s'avère nécessaire pour régler ce différend".

M. Gibbons, qui se fait l'interprète de 96,000 cheminots, représentés par le Comité national législatif, a mentionné qu'en

cas de grève le gouvernement devrait sans doute intervenir pour en arriver à un accord.

Le représentant officiel du syndicat parlait devant les 69 membres du Comité des chemins de fer, et lignes télégraphiques, pour appuyer un bill privé de M. Douglas Fisher, député néo-démocrate de Port Arthur.

Le projet de loi de M. Fisher obligerait les compagnies de chemins de fer d'offrir une compensation à leurs employés, pour les frais occasionnés par les déplacements dans une autre vil-

le ou autres dépenses encourues "par des changements apportant un bénéfice à une compagnie".

L'association des compagnies de chemins de fer du Canada, s'oppose au bill Fisher, le jugeant comme restrictif, et comme une violation aux droits de direction.

M. G. A. Richardson, secrétaire de l'Association, a déclaré que ce projet de loi ferait des cheminots une classe de travailleurs privilégiés.

Il serait également "injuste" d'imposer un tel fardeau aux compagnies au moment où le gouvernement songe à libérer les chemins de fer d'autres fardeaux publics, tel que proposé par la Commission Royale MacPherson sur les moyens de transport.

"Une loi de ce genre ne servirait qu'à affaiblir les compagnies de chemins de fer, et de façon générale, conduirait à la perte de leurs employés", a-t-il dit.

Syndicat USA condamné pour refus de charger du blé sur un cargo canadien

CHICAGO (PA) — Un juge fédéral américain a condamné hier le local d'un syndicat à \$12,000 d'amende pour avoir refusé de charger du blé sur le cargo canadien John Ericsson.

Le juge, M. James B. Parsons, de la Cour américaine de district, a également critiqué violemment le syndicat au sujet d'une affaire qui a attiré l'attention tant au Canada qu'aux États-Unis.

Le syndicat en question est le local 418 du Syndicat des travailleurs du grain Grain Workers Union. Cela fait en effet plus de six mois que les membres de ce local refusent de remplir de grain les bateaux qui appartiennent à la compagnie de navigation "Upper La-

kes Shipping limited", de Toronto.

Les membres de ce local ont déclaré qu'ils avaient agi par sympathie avec le Syndicat international des marins. La compagnie avait en effet engagé des membres du Syndicat maritime canadien pour constituer ses équipages alors qu'auparavant ceux-ci étaient composés de membres du SIM.

Le juge Parsons a condamné le local 418 à \$3,000 d'amende pour chacune des journées — soit le 4, le 7, le 11 et le 26 octobre — où les membres du local ont refusé de charger du blé à bord du John Ericsson.

Irving Friedman, avocat du local 418, a déclaré que les revenus du local s'élevaient à \$1,500 par mois.

ANNONCE

La nuit où le monde s'écroula

Coincé sous des tonnes de décombres et dans l'obscurité totale, sauriez-vous lutter contre la mort pendant deux jours et deux nuits? Une frêle jeune femme eut ce courage héroïque, lors du terrible tremblement de terre d'Agadir, en 1960. Lisez dans SELECTION du Reader's Digest de novembre comment, grâce à l'inlassable dévouement d'un aviateur français, elle a pu être dégagée vivante des ruines, après 39 heures de souffrances inouïes. Achetez SELECTION de novembre aujourd'hui!



Qui s'y connaît bien...

choisit bien!

Choisissez Gaston de Lagrange V.S.O.P. No 131-1

La politique fiscale devrait stimuler notre import-export

OTTAWA (PC) — Quelles modifications conviendrait-il d'apporter au système fiscal canadien pour favoriser l'activité importatrice et exportatrice des compagnies? La première réponse qui vient à l'esprit est qu'il faudrait recourir à des stimulants.

Les cultivateurs de l'Est doivent aussi en profiter

OTTAWA (PC) — Le député créditiste de Villeneuve a demandé hier au ministre de l'Agriculture de faire une déclaration favorable aux cultivateurs de l'Est du pays relativement à l'achat de grains.

M. Réal Caouette, intervenant au moment où le ministre des Affaires extérieures annonçait que le Canada venait de conclure une entente avec la Tchécoslovaquie au sujet d'une vente de blé canadien, a déclaré qu'il accueillait la nouvelle avec satisfaction.

"Mais, a-t-il ajouté, les cultivateurs de l'Est verront avec angoisse passer ces navires sur le fleuve Saint-Laurent, à destination de la Tchécoslovaquie et de la Russie. J'émetts le vœu que des ventes, comme celles effectuées avec des pays derrière le rideau de fer, se réalisent aussi à l'intérieur de nos frontières et que les cultivateurs de l'Est puissent acheter la production de l'Ouest à un aussi bon prix que les pays étrangers. J'espère que le ministre fera une déclaration favorable aux cultivateurs de l'Est et cela dans un avenir rapproché".

On construit une base nucléaire à Val-d'Or

OTTAWA (PC) — Le ministre de la Défense a fait savoir hier en réponse à une question de M. Réal Caouette que le gouvernement envisageait de construire une base nucléaire canadienne à Val d'Or.

M. Caouette avait demandé à M. Paul Hellyer si le gouvernement avait commencé les travaux de construction d'une base nucléaire américaine à Val d'Or dans son comté de Villeneuve.

M. Hellyer a répondu: "Non". M. Caouette a repris: "Le gouvernement envisage-t-il des travaux de ce genre à Val d'Or?" "Il ne s'agit pas d'une base américaine mais d'une base canadienne et il n'appartient qu'au député de Villeneuve de dire s'il la veut ou non".

Eisenhower est honoré

PHILADELPHIE (Reuter) — L'ex-président Dwight Eisenhower a été élu aujourd'hui, à Philadelphie, président du bureau américain de l'Union des peuples de langue anglaise.

Dans un communiqué, le général Eisenhower déclare à cette occasion: "Je suis très heureux d'être associé à une organisation qui joue un rôle si important pour le renforcement de l'amitié existant entre les peuples des États-Unis et ceux du Commonwealth et plus particulièrement entre les Américains et le peuple britannique. Il s'agit là d'une cause qui me tient à cœur".

Le général Eisenhower succède à ce poste à M. John Hay Whitney, ancien ambassadeur des États-Unis à Londres.

Mais ce n'est pas l'impression qu'on laisse hier les mémoires de deux groupes d'importateurs et d'exportateurs présents à la Commission royale sur la fiscalité.

L'Association canadienne des importateurs a déclaré que de façon générale elle est favorable à ce que les exportateurs jouissent de stimulants, mais elle a ajouté qu'une politique de stimulants à l'exportation comporte des difficultés considérables étant donné que les pays avec lesquels le Canada fait commerce pourraient y voir une concurrence injuste et pourraient en conséquence prendre des mesures de représaille contre nous.

Selon le mémoire des importateurs, il faut chercher la solution dans l'adoption de mesures susceptibles d'assurer une pénétration maximum des produits canadiens dans les autres pays et dans le recours aux moyens qu'offre le GATT pour obtenir une amélioration des conditions d'entrée des produits.

L'Association canadienne des exportateurs a préconisé, entre autres mesures, un dégrevement uniforme pour les compagnies.

L'Association demande une réduction du taux maximum de l'impôt sur les revenus des compagnies à 40 pour cent, de 50 pour cent qu'il est actuellement ainsi que l'ajustement nécessaire dans le domaine de l'impôt indirect afin de faire échec aux déficits. Le mémoire préconise l'abolition de l'impôt dont ont été frappés dernièrement les ventes de matériaux de construction, de machinerie, d'outils et

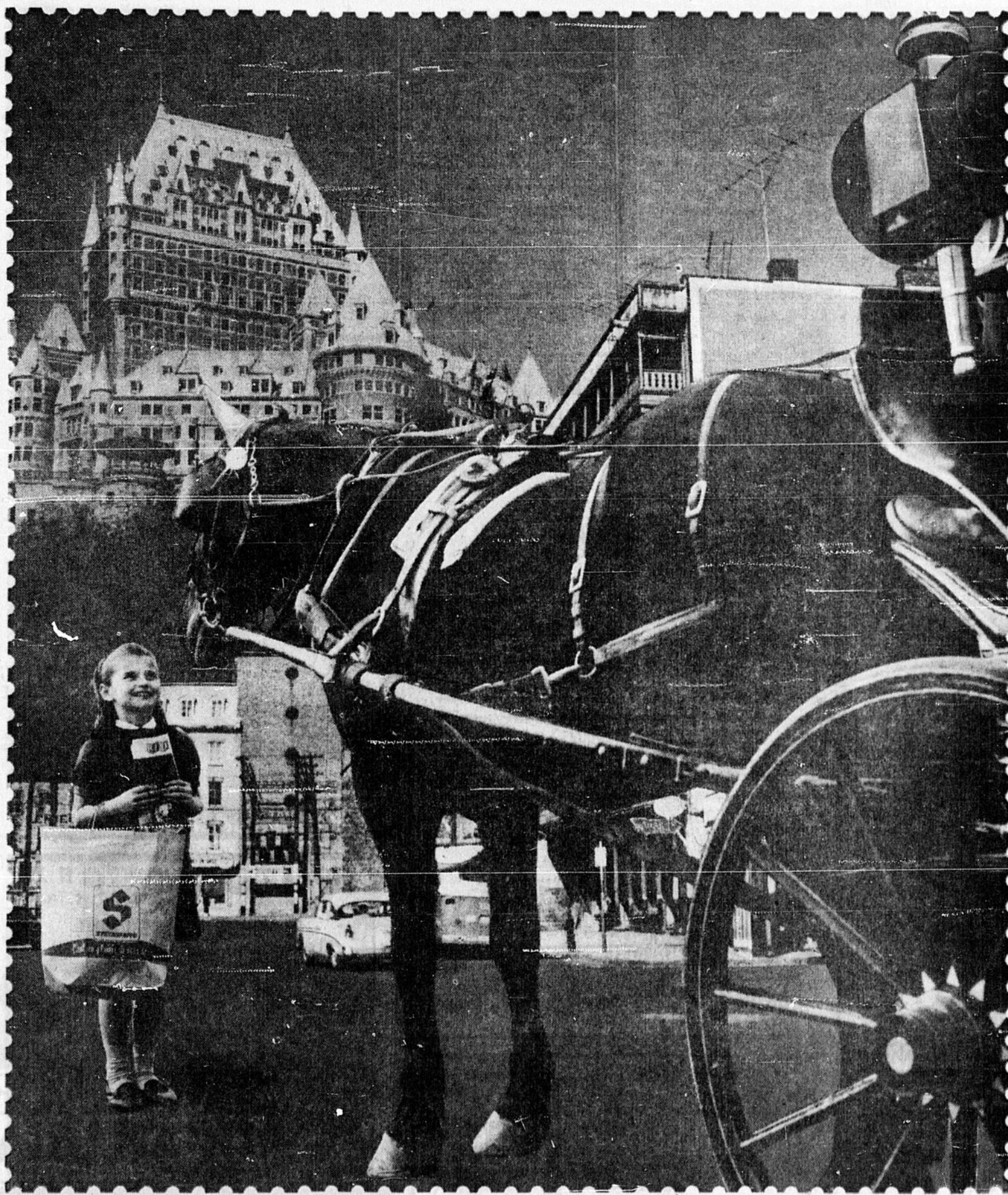
d'équipement. Il propose également que l'impôt dont sont frappés les dividendes aux investisseurs étrangers soient réduits à un taux uniforme de cinq pour cent.

Si les impôts des compagnies étaient réduits, a demandé le président Kenneth Carter de la Commission, jusqu'à quel point cette mesure toucherait-elle la position concurrentielle de l'industrie canadienne?

On a répondu, de façon générale, que cela ne provoquerait pas de modification importante dans la structure des prix.

Le président A. T. Brodeur de l'Association des importateurs a déclaré que son groupe aimerait qu'on procède plus volontiers et plus souvent à des consultations entre le gouvernement et les entreprises en matière d'impôt. L'avocat M. E. Carloti, d'Ottawa, qui représente l'Association, a expliqué que même si certains traits essentiels du budget fédéral doivent demeurer secrets, il est des articles qui apporteraient facilement d'être discutés à fond.

Le mémoire de l'Association affirme que si l'activité économique du Canada ne prend pas une allure plus vive qu'au cours des dernières années, les problèmes du chômage et de la sous-utilisation des ressources économiques pourraient devenir chroniques. Il est absolument vital, selon le mémoire, que le Canada soit en mesure de faire face allègrement à la concurrence sur les marchés mondiaux, parce que le pays, étant donné sa population peu nombreuse, doit compter sur le commerce d'exportation.



"Conduisez-moi à la nouvelle boutique de cadeaux Pinky, s'il vous plaît!"

"Avec plaisir, mademoiselle. C'est à la Place Ste-Foy. Toutes les femmes s'y rendent! On y a fait dernièrement l'ouverture du magasin Miracle Mart. La boutique de cadeaux Pinky se trouve juste à côté. Elle est vraiment attrayante cette boutique, vous savez! Et tellement commode! C'est incroyable ce qu'on peut obtenir en cadeaux avec les timbres Pinky! Croyez-en un vieil homme d'expérience comme moi, mademoiselle!"

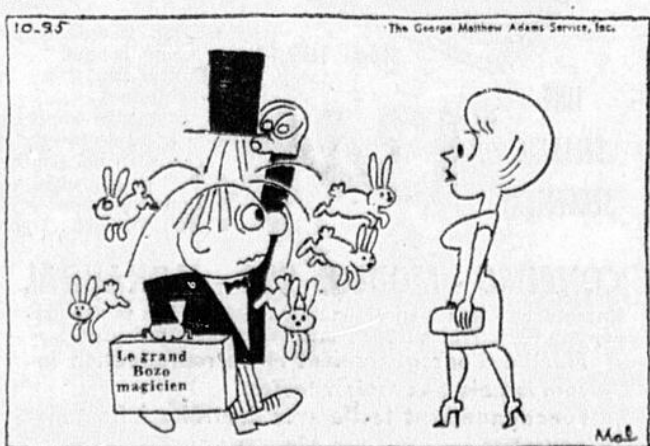


Procurez-vous les timbres Pinky dans tous les supermarchés Steinberg, les grands magasins à rayons libre-service Miracle Mart, les établissements Wise Bros, ainsi que chez plusieurs autres marchands et stations de service de Québec et des environs. Pinky et qualité vont de pair.

APPORTEZ VOTRE CADEAU PINKY TOUT DE SUITE À LA MAISON — VOTRE BOUTIQUE DE CADEAUX PINKY À LA PLACE STE-FOY EST OUVERTE LES MARDIS, JEUDIS, VENDREDIS JUSQU'À 9h. 30 P.M. ELLE EST FERMÉE LE LUNDI.



Bozo



UNIQUE EN AMÉRIQUE

24 GRADUÉS UNIVERSITAIRES POUR VOUS SERVIR DANS LA PROVINCE

Votez trois des associés de ce bureau qui peuvent vous aider à solutionner vos problèmes d'assurances.



hallé, couture & associés
1100

COURTIERS D'ASSURANCE GÉNÉRALE AGENTS GÉNÉRAUX POUR L'INDUSTRIELLE COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE 2250 CH. STE-FOY 681-7891

A Québec aujourd'hui

Convocations Sports

Club Richelieu de Québec — Déjeuner à 12h30, au Château Frontenac. Conférenciers: M. Jean Marchand, président de la C.S.N. Sûreté. Les bonnes relations qui doivent exister entre patrons et ouvriers.

Confédération des Syndicats Nationaux — Au comité des Billa privés, à 4 heures, présentation d'un mémoire sur les causes de retraite.

Centre d'Affaires St-Roch Inc — Salle du club Lafayette, 585 est. Boul. Charest. Assemblée annuelle des membres à 5 heures. Elections.

Collège des Jésuites — Inauguration du gymnase à 8h30 par M. Paul-Emile Côté, président du Syndicat.

St-Jean-Baptiste de Beauport — Assemblée générale dans les salons du Centre Montmorency-Laval à 8 heures.

Ligue des Propriétaires de Charlesbourg — Assemblée mensuelle à l'École régionale, 766 Rue Ouest, à 8 heures.

Carnaval d'Hiver — Au Holiday Inn, choix de la duchesse de Laval à 8h30.

Arts

Exposition de Benoit Côté — Galerie Zanettin. Heures habituelles d'ouverture.

Cinéma

COTES MORALES ET HORAIRES

La classification morale des films que nos lecteurs trouvent ci-dessous nous est fournie par l'Office catholique national des techniques de diffusion, à Montréal.

- SIGNIFICATION DES COTES MORALES**
- AA — ADULTES ET ADOLESCENTS: Films qui, en général, peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des films de cinéma (16 ans et plus).
 - A — ADULTES: Films qui ne conviennent qu'aux adultes, soit qu'ils présentent des problèmes moraux d'adultes, soit qu'ils traitent d'un sujet trop sérieux pour les jeunes. Les adultes ne s'en trouveront pas d'impressionnables et ils ne conviennent jamais aux adolescents. Ces films ne conviennent donc généralement pas aux adolescents.
 - AR — ADULTES AVEC RESERVE: Films qui présentent des dangers soit à cause des scènes suggestives de violence, soit en raison de l'atmosphère qui s'en dégage. Ces films s'adressent à un public d'adultes particulièrement avisés et ne conviennent jamais aux adolescents.
 - D — A DÉCONSEILLER: Films dangereux pour tous, ne peuvent que nuire à la moralité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société.
 - F — A PROSCRIRE: Films franchement condamnables au point de vue religieux et moral.

Capitol — "Ce soir à 8 h. 30" L'Orchestre symphonique de Montréal.

Cartier — Les Dents du Diable (A), cinématographe, couleurs, 1.00, 4.15, 7.40 hrs. Cendillon aux Grands Près (AA), couleurs, 2.30, 6.00, 9.15 hrs. Nouvelles: 7.35 hrs. Fin: 11.05 hrs.

Cinéma — Un Pou dans la Tête (A), 1.30, 5.10, 9.30 hrs. Nouvelles: 7.35 hrs. Les Sept Mercenaires (AA), couleurs, 2.30, 6.00, 9.15 hrs. Nouvelles: 7.35 hrs. Fin: 11.05 hrs.

Cinéma de Paris — Actualités: 4.00, 8.00 hrs. L'Amour Primitif (A), 1.30, 5.10, 9.30 hrs. Le Visage du Plaisir (AR), 3.30, 7.30 hrs. Continué de 1.20 à 11.20 hrs.

Classie — Le Soif de la Jeunesse (AR), 1.30, 5.10, 9.30 hrs. Le Visage du Plaisir (AR), 3.30, 7.30 hrs. Continué de 1.20 à 11.20 hrs.

Empire — Sujet: 1.00, 4.57, 8.51 hrs. Les Sept Mercenaires (AA), couleurs, 2.30, 6.00, 9.15 hrs. Le Camp de la Violence (AR), 3.30, 7.35 hrs.

Laurier — Les Dents du Diable (A), cinématographe, couleurs, 1.00, 4.15, 7.40 hrs. Cendillon aux Grands Près (AA), couleurs, 2.30, 6.00, 9.15 hrs. Nouvelles: 7.35 hrs. Fin: 11.05 hrs.

Laurier — Le Bourreau du Nevada (A), 1.15, 4.40, 8.30 hrs. Nouvelles: 7.30, 8.15 hrs. Charmanita cayennaise (AR), couleurs, 2.30, 6.00, 9.30 hrs. Fin: 11.15 hrs.

Pigalle — Actualités: 12.30, 2.46, 4.27 hrs. Via Mala (AR), 12.40, 2.46, 4.30, 10.02 hrs. Le Pêche et la Honte (AR), 2.00, 5.25, 8.37 hrs.

Princesse — L'Amour Primitif (A), 1.30, 5.30, 9.30 hrs. Sujet: 2.10, 6.10 hrs. Panique à Bord (AA), 2.30, 6.40 hrs. Le Diabolique Monsieur Benton (A), 3.30, 7.15 hrs.

Rialto — Le Soif de la Jeunesse (AR), 1.30, 5.30, 9.30 hrs. Le Visage du Plaisir (AR), 3.30, 7.30 hrs. Continué de 1.20 à 11.20 hrs.

Silvery — Caravane vers le Soleil (AA), couleurs, 7.30 hrs. Chouchou du Professeur (AR), 8.00 hrs. Fin: 11.00 hrs.

Victoria — Les Cavaliers de l'Enfer (A), couleurs, 1.15, 4.30, 7.58 hrs.

Le Turcaret du Théâtre-Club: un déplacement inutile

Par Martial Dassylva

C'est devant une salle déclinée par l'Orchestre symphonique de Montréal, qui de l'autre côté de la rue, présentait son premier concert de la saison à Québec, que le Théâtre-Club a joué la pièce Turcaret d'Alain-René Lesage.

Devant moi-même assister à la représentation du Théâtre-Club, je ne suis donc pas en mesure de me prononcer sur la mesure de ce choix de ceux qui ont préféré aller entendre des airs d'opéra plutôt que de se rendre au Palais Montcalm. Je puis cependant dire aux autres qui, regrettant de ne pas avoir du carisme de la bilocation, ne se pardonneraient pas de n'avoir point vu la comédie de Lesage, qu'ils n'ont pas manqué d'opéra en soi et qu'ils ont probablement eu raison d'opter pour la télévision ou le roman policier.

Dans tous les manuels qui se respectent, la comédie de Lesage est considérée comme le premier exemple de la satire sociale au théâtre. C'est une comédie grincheuse, acerbe, dont le but principal est de stigmatiser, sur le mode tantôt badin et tantôt cynique, les travers de la bourgeoisie et du monde des affaires du XVIIIe siècle.

L'histoire est parfaitement résumée par le valet Frontin, à la fin du premier acte lorsqu'il confie au parterre: "Nous plurons une coquette; la coquette mange un homme d'affaires; l'homme d'affaires en pile d'autres; cela fait un ricochet de fourberies le plus plaisant du monde".

Evidemment, l'auteur et surtout les personnages d'une comédie se doivent d'avoir une bonne opinion d'eux-mêmes. Dans Turcaret, on se demande de quel côté est le plaisir: du côté des comédiens qui minutieusement roucoulent, rajustent leurs perruques posent, se dandinent; ou du côté du spectateur qui goûte certaines réparties et certains bons mots, mais qui, finalement ne peut s'empêcher de trouver l'ensemble un peu forcé et la comédie un peu traînante.

On a envie, après avoir écouté le Turcaret du Théâtre-Club de réfléter aux directeurs

de cette compagnie le mot célèbre, d'un des personnages de Molière: "Que diable allait-il faire dans cette maudite galette?" Enfin! C'est leur affaire.

En tout cas, après la représentation à laquelle j'ai assisté hier soir, j'ai nettement l'impression que, contrairement au souhait exprimé par un critique de la métropole, le spectateur se gardera bien de revoir cette comédie de Lesage.

J'en veux moins aux interprètes qu'à l'auteur lui-même. Car les membres du Théâtre-Club, dans l'ensemble, défendent très bien le texte. Monique Lepage, en Baronne, est agréable à entendre et à voir; Jean Balmain joue le rôle de Turcaret en lui imprimant tous ses tics et ses mimiques habituelles; Georges Carrière, en chevalier, se montre plein de vivacité et d'esprit. Plusieurs parmi les autres comédiens donnent un excellent rendement. Mais je ne puis les mentionner ici, n'ayant pu obtenir de programme, avant le spectacle. Apparemment les stocks de Montréal étaient épuisés.

Le Turcaret du Théâtre-Club m'apparaît donc comme un spectacle plutôt faiblard. Et la responsabilité en incombe moins à la compagnie qu'à la pièce elle-même. Le Théâtre-Club aurait pu s'épargner un déplacement inutile et nous épargner une soirée partiellement gâtée.

"Le vicaire" à l'écran?

Jean-Pierre Melville dont le dernier film, "L'aine des Perchoux", sort en ce moment avec grand succès à Paris, a dit-on, l'intention de porter à l'écran la pièce "Le vicaire" de Ralf Hochbuth "Le vicaire". Rappellons que Jean-Pierre Melville fut le réalisateur de "Le mortin, prêtre".

Karl Malden se cherche du travail

Karl Malden qui paraît avec Bette Davis dans le film de la Warner Brothers "Dead Ringer", cherche du travail à temps partiel comme répétiteur pour le cercle d'art dramatique d'un collège.

Fabian a changé son fusil d'épaule

Fabian attribue à Bing Crosby et à John Wayne le fait qu'il soit devenu un acteur dramatique dans "North to Alaska" au lieu de rester éternellement chanteur de rock'n roll.

L'Orchestre symphonique de Montréal

Shirley Verrett et Richard Verreault enlèvent la vedette

A mon sens, le soprano de race noire Shirley Verrett, le ténor québécois Richard Verreault et la cinquième symphonie, dite du "Nouveau Monde", d'Anton Dvorak ont enlevé la vedette du premier des quatre concerts que présentera l'Orchestre symphonique de Montréal, à Québec.

D'abord, Shirley Verrett. Une belle et grande femme, une "Carmen" faite sur mesure, une voix moulée pour "Carmen" que demandez-vous? Peut-être un peu moins de puissance dans le registre médium? Passons-lui cela, car elle est jeune, mais il est certain que cette artiste a du métier plein la gorge, et c'est le cas de le dire. Les inflexions, le timbre chaud, juste, même provoquant à certains moments, toutes qualités que je décerne volontiers à Mlle Verrett.

Par ailleurs, elle avait une autre voix pour lui donner la réplique, et non seulement pour lui donner la réplique mais pour reprendre à notre plus grand contentement les célèbres airs "La fleur que tu m'avais jetée" et "Tu ne m'aimes donc plus", en duo avec Shirley Verrett. Mlle Verrett a excellé par son allure, par sa voix appropriée dans "L'Amour est un oiseau rebelle", et "Près des remparts de Seville". Richard Verreault a pour sa part renouvelé pour nous ce miracle qu'est sa voix aux intonations qui portent maintenant un si grand nombre de qualités, que je seul fait d'écrire cela me dispense d'insister.

Le chef d'orchestre Zubin Mehta est un des directeurs musicaux les plus représentatifs de sa jeune génération. Et hier soir, j'ai été à même de le constater une fois de plus, par la personnalité qu'il a attachée, sa propre personnalité je pense, à la direction de la cinquième symphonie, dite du "Nouveau Monde", de Dvorak. Une telle œuvre, surtout celle que je préfère, le plus, comporte un danger majeur: on peut en faire un tel roman, tout simplement en laissant chanter longuement les thèmes, car ils abondent tout au long de la symphonie. Hier soir, ce n'était pas le cas. L'Orchestre de Montréal a joué proprement et sans maquillage aucun, cette œuvre qui est virtuellement la description, par un Slave, de l'Amérique. Et quelle description! Autant la quatrième symphonie, une autre merveille d'écriture

nous gagne au style d'Anton Dvorak, autant la cinquième nous révèle un don pour la relation de ces Negro Spirituals, par exemple, de cette vie trépidante que mène l'Américain. Tout cela a été donné, hier soir, non pas dans une vaste fresque faite pour épater, mais en musique; tout simplement en donnant de la bonne musique. J'aime à souligner en passant le jeu généralement bien équilibré des violons et violoncelles dans les troisième et quatrième mouvements de cette symphonie.

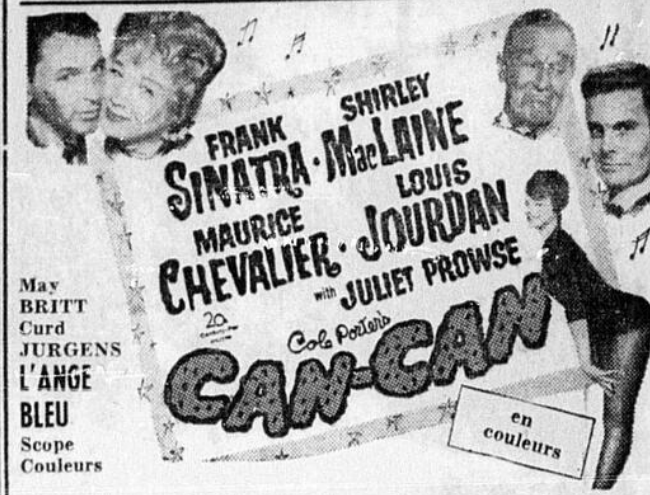
Enfin, il y avait à l'ouverture de la soirée, la symphonie No 96, dite "Miracle", de Haydn. Quoique moins attrayante que les symphonies No 92 ou No 94, par exemple, l'œuvre est susceptible de nous détendre et servir bien à plonger l'auditeur dans l'atmosphère d'une de ces bonnes soirées artistiques que l'Orchestre symphonique de Montréal peut nous réserver.

Lucien QUINTY

Réservations:

Chez GÉRARD A La Porte ST-JEAN
Les "DJINNS" "Frères Jacques"
tél.: 524-0549 tél.: 529-4144

DEUX SUPERBES FILMS



PARADIS MUSICAL SHERMAN

813 Est, rue St-Joseph (coin Mgr Gauvreau) Place Fleur de Lys (550 Boul. Hamel)
OUVERT VENDREDI JUSQU'À 9.30 P.M. OUVERT JEUDI ET VENDREDI JUSQU'À 9.30 P.M.

SPECIAL FABULEUX SUR Radios à 6 transistors

NE MANQUEZ PAS CETTE VALEUR EPATANTE!
VALEUR DE \$19.95
MAINTENANT SEULEMENT \$9.54
PLEINE GARANTIE DE 90 JOURS
VENEZ TOT - QUANTITE LIMITEE



Une excellente aubaine — Réceptivité parfaite des postes locaux, belle qualité. Complet avec pile gratuite, nécessaire d'écouteur et étui. Un cadeau idéal!

Venez voir et écouter les "CONCORD" ENREGISTREURS SUR RUBANS

DU MODELE LE PLUS PERFECTIONNE AU MONDE

CONCORD MODELE 104 "COMPACT"
Léger enregistreur portatif sur ruban à deux vitesses, modèle et caractéristiques insurpassés par tout enregistreur de même catégorie de prix.
• Utilise bobines de 3", 5" ou 7".
• Léger - Seulement 11 livres. Transportable n'importe où.
• Deux vitesses - Enregistre jusqu'à 5 heures sur la même bobine.
• Entrée auxiliaire - Enregistre en direct de la radio, TV ou disque.
• Accessoires comprenant microphone à cristal et écouteur, fil de raccord d'enregistrement, bobine de 7" vide et ruban de montage.
• Vitesse du ruban - 7 1/2 et 3 1/2 IPS, piste double.
• Consommation - 50 watts, 120 V, CA 60 cycles.
• Haut-parleur - Dynamique PM 10" x 2 1/2".

UNE SEMAINE SEULEMENT \$134.00

CONCORD - MODELE 220 - MONAURAL

Enregistreur sur ruban de haute qualité, modèle perfectionné, aux caractéristiques des modèles de prix plus élevés.
• Fidélité d'enregistrement et de reproduction incomparable aux trois vitesses.
• Fonctionnement facile avec contrôles à boutons-poussoirs.
• Moteur de commande Varisync à l'épreuve des oscillations assurant rendement impeccable.
• Joue jusqu'à 8 heures à une vitesse de 1 7/8 IPS avec ruban d'enregistrement de 2400'.
• Haut-parleur dynamique permanent de 6" x 4" incorporé.
• Accessoires comprenant microphone dynamique, écouteur à cristal, fil de raccord d'enregistrement radio/TV.
• Indicateur de niveau de disque à œil magique avec bouton de réglage au point avant l'enregistrement.



Rég. 199.95
UNE SEMAINE SEULEMENT \$179.00

VENEZ ASSISTER A UNE DEMONSTRATION GRATUITE UN LEGER DEPOT VOUS LE RESERVERA - VERSEMENTS FACILES SUR DEMANDE

PARADIS MUSICAL SHERMAN

813 EST, RUE ST-JOSEPH (coin Mgr Gauvreau) PLACE FLEUR DE LYS (550 Boul. Hamel)
Ouvert jeudi jusqu'à 9.30 p.m.
Magasins dans les principales villes de l'Ontario et du Québec.

Cinéma LIDO
Centre d'Archaïs Road-Point, Laval - Tél. 837-7372
2 Films de Walt Disney
LE ROI DES DISTRAITS
avec Fred MacMurray
Le 3e homme sur la montagne
en couleurs
avec Michael Rennie et Janet Munro

CINEAC PLACE LAURIER
"UN TROU DANS LA TETE"
Frank Sinatra - Eleanor Parker en couleurs
"LE DERNIER PASSAGE"
Richard Widmark - Sonja Zeeman

CARAVANE VERS LE SOLEIL
en couleurs
avec Susan Hayward et Jeff Chandler
CHOU CHOU DU PROFESSEUR
avec Doris Day et Clark Gable
CINEMA SILLERY

GRANDE SOIREE A L'HOTEL CAROL
St-Nicolas, près du Pont de Québec
à l'occasion de
L'HALLOWE'EN
Orchestre Gilbert Trudel
25 prix de présence et prix pour les plus beaux costumes.
Rég.: 832-2593

2 GRANDS FILMS EN COULEURS
Jerry Lewis
"Cendrillon AUX GRANDS PIEDS"
avec Anna Maria Alberghetti
"LES DENTS DU DIABLE"
(TECHNICOLOR)
avec Anthony Quinn et Yoko Tani
JUSQU'À JEUDI SOIR

CAPITOL AUJOURD'HUI ET JEUDI
Un Théâtre Famous Players
à 1h.30 et 7h.30
LE MEILLEUR FILM DE L'ANNEE
Défenseur de 7 Prix de l'Académie
LAWRENCE OF ARABIA
Columbia Pictures présente
A SAM SPIEGEL
DAVID LEAN Production
MATINEES: 99c
SOIRS: 1.50
Ecoteurs: 16-17 ans: 50c; Etudiants: 75c

NOUVEAU... NOUVEAU... NOUVEAU...
★ Fiesta ★
AU RESTAURANT
LA Marmite
sur les ondes de C.J.L.R.
Venez en toute participation à la première d'une série d'émissions de musique de danse.
★ CE SOIR ★
A partir de 8h. p.m., directement de la belle salle de chic RESTAURANT LA MARMITE ENR. (ancien Chez Larry's), 3001 Boul. Laurier, Ste-Foy
Animateur: **Benoit THIBAUT** L'ensemble **LES MARMITONS**
Venez fêter l'Halloween en une ambiance du tonnerre! Ces émissions seront diffusées tous les mercredis soir à 8h par la suite.
Réalisation de Roberto Wilson

UNE MÈRE, SA FILLE ET LEUR AMANT
"LA NOVICE CONFESSE..."
Jean-Paul BELMONDO
PASCALE PETIT
Matinées à 2 heures
SOIRS à 8 h. 30
CINEMA EMPIRE

IMPERIAL
EN COULEURS
Lutte à mort, contre les raids continus d'un bandit terroriste!
"LES SEPT MERCENAIRES"
Yul BRANNER & Steve McQUEEN
Un prisonnier... Un directeur d'une croisière cynique!
"LE CAMP DE LA VIOLENCE"
RICHARD MORSE & MABEL KARR

PRINCESSE
EN COULEURS
"L'AMOUR PRIMITIF"
Film authentique sur les rites étranges de l'amour, chez les Indiens!
"LE DIABOLIQUE MONSIEUR BENTON"
DORIS DAY & LOUIS JOURDAN
EN COULEURS
"PANIQUE A BORD"
Robert STACK & Dorothy MALONE

HALL-WEEN
Au Château du Lac Beauport
Grande soirée avec orchestre
Prix de présence
Prix pour les meilleurs costumes.
Rég.: 849-4468



SATISFACTION ASSURÉE OU VOTRE ARGENT REMBOURSÉ N'IMPORTE QUAND

Articles de première qualité seulement



Mesdames venez toutes profiter d'aubaines extraordinaires offertes pour tous les petits et les adolescents, pour qu'ils soient prêts à affronter l'hiver! Vous serez séduites par la qualité et les bas prix!

A. Costumes de neige 1-pièce

Chaud costume de neige pour fillettes, réalisé en robuste nylon rebelle à l'eau et au vent - Modèle tout d'une pièce avec doublure matelassée et capuchon tenant. Grande glissière. Capuchon à glissière également. Âges 2 à 6x. ch. 6.47

B. Chauds manteaux d'hiver

Pour adolescentes! Éléphants petits manteaux en laine bouclée garnis d'un col genre anneau en simili vison de ton contrastant. Coloris: brun, rouge, ou turquoise. Tailles: 8-10-12. ch. 29.00

E.F. Ensemble 3 pièces pour bambines

Éléphants petits ensembles comprenant un chaud manteau avec chapeau et jambières assortis. Manteau réalisé en fin lainage avec col garni de simili-fourrure et martingale. Jambières non doublées. Rouge ou bleu. Âges: E 2 à 3x et F 4 à 6x. ch. 15.00

C. Costumes de neige 2-pièces

Confortable costume de neige en nylon et coton peigné, rebelle à l'eau et au vent - Bordure contrastante - Capuchon à glissière, amovible et col garni de simili-fourrure. Âges 2-3x. ch. 8.77

D. Pratique veste de ski

Pour adolescentes! Attrayante veste de ski en nylon matelassé, rebelle à l'eau et au vent. Choix d'imprimés abstraits et de coloris variés - Tailles: 7 à 12. Se vendent régulièrement 10.95 à 12.95 ch. 8.77

Rég. 19.95
à 22.50

15⁰⁰
ch.

PINKY Timbres
PINKY avec
chaque achat

OUVERT de 10 h. a.m. à 10 h. p.m. LUNDI à SAMEDI

**PLACE
STE-FOY**

Table of stock market data for Toronto, including various stock prices and indices.

Table of agricultural market data, including prices for various crops and livestock.

Table of New York stock market data, including major stock prices and indices.

Table of Canadian metal prices, including various types of metal and their current market values.

Bourse Canadienne

Large table of Canadian stock market data, listing numerous stocks and their prices.

Les marchés des produits agricoles

Table of agricultural market data, including prices for various crops and livestock.

Bourse de New York

Table of New York stock market data, including major stock prices and indices.

Prix canadiens pour les métaux

Table of Canadian metal prices, including various types of metal and their current market values.

Advertisement for 'UNIQUE EN AMERIQUE' featuring a portrait of a man and text about university graduates.

Advertisement for 'A BOSTON' featuring a portrait of a man and text about a hotel or service.

Advertisement for 'HOTEL AVERY' featuring a portrait of a man and text about hotel services.

Advertisement for 'SERVISE QUOTIDIEN' featuring a portrait of a man and text about daily services.

Advertisement for 'HAWAII' featuring a portrait of a man and text about travel services.

Advertisement for 'VOYAGES CLAUDE MICHEL INC.' featuring a portrait of a man and text about travel services.

Le marché minier

Text describing the mining market, including prices and trends.

Fonds mutuels

Table of mutual fund data, including fund names and their performance.

Transactions entre Américains

Text describing transactions between Americans, including market activity.

Transactions entre Américains

Table of transactions between Americans, including various market data.

Tendance des prix

Text describing price trends, including market analysis.

Quand tous travaillent

Text describing when everyone works, including market insights.

Advertisement for 'hallé, couture & associés' featuring a portrait of a man and text about a clothing store.

Advertisement for 'HOTEL AVERY' featuring a portrait of a man and text about hotel services.

Advertisement for 'SERVISE QUOTIDIEN' featuring a portrait of a man and text about daily services.

Advertisement for 'HAWAII' featuring a portrait of a man and text about travel services.

Advertisement for 'VOYAGES CLAUDE MICHEL INC.' featuring a portrait of a man and text about travel services.

Tendance des prix

Text describing price trends, including market analysis.

Quand tous travaillent

Text describing when everyone works, including market insights.



Enquête du Sénat sur les activités de Robert Baker

WASHINGTON (Reuter) - Une commission sénatoriale d'enquête a commencé l'examen de l'activité d'affaires de M. Robert Baker, ancien secrétaire du groupe démocrate au Sénat.

M. Robert Baker a démissionné il y a quelques semaines, à la suite d'allégations selon lesquelles il aurait fait jouer son influence pour favoriser l'installation de distributeurs automatiques dans certaines grandes usines de guerre.

Certains journaux ont associé son nom à celui de Mme Ellen Rometsch, jeune femme allemande d'une grande beauté dont on dit qu'elle aurait eu de nombreux amis dans les milieux politiques et même à la Maison blanche, et ont parlé d'une "affaire Profumo américaine".

Toutefois, le sénateur démocrate Everett Jordan, président de la commission, a déclaré à la presse à l'issue de la réunion qu'il n'avait pas été question de Mme Rometsch. La commission se réunira à nouveau le premier novembre.

M. A. Grenier, ex-employé des chemins de fer nationaux, époux de feu dame Marguerite Laplante, est décédé le 29 octobre, à l'âge de 67 ans. Il demeurait à 902, rue Rochette, Ste-Foy.

Il laisse dans le deuil ses filles, et ses gendres: M. et Mme Raymond Lachance (Gertrude), de Joliette, M. et Mme René Savard (Pauline), ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Roland Grenier, de Trois-Rivières, Mmes Marius et Georges Grenier, M. et Mme Jos. Laplante (Anna-Marie), M. et Mme Antonio Dutil (Marguerite), de St-Romuald, M. et Mme Jean-Marie Laplante, M. et Mme Léo Auger, de Montréal, M. et Mme Auguste et Marcel Laplante, de Courville.

La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 975 Marguerite-Bourgeois. Le service aura lieu, samedi, en l'église de St-Thomas-d'Aquin, et l'inhumation sera faite au cimetière de St-Louis de Courville.

ILS GARDENT LE SECRET - Les sénateurs Everett Jordan et John Williams s'entretenaient dans la salle de conférence du comité sénatorial des règlements au sujet de l'affaire Baker (ci-contre). Celui-ci a démissionné de son poste de secrétaire du groupe démocrate au sénat à propos d'une affaire de patronage. Le sénateur Williams a fait des révélations à ce sujet, mais le serment l'a empêché de les divulguer. On aperçoit ci-contre le sénateur Baker, l'objet de toute cette controverse. (Téléphotos PA)



M. A. Grenier

M. Adolphe Grenier, ex-employé des chemins de fer nationaux, époux de feu dame Marguerite Laplante, est décédé le 29 octobre, à l'âge de 67 ans. Il demeurait à 902, rue Rochette, Ste-Foy.

La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 975 Marguerite-Bourgeois. Le service aura lieu, samedi, en l'église de St-Thomas-d'Aquin, et l'inhumation sera faite au cimetière de St-Louis de Courville.

La "belle Allemande": Aucun scandale avec le fonctionnaire

BONN (Reuter) - Ellen Rometsch, la belle Allemande qui a dû quitter Washington au mois d'août, a démenti, hier, être mêlée à quelque scandale que ce soit, au cours d'une interview accordée à l'agence de presse ouest-allemande DPA.

Le nom de Mme Rometsch a été associé par la presse américaine à celui d'un fonctionnaire du Sénat des États-Unis au sujet duquel une enquête a débuté, hier.

Ellen Rometsch a affirmé à l'agence DPA n'avoir eu aucune relation intime avec d'autres hommes, ni en avoir rencontré en particulier, ou au cours de petites réunions.

Elle a déclaré que les soupçons peut-être de ses amis avec un secrétaire employé au Congrès de Washington, dont elle avait rencontré le chef de service, ainsi que de ses rapports avec une autre jeune femme qui prétendait elle, avoir de nombreux contacts avec des personnalités américaines influentes.

JAMAIS, JAMAIS... Ellen Rometsch a affirmé

Miss Keeler comparaitra en Cour criminelle; si trouvée coupable, elle pourrait écoper de 28 ans de prison

LONDRES (PC) - Une Cour de magistrat a ordonné à Christine Keeler de subir son procès en Cour criminelle d'Old Bailey sous l'accusation d'avoir inventé de toute pièce une histoire selon laquelle son ancien amant la battait. Si elle est condamnée, Miss Keeler pourrait faire jusqu'à 28 ans de prison.

C'est hier en effet que la jeune fille, qui est âgée de 21 ans, a appris la décision de la Cour de magistrat de Marylebone. Elle est partie ensuite pour aller retrouver son père qui a déclaré qu'il avait abandonné sa famille il y a 17 ans. Cette réunion intime s'est tenue dans le salon d'une maison que Miss Keeler a loué près de la Cour.

Le père, photographe âgé de 40 ans, qui avait changé son nom en Colin King, a fait une apparition lundi dernier sur le balcon réservé aux spectateurs.

M. King a déclaré aux journalistes: "Je démentais tout ce que j'ai pu entendre Christine me dire qu'elle m'a pardonné pour l'avoir abandonnée."

La dernière fois qu'il aurait vu, elle se tenait à l'entrée d'un aéroport. Christine avait alors quatre ans à cette époque.

Aucune date n'a été fixée pour le procès de Miss Keeler.

Les témoins à l'audience préliminaire, qui a duré cinq jours, ont déclaré que Miss Keeler, qui a été à l'origine de l'affaire Profumo, a été harcelée par Aloysius Lucky Gordon, chanteur de jazz antillais avec qui elle a cohabité autrefois.

Un témoin a déclaré que Miss Keeler avait offert des sommes

R.P. L. Lachance

Le R. P. Louis Lachance, o.p., doyen de la faculté de philosophie de l'Université de Montréal, est décédé lundi, dans la métropole, à l'âge de 64 ans.

Né en 1899 à St-Joachim de Montmorency, le P. Lachance avait été ordonné en 1925. Il obtint en 1931 son doctorat en philosophie. Il était maître en théologie sacrée.

Le P. Lachance enseignait depuis plusieurs années la philosophie à l'Université de Montréal, où il avait participé à la création de la faculté.

Membre de l'Académie canadienne-française, le Père Louis Lachance a publié plusieurs ouvrages remarquables, dont "L'humanisme politique de saint Thomas", en 1939. "Philosophie du langage" en 1943. "Le concept de droit selon Aristote et saint Thomas" en 1948. "Saint Thomas dans l'histoire de la logique" en 1952. "Nationalisme et religion" en 1956. "L'ère et ses propriétés" en 1959. "Où vont nos vies?" en 1954. "Le droit et les droits de l'homme", ouvrage qui lui a valu un premier prix de la Province en 1959. Son "Concept du droit..." a été traduit en espagnol.

Gordon a été condamné en juillet à trois ans de prison sous l'accusation de s'être livré à des voies de fait contre Miss Keeler le 18 avril dans son appartement. De nouvelles preuves ayant été soulevées, Gordon a été libéré. Miss Keeler a été alors arrêtée sous les accusations mentionnées ci-dessus.

Devront également subir leur procès sous des accusations semblables: sa compagne Paula Hamilton-Marshall, 23 ans, leur femme de ménage, Mme Olive Brooker, 54 ans, et Rudolph Penton, 39 ans, un autre Antillais.

Tous ont été mis en liberté sous caution.

Jeune femme brutalisée

TORONTO (PC) - Une jeune fille de 24 ans, a été assaillie brutalement et presque étranglée par un malfaiteur près de sa demeure, à Toronto tôt hier.

La police a rapporté que Miss Joyce Peck avait été frappée à la figure et projetée au sol par un individu qui l'avait suivie jusque chez elle. L'assaillant a saisi sa victime par la chevelure, lui a frappé la tête à maintes reprises sur le trottoir et a ensuite tenté de l'étrangler avec son mouchoir.

À la foire de Pushkar dans l'Etat indien de Rajasthan on s'amuse à grimper sur le dos d'un chameau en aussi grand nombre que possible pour voir combien de passagers un chameau peut prendre et demeurer debout. Certains chameaux peuvent prendre jusqu'à douze passagers.

Première réunion mixte depuis le veto de Paris à l'entrée de la G. Bretagne au MCE

LONDRES (Reuter) - La commission économique franco-britannique s'est réunie, hier, à Londres, pour la première fois depuis que la France s'est opposée à l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun en janvier de cette année. La dernière réunion de la commission remonte au mois de mai 1961 et s'était tenue à Paris.

La commission procède à l'étude de "sujets intéressants" des deux pays dans les domaines de commerce extérieur et des relations économiques", a déclaré un porte-parole du Foreign Office.

M. Olivier Wormser, du ministère des Affaires étrangères, dirige la délégation française, tandis que c'est Sir Patrick Reilly, sous-secrétaire adjoint pour les affaires économiques au Foreign Office, qui se trouve à la tête de la délégation britannique.

M. Edward Heath, aujourd'hui président du "Board of Trade" ministre du Commerce, avait proposé au mois de juillet que la commission se réunisse à nouveau, alors qu'il était ministre adjoint des Affaires étrangères. Les conversations franco-britanniques s'ouvrent dans un climat plus propice, après la réunion du conseil des ministres de l'Union de l'Europe occidentale la semaine dernière à La Haye.

On communiqué est attendu à l'issue des travaux de la commission.

Il existe des commissions semblables associant la Grande-Bretagne à l'Allemagne de l'Ouest, à l'Italie et aux pays du Bénélux.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque certifié payable à l'Hydro-Québec, équivalant à au moins dix (10%) pour cent du montant de la soumission. Ce chèque est confisqué si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions. Au moment de l'adjudication du contrat, ce chèque est remis au soumissionnaire, à moins qu'il ne soit l'adjudicataire. Dans ce dernier cas, le chèque est conservé jusqu'à ce que le contrat soit exécuté à l'entière satisfaction de la Commission.

On doit obtenir les devis et autres formulaires de soumission au bureau du

DIRECTEUR DES ACHATS
Hydro-Québec
75 ouest, boul. Dorchester, Montréal

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui ont obtenu les documents de soumission directement de l'Hydro-Québec, de la manière indiquée ci-dessus. Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fermée à cet effet et sur laquelle doit être indiquée lisiblement la mention "Soumission No A-354".

L'Hydro-Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

Les co-secrétaires
B. Lacasse - W.E. Johnson
Montréal, le 25 octobre 1963

Le président Ben Bella et le roi Hassan II n'ont pas encore enlâmé de discussions sur leur conflit

BAMAKO (Reuter) - M. Mamadou Tallal, porte-parole du président Keita, a déclaré hier à 8 p.m. GMT que le roi Hassan II et le président Ben Bella ne s'étaient toujours pas rencontrés.

Les deux chefs d'Etat étaient alors depuis huit heures a.m. GMT à Bamako.

Les ministres des Affaires étrangères n'étaient pas présents lorsque l'empereur Haile Sélassié et le président Modibo Keita se sont entretenus, avec les principaux membres de la délégation algérienne d'une part et de la délégation marocaine d'autre part.

On ne sait toujours pas si les représentants des quatre pays dineront ensemble, ou si les Marocains dineront d'un côté et les Algériens de l'autre.

M. Abdel Iamid Gharreb, porte-parole algérien, a déclaré: "Nous espérons voir quelque chose de fructueux à la fin de cette conférence. Les contacts continuent dans un but précis."

ARMES SOVIÉTIQUES POUR L'ALGERIE
Par ailleurs, le cargo cubain "Aracelio Iglesias" a déchargé

octobre, une importante cargaison de matériel soviétique, dont 22 chars lourds du type "T-34" et 61 pièces d'artillerie, appartenant de source digne de foi, ce soir à Rabat.

La cargaison comprenait également quatre "mig" démontrés, 25 camions "Zil", trois émetteurs de radio et environ 800 tonnes de munitions et d'équipement militaire.

Parmi les 61 pièces d'artillerie figuraient 31 canons antiaériens de 40 millimètres, six mortiers de 120 millimètres et cinq canons antichars de 85 millimètres, précise-t-on de même source.

Le public des régions de Québec et de Lévis est prié de noter que la sollicitation d'annonces pour un programme en vue d'un dépouillement d'après Noël au profit des membres des patros, n'est aucunement autorisée soit par la Centrale des Patros ou par un patro en particulier.

La Direction de la Centrale des Patros

AVIS
"Le public des régions de Québec et de Lévis est prié de noter que la sollicitation d'annonces pour un programme en vue d'un dépouillement d'après Noël au profit des membres des patros, n'est aucunement autorisée soit par la Centrale des Patros ou par un patro en particulier."

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par enchère publique, le huitième jour de novembre 1963 à dix heures de l'avant-midi, à 856, rue Québec, Lévis. Les biens consistant en: Télévision, radio, tables etc. Le tout sera vendu suivant la loi.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par enchère publique, le huitième jour de novembre 1963 à dix heures de l'avant-midi, à 856, rue Québec, Lévis. Les biens consistant en: Télévision, radio, tables etc. Le tout sera vendu suivant la loi.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par enchère publique, le huitième jour de novembre 1963 à dix heures de l'avant-midi, à 856, rue Québec, Lévis. Les biens consistant en: Télévision, radio, tables etc. Le tout sera vendu suivant la loi.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par enchère publique, le huitième jour de novembre 1963 à dix heures de l'avant-midi, à 856, rue Québec, Lévis. Les biens consistant en: Télévision, radio, tables etc. Le tout sera vendu suivant la loi.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par enchère publique, le huitième jour de novembre 1963 à dix heures de l'avant-midi, à 856, rue Québec, Lévis. Les biens consistant en: Télévision, radio, tables etc. Le tout sera vendu suivant la loi.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par enchère publique, le huitième jour de novembre 1963 à dix heures de l'avant-midi, à 856, rue Québec, Lévis. Les biens consistant en: Télévision, radio, tables etc. Le tout sera vendu suivant la loi.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par enchère publique, le huitième jour de novembre 1963 à dix heures de l'avant-midi, à 856, rue Québec, Lévis. Les biens consistant en: Télévision, radio, tables etc. Le tout sera vendu suivant la loi.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par enchère publique, le huitième jour de novembre 1963 à dix heures de l'avant-midi, à 856, rue Québec, Lévis. Les biens consistant en: Télévision, radio, tables etc. Le tout sera vendu suivant la loi.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par enchère publique, le huitième jour de novembre 1963 à dix heures de l'avant-midi, à 856, rue Québec, Lévis. Les biens consistant en: Télévision, radio, tables etc. Le tout sera vendu suivant la loi.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par enchère publique, le huitième jour de novembre 1963 à dix heures de l'avant-midi, à 856, rue Québec, Lévis. Les biens consistant en: Télévision, radio, tables etc. Le tout sera vendu suivant la loi.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par enchère publique, le huitième jour de novembre 1963 à dix heures de l'avant-midi, à 856, rue Québec, Lévis. Les biens consistant en: Télévision, radio, tables etc. Le tout sera vendu suivant la loi.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par enchère publique, le huitième jour de novembre 1963 à dix heures de l'avant-midi, à 856, rue Québec, Lévis. Les biens consistant en: Télévision, radio, tables etc. Le tout sera vendu suivant la loi.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par enchère publique, le huitième jour de novembre 1963 à dix heures de l'avant-midi, à 856, rue Québec, Lévis. Les biens consistant en: Télévision, radio, tables etc. Le tout sera vendu suivant la loi.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par enchère publique, le huitième jour de novembre 1963 à dix heures de l'avant-midi, à 856, rue Québec, Lévis. Les biens consistant en: Télévision, radio, tables etc. Le tout sera vendu suivant la loi.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par enchère publique, le huitième jour de novembre 1963 à dix heures de l'avant-midi, à 856, rue Québec, Lévis. Les biens consistant en: Télévision, radio, tables etc. Le tout sera vendu suivant la loi.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par enchère publique, le huitième jour de novembre 1963 à dix heures de l'avant-midi, à 856, rue Québec, Lévis. Les biens consistant en: Télévision, radio, tables etc. Le tout sera vendu suivant la loi.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par enchère publique, le huitième jour de novembre 1963 à dix heures de l'avant-midi, à 856, rue Québec, Lévis. Les biens consistant en: Télévision, radio, tables etc. Le tout sera vendu suivant la loi.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par enchère publique, le huitième jour de novembre 1963 à dix heures de l'avant-midi, à 856, rue Québec, Lévis. Les biens consistant en: Télévision, radio, tables etc. Le tout sera vendu suivant la loi.

HYDRO-QUEBEC Soumission No A-354

Des soumissions cachetées doivent être adressées en quatre exemplaires aux soumissionnés, 216, étage 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal, à temps pour être reçues ou livrées au plus tard à 10.30 a.m. heure normale de l'Est, lundi, le 11 novembre 1963, relativement à la fourniture et maintien en consignation d'une quantité de manœuvres et chambres à air neuves à Mancougan 2 et 5 pour l'année 1964.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque certifié payable à l'Hydro-Québec, équivalant à au moins dix (10%) pour cent du montant de la soumission. Ce chèque est confisqué si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions. Au moment de l'adjudication du contrat, ce chèque est remis au soumissionnaire, à moins qu'il ne soit l'adjudicataire. Dans ce dernier cas, le chèque est conservé jusqu'à ce que le contrat soit exécuté à l'entière satisfaction de la Commission.

On doit obtenir les devis et autres formulaires de soumission au bureau du

DIRECTEUR DES ACHATS
Hydro-Québec
75 ouest, boul. Dorchester, Montréal

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui ont obtenu les documents de soumission directement de l'Hydro-Québec, de la manière indiquée ci-dessus. Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fermée à cet effet et sur laquelle doit être indiquée lisiblement la mention "Soumission No A-354".

L'Hydro-Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

Les co-secrétaires
B. Lacasse - W.E. Johnson
Montréal, le 25 octobre 1963

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par enchère publique, le huitième jour de novembre 1963 à dix heures de l'avant-midi, à 856, rue Québec, Lévis. Les biens consistant en: Télévision, radio, tables etc. Le tout sera vendu suivant la loi.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par enchère publique, le huitième jour de novembre 1963 à dix heures de l'avant-midi, à 856, rue Québec, Lévis. Les biens consistant en: Télévision, radio, tables etc. Le tout sera vendu suivant la loi.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par enchère publique, le huitième jour de novembre 1963 à dix heures de l'avant-midi, à 856, rue Québec, Lévis. Les biens consistant en: Télévision, radio, tables etc. Le tout sera vendu suivant la loi.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par enchère publique, le huitième jour de novembre 1963 à dix heures de l'avant-midi, à 856, rue Québec, Lévis. Les biens consistant en: Télévision, radio, tables etc. Le tout sera vendu suivant la loi.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par enchère publique, le huitième jour de novembre 1963 à dix heures de l'avant-midi, à 856, rue Québec, Lévis. Les biens consistant en: Télévision, radio, tables etc. Le tout sera vendu suivant la loi.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par enchère publique, le huitième jour de novembre 1963 à dix heures de l'avant-midi, à 856, rue Québec, Lévis. Les biens consistant en: Télévision, radio, tables etc. Le tout sera vendu suivant la loi.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par enchère publique, le huitième jour de novembre 1963 à dix heures de l'avant-midi, à 856, rue Québec, Lévis. Les biens consistant en: Télévision, radio, tables etc. Le tout sera vendu suivant la loi.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par enchère publique, le huitième jour de novembre 1963 à dix heures de l'avant-midi, à 856, rue Québec, Lévis. Les biens consistant en: Télévision, radio, tables etc. Le tout sera vendu suivant la loi.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par enchère publique, le huitième jour de novembre 1963 à dix heures de l'avant-midi, à 856, rue Québec, Lévis. Les biens consistant en: Télévision, radio, tables etc. Le tout sera vendu suivant la loi.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par enchère publique, le huitième jour de novembre 1963 à dix heures de l'avant-midi, à 856, rue Québec, Lévis. Les biens consistant en: Télévision, radio, tables etc. Le tout sera vendu suivant la loi.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par enchère publique, le huitième jour de novembre 1963 à dix heures de l'avant-midi, à 856, rue Québec, Lévis. Les biens consistant en: Télévision, radio, tables etc. Le tout sera vendu suivant la loi.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par enchère publique, le huitième jour de novembre 1963 à dix heures de l'avant-midi, à 856, rue Québec, Lévis. Les biens consistant en: Télévision, radio, tables etc. Le tout sera vendu suivant la loi.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par enchère publique, le huitième jour de novembre 1963 à dix heures de l'avant-midi, à 856, rue Québec, Lévis. Les biens consistant en: Télévision, radio, tables etc. Le tout sera vendu suivant la loi.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par enchère publique, le huitième jour de novembre 1963 à dix heures de l'avant-midi, à 856, rue Québec, Lévis. Les biens consistant en: Télévision, radio, tables etc. Le tout sera vendu suivant la loi.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par enchère publique, le huitième jour de novembre 1963 à dix heures de l'avant-midi, à 856, rue Québec, Lévis. Les biens consistant en: Télévision, radio, tables etc. Le tout sera vendu suivant la loi.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par enchère publique, le huitième jour de novembre 1963 à dix heures de l'avant-midi, à 856, rue Québec, Lévis. Les biens consistant en: Télévision, radio, tables etc. Le tout sera vendu suivant la loi.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par enchère publique, le huitième jour de novembre 1963 à dix heures de l'avant-midi, à 856, rue Québec, Lévis. Les biens consistant en: Télévision, radio, tables etc. Le tout sera vendu suivant la loi.

DECES

BEAUDRY - A Québec, le 26 octobre 1963, à l'âge de 70 ans, est décédé M. le Chanoine Emile Beaudry, du Séminaire de Québec.

La dépouille mortelle est présentement exposée à la salle des restes du Séminaire de Québec.

Le service funéraire sera chanté mercredi à 10.30 heures, en la chapelle du Séminaire et l'inhumation dans la crypte du Séminaire de Québec.

BERNIER - A Québec, le 28 octobre 1963, à l'âge de 21 ans, est décédé accidentellement M. Joseph Bernier, fils de M. René Bernier et de dame Olive Blais, demeurant à 161, boulevard Rivière Nord.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures, au cimetière St-Charles.

Le service funéraire sera chanté mercredi à 10.30 heures, en la chapelle du Séminaire et l'inhumation dans la crypte du Séminaire de Québec.

CANTIN - A Québec, le 27 octobre 1963, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Pierre Cantin, demeurant à 2145, 21ème rue, (au coin de Lévis).

Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures, au cimetière St-Charles.

Le service funéraire sera chanté mercredi à 10.30 heures, en la chapelle du Séminaire et l'inhumation dans la crypte du Séminaire de Québec.

Le service funéraire sera chanté mercredi à 10.30 heures, en la chapelle du Séminaire et l'inhumation dans la crypte du Séminaire de Québec.

Le service funéraire sera chanté mercredi à 10.30 heures, en la chapelle du Séminaire et l'inhumation dans la crypte du Séminaire de Québec.

Le service funéraire sera chanté mercredi à 10.30 heures, en la chapelle du Séminaire et l'inhumation dans la crypte du Séminaire de Québec.

Le service funéraire sera chanté mercredi à 10.30 heures, en la chapelle du Séminaire et l'inhumation dans la crypte du Séminaire de Québec.

Le service funéraire sera chanté mercredi à 10.30 heures, en la chapelle du Séminaire et l'inhumation dans la crypte du Séminaire de Québec.

Le service funéraire sera chanté mercredi à 10.30 heures, en la chapelle du Séminaire et l'inhumation dans la crypte du Séminaire de Québec.

Le service funéraire sera chanté mercredi à 10.30 heures, en la chapelle du Séminaire et l'inhumation dans la crypte du Séminaire de Québec.

Le service funéraire sera chanté mercredi à 10.30 heures, en la chapelle du Séminaire et l'inhumation dans la crypte du Séminaire de Québec.

Le service funéraire sera chanté mercredi à 10.30 heures, en la chapelle du Séminaire et l'inhumation dans la crypte du Séminaire de Québec.

Le service funéraire sera chanté mercredi à 10.30 heures, en la chapelle du Séminaire et l'inhumation dans la crypte du Séminaire de Québec.

Le service funéraire sera chanté mercredi à 10.30 heures, en la chapelle du Séminaire et l'inhumation dans la crypte du Séminaire de Québec.

Le service funéraire sera chanté mercredi à 10.30 heures, en la chapelle du Séminaire et l'inhumation dans la crypte du Séminaire de Québec.

Le service funéraire sera chanté mercredi à 10.30 heures, en la chapelle du Séminaire et l'inhumation dans la crypte du Séminaire de Québec.

Le service funéraire sera chanté mercredi à 10.30 heures, en la chapelle du Séminaire et l'inhumation dans la crypte du Séminaire de Québec.

Le service funéraire sera chanté mercredi à 10.30 heures, en la chapelle du Séminaire et l'inhumation dans la crypte du Séminaire de Québec.

Le service funéraire sera



M. Louis-A. Bélisle, Mme Joly, M. Gaiien Lapointe, M. Henri-W. Joly.

Le prix Du Maurier 1963 est décerné au poète G. Lapointe

Le poète Gaiien Lapointe a remporté le prix Du Maurier 1963 pour son poème "Ode au Saint-Laurent".

La proclamation du nom du gagnant a été faite à la soirée de clôture du Salon du livre de Québec par M. Henri-W. Joly, président et gérant général de la compagnie B. Houde et Crotier, qui remit un chèque de \$500 à M. Lapointe.

Le jury du concours était composé de M. Maurice Beaulieu, directeur de l'Office de la langue française à Québec, et de M. Guy Silvestre, conservateur de la bibliothèque du parlement fédéral et vice-président de la Société Royale du Canada.

Le prix Du Maurier est offert aux poètes canadiens de langue française qui ont publié un recueil de poèmes durant les dou-

ze mois précédant le 1er août de l'année en cours, ou qui devaient publier avant le 31 décembre des manuscrits en nombre suffisant pour former un recueil. M. Lapointe, qui est professeur au Collège militaire de Saint-Jean, voyage beaucoup et il a déjà passé plusieurs années en Europe. Il s'est rendu célèbre par "Le temps premier" et par ses "Poèmes de la terre". Fils de terrien, il sait chanter son pays

qu'il a qualifié de "plus beau paysage du monde". Invité à dire quelques mots, il exprima son admiration pour la cité de Champlain, "petit bijou de ville européenne", où l'on peut voir le soleil de plus près qu'ailleurs. Il devait nous confier que la poésie d'expression française se fait de nos jours au Canada et que la France sait en apprécier la haute valeur.

Le prix Camille Roy n'a pas été attribué cette année

Une brillante société se trouvait réunie, hier soir, dans la grande salle des professeurs de l'École secondaire Joseph-François-Perrault, attirée sans doute en partie par le désir d'entendre proclamer le nom des gagnants du fameux prix Camille Roy, qui n'a pas été décerné depuis 1961. Les derniers à recevoir ce prix ont été Suzanne Paradis et Yves Thériault, qui se le sont partagé en deux.

C'est M. Wilbrod Bhérier, président de la Commission des écoles catholiques de Québec, qui fut chargé d'expliquer les raisons pour lesquelles le prix n'était pas accordé non plus cette année.

Les mécènes qui contribuent à ce prix d'une valeur de \$1,500 sont MM. Wilbrod Bhérier, A.-P. Mercier, Gabriel Gilbert et Per-

mand Berubé. Le jury était composé du Frère Clément Lockwell, de M. Maurice Label et de M. Luc Lacoursière.

Le nom de ce prix est synonyme de recherche de l'excellence. Cette note doit pouvoir s'appliquer aux œuvres primées, en plus de répondre à certaines conditions, telles que leur présentation avant le 1er août et leur impression ou promesse d'impression s'il s'agit de manuscrits dans la province de Québec. Or, ou bien la note d'excellence au point de vue strictement littéraire n'a pu être accordée, ou bien les autres conditions n'ont pas été remplies.

"Nous sommes donc au désespoir de ne pouvoir attribuer ce prix cette année", dit M. Bhérier.

Le jury du prix n'entend primer que des oeuvres de grande qualité

La Société du prix Camille Roy a été demandée après ce nouvel échec, si elle ne faisait pas fausse route en exigeant trop de conditions. Mais elle tient à maintenir l'exigence de la note d'excellence chez les œuvres qu'elle primera et par lesquelles le Canada français pourra se créer une solide renommée à l'étranger.

M. Bhérier annonça que les prix non décernés en 1962 et 1963 le seront l'an prochain avec celui de 1964, et il pria instamment les intellectuels, particulièrement les enseignants, à profiter de leurs loisirs pour exprimer leurs pensées et leurs impressions sur tous les sujets qui les intéressent et dans des œuvres écrites qui soient dignes d'un peuple cultivé.

LE SALON DU LIVRE 1964

Le Salon du livre de 1964 se tiendra probablement à l'École secondaire du parc Victoria, si elle est terminée à temps. Ce Salon portera sur les livres belges.

Le salon 1963 a été très réussi, au dire de M. Louis-A. Bélisle, qui en avait assumé la présidence. Il a attiré, par des conditions de température trop favorables,

des visiteurs de qualité. Plus d'un a manifesté le désir de voir les écrivains aux Salons du livre et de converser avec eux. L'an prochain, ce désir sera peut-être satisfait.

Environ 18,000 personnes ont visité le Salon du livre, cette année, nous a déclaré M. Paul Saint-Cyr, organisateur général de cette manifestation à Québec.

Drogue qui soulève des controverses

OTTAWA (PC) — La drogue krebiozen contre le cancer n'est pas en vente au Canada. C'est ce qu'a déclaré un haut fonctionnaire du ministère de la Santé à Ottawa. Le Dr C. A. Morrell commentait ainsi une déclaration du Dr Stevan Durovic faite la semaine dernière à Chicago au sujet de cette drogue qui a soulève plusieurs controverses.

Le Dr Durovic avait dit que la krebiozen était vendue à des médecins canadiens avec l'autorisation du gouvernement.

"Si cette drogue est vendue au Canada, c'est de façon clandestine", de dire le Dr Morrell.

Reservez maintenant :
COSTUMES et PERRUQUES A LOUER
Vente de barbes et maquillage
Visitez le spécialiste des "JOIES" Québec
ANDRÉ DUBOIS
30 Côte de la Montagne
Tél. : 523-9331

À VENDRE
d'un particulier, voiture
MERCEDES
bonne condition, bas millage
garanti, prix intéressant.
Tél. : 527-6189

HOMME DEMANDE
Commis d'expérience pour ouvrage
général de pharmacie. Toute appli-
cation confidentielle. Personnel au
courant de cette annonce. Ecrire
Dépt. 4323, Le Soleil, mentionnant
âge, expérience, emploi actuel.

PRENEZ VOS AISES-PRENEZ L'AUTOBUS

Les services Interurbains de PROVINCIAL vous assurent le confort le plus moelleux aux heures qui vous conviennent le mieux... à des tarifs toujours raisonnables.

QUÉBEC—MONTRÉAL
16 départs par jour
\$5.15 aller; \$9.30 aller-retour.

Appelez PROVINCIAL pour renseignements... 524-4692

PROVINCIAL
Le moyen moderne, pratique de s'y rendre

MORRIS
PORTES D'ALUMINIUM 2 POUCE D'ÉPAISSEUR

MORRIS FABRIQUE UNE SÉRIE COMPLÈTE DE **PORTES A PARTIR DE \$49.50** COMPLETE

Avec panneau de verre et moustiquaire en aluminium
• Ferme-porte pneumatique "EXTRA HEAVY DUTY"
• Quatre pentures invisibles avec coussinets de nylon inusables. Grilles et installation facultative.

GRATIS!
Avec chaque porte vous obtenez un CADRE et un SEUIL de PORTE en ALUMINIUM chauffant contre les intempéries.

Démonstration à domicile GRATUITE JOUR et SOIR **Tél.: 522-5763**

W^m MORRIS ET FILS LIMITEE
419 ST-ANSELME — QUEBEC

4% D'INTÉRÊT
SUR VOS ÉCONOMIES

Passez à la Montreal Trust et ouvrez un COMPTE D'ÉPARGNE ORDINAIRE, sur lequel vous pouvez tirer des chèques (intérêt annuel de 4%, calculé sur le solde minimum des six mois précédents et porté à votre crédit le 30 juin et le 31 décembre).

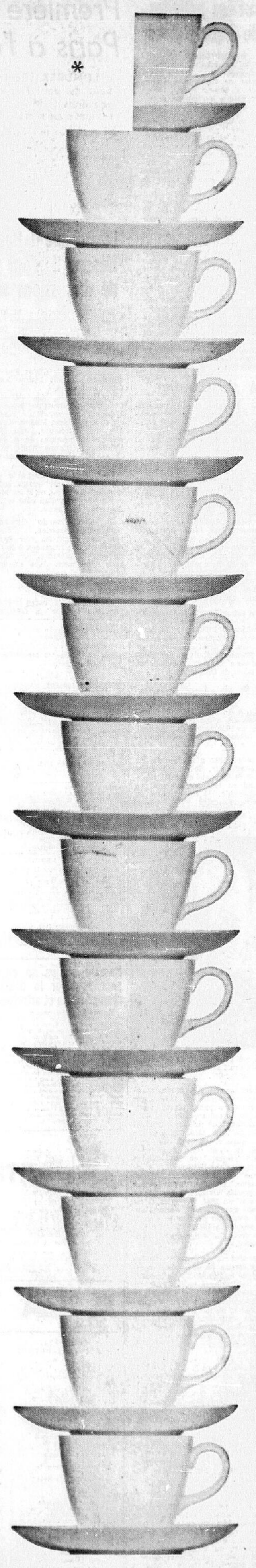
... ou un COMPTE DE RÉSERVE PERSONNEL (intérêt annuel de 4%, calculé sur le solde mensuel minimum et porté à votre crédit chaque mois).

Dans les deux cas, vous pouvez utiliser notre service de dépôts par la poste. Vous apprécierez aussi nos longues heures d'ouverture, de même que l'attention personnelle que reçoivent les épargnants à la Montreal Trust. Passez nous voir — ou postez le coupon ci-dessous.

Montreal Trust Company
300 est, Grande Allée — Tél.: 529-8841

Veuillez m'envoyer votre dépliant sur l'épargne. Q6-1-3.
 Veuillez m'envoyer les imprimés à utiliser pour les dépôts par la poste.

Nom _____
Adresse _____



GRATIS:
de 10 à 15
tasses
de café
en plus.

Achetez
ce bocal
de 7 oz
au prix
du bocal
de 6 oz.

* Quantité moyenne par once: 12 1/2 tasses.
Mesure plus ou moins comble, au goût.

Un autre excellent produit de General Foods

1 oz GRATIS

7 oz POUR LE PRIX DE 6 oz

CAFÉ INSTANTANÉ
MAXWELL HOUSE
INSTANT COFFEE 7 oz

OFFRE BONI

Fait ici même dans la belle province à Cité de LaSalle.